

**PAGES
MANQUANTES**


POURQUOI

Ne pas acheter plus de pois de Meilleure Qualité ?

La compagnie DOMINION CANNERS, Limited, désire faire augmenter la demande pour ses Pois de la plus Fine Qualité, et offre un premier prix de \$25.00 en argent, un second prix de \$15.00 et un troisième prix de \$10.00, aux personnes indiquant le meilleur moyen d'augmenter les ventes des Pois de la plus fine qualité.

Les Pois de la DOMINION CANNERS, Limited, sont emballés en quatre sortes et qualités désignées ainsi :
 "Standard No. 4," "Early June No. 3," "Sweet Wrinkles No. 2" et "Extra Fine Sifted No. 1."

Avez-vous jamais songé qu'il vaut la peine de faire un effort spécial pour pousser vos clients à acheter des Pois des plus fines qualités, pour la raison que votre marge de profit est meilleure.

 Adressez votre lettre à :

THE DOMINION CANNERS, LIMITED,
 HAMILTON,

avant le 1er juillet 1910.

PRIX COURANTS.

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.,

	La lb.
Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1-4 lb. et 1-2 lb.	0.35
Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs.	0.44
German Sweet, boîte de 6 lbs.	0.26
Breakfast Cocoa, bte de 1-5, 1-4, 1-2, 1 et 5 lbs.	0.41
Cracked Cocoa, bte de 1-2 lb., bte de 12 lbs., Ex. sac de 6 lbs.	0.32
Chocolat sucré, Caracas, bte de 6 lbs.	0.32
Soluble Cocoa (Soda chaud ou froid), boîtes de 1 lb.	0.38
Caracas Tablets, 100 paquets 5 noués ensemble	3.00
Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs.	0.32

Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE,
Montréal.

Farines préparées de Brodie.	la doz.
Red XXX pqts de 6 lbs.	3.10
Red XXX pqts de 3 lbs.	1.60
Crescent pqts de 6 lbs.	2.90
Crescent pqts de 3 lbs.	1.50
Superb pqts de 6 lbs.	2.70
Superb pqts de 3 lbs.	1.40
Buckwheat pqts de 3 lbs.	1.60
Buckwheat pqts de 6 lbs.	3.10
Griddle-Cake pqts de 3 lbs.	1.60
Griddle-Cake pqts de 6 lbs.	3.10

Caisnes contenant 3 doz., paquets de 6 lbs. ou 2 doz. paquets 3 lbs., 20c. chaque.

L. CHAPUT, FILS & CIE,

Montréal

Thé Noir Ceylan "Owl"	La lb.
No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse	20c
No 5. ½ lb. 30 lbs. par cse	21c
No 10. 1 lb. 30 lbs. par cse	26c
No 10. ½ lb. 30 lbs. par cse	27c
No 15. 1 lb. 30 lbs. par cse	32c
No 15. ½ lb. 30 lbs. par cse	33c
No 30. 1 lb. et ½ lb. 30 lbs. par cse	40c

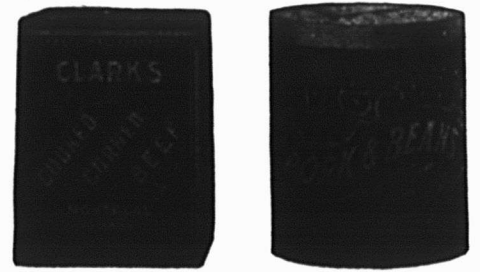
Thé Vert Ceylan "Owl" La lb.

No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse	20c
No 5. ½ lb. 30 lbs. par cse	21c

WILLIAM CLARK,
Montréal.

Conserves	La doz.
Vlantes assorties	0.00
Compressed Corned Beef	1s 1.80
Compressed Corned Beef	2s 3.15
Lunch Ham	1s 0.00
Lunch Ham	2s 3.50
Ready Lunch Beef	1s \$1.65 2s 2.70
Geneva Sausage	1s 2.20 2s 4.00
English Brawn	1s 1.90 2s 3.00
Boneless Pigs Feet	1s 1.90 2s 3.00
Sliced Smoked Beef	½s 1.60 1s 2.60
Roast Beef	1s 1.80 2s 3.15
Ready Lunch Loaves, Veau, Jambon, Boeuf, assortis	½s 1.30
Dito	1s 2.40
Boeuf Bouilli	1s 1.80
Boeuf Bouilli	2s 3.15

Boeuf Bouilli 6s 11.00



Pork and Beans, sauce tomates 1s 0.60
 Pork and Beans, sauce tomates 2s 0.90
 Pork and Beans, sauce tomates boîtes plates 3s 1.00
 Pork and Beans, boîtes hautes, sauce tomates 3s 1.25



Pork and Beans, Plain 1s 0.60
 Pork and Beans, Plain 2s 0.90
 Pork and Beans, Plain, boîtes plates 3s 1.00
 Pork and Beans, boîtes hautes, Plain 3s 1.25

PURITY, MEDALLION, THREE STARS,

Trois Marques
de Farine sur lesquelles on
peut compter.

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., Limited
TORONTO, MONTREAL, ST-JOHN, N. B. WINNIPEG, BRANDON.



Cold Storage

Circulation d'air froid et sec, ventilation parfaite, Température appropriée à la nature des produits à conserver.

Conservation d'après les méthodes scientifiques les plus approuvées. de

Beurre, Fromage,
Oeufs, Fruits.

Coin des rues des Sœurs Grises et William, MONTREAL.

O. M. GOULD, Gérant.

Vendez le Saindoux de Qualité, qui donne satisfaction.

Saindoux Composé de Lainé

Il n'y en a pas de plus fin. Garanti exempt d'eau.

THE LAING PACKING & PROVISION CO., Limited, RUE MILL, MONTREAL.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

Etablis en 1857

LEA & PERRINS SAUCE.

(AUTHENTIQUE WORCESTERSHIRE)



J. M. DOUGLAS & CO.
 Est. 1857
 MONTREAL
 CANADIAN AGENTS



Fournisseurs de
 Sa Majesté
 le Roi.



"Pour les jours de fête—et tous les jours."

AGENTS CANADIENS

J. M. DOUGLAS & CO.

MONTREAL

Pork and Beans, sauce Chill	1s	0.60
Pork and Beans, sauce Chill	2s	0.90
Pork and Beans, sauce Chill	3s	1.00
Ox Tongue (whole)	1½s	7.50
Ox Tongue (whole)	2s	8.50
Ox Tongue (whole)	2½s	9.50
Jellied Veal	1e 1.80	2s 2.75
Gelées de Bouillon	2s	3.50
"	6s	10.00

Potted Meats

Ham, Tongue, Beef and Veal,	La doz.	
	½s	0.50
Tongue, Ham and Veal	½s	1.20
Veal and Ham, pâtés	½s	1.10
Soupes	La doz.	
Chicken	pts.	1.50
Chicken	qts.	3.00
Mulligatawnay, Oxtail, Kidney		
Tomato, Vegetable, Mock Tur-		
tle, Consommé, Pea	pts.	1.00
Dito	qts.	2.00
Mince Meat		
(Tins fermées hermétiquement).	La doz.	
1s	\$1.00	2s 1.95
3s	2.90	4s 3.90
5s	4.90	

Plum-Pudding

Anglais	1s	1.50
Plum-Pudding,		
Anglais	2s	2.00
Boeuf fumé en		
tranches "Inglass"	½s	1.50
Boeuf fumé en tranches "In-	½s	2.10
glass"		
Boeuf fumé en tranches "In-	1s	3.35
glass"		



COMPAGNIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE,
232 rue Lemoine, Montréal.

Axoline, poudre à nettoyer les métaux:		
Axoline ordinaire pour les métaux communs, les 100 paquets		\$ 6.50
Axoline spéciale pour métaux précieux, les 100 boîtes		17.50
Eaux minérales.		
Eau de Vichy St-Yorre source Régente, la cse de 50 bouteilles		6.00
Eau d'Evian, source Cachat, la cse de 60 bouteilles		9.50
Eau d'Evian, source Cachat, la cse de 60 demi-bouteilles		7.75
Savonnerie Parfumerie "Maubert"		
Savon aux amandes nu en caissettes de 50 morceaux, le cent		3.75
Savons enveloppés en boîtes, cent modèles différents, depuis 30 cts jusqu'à \$4.25 la douzaine.		
Poudre de riz "Parlissette". La doz.		0.48
Poudre de riz "Gilberta". La doz.		0.60
Poudre de riz "Velouté de Rose Lys". La douzaine		0.96
Poudre de riz en boîtes fantaisie, 30 modèles différents (depuis 50 cents jusqu'à \$4.50 la douzaine).		
Dentifrices de Botot.		
Eau de Botot, flacons avec bouchons, depuis la douzaine		4.00
Eau de Botot, flacons Stilligoute, depuis la douzaine		5.00
Pâte Dentifrice Botot en tubes. La douzaine		1.50
Pâte Dentifrice en boîtes porcelaine. Petit Modèle. La douzaine		2.45

Pâte Dentifrice en boîtes porcelaine. Grand Modèle. La douzaine	5.85
Le "Sublime de Bottot" pour les cheveux. La douzaine	8.50
Pétrole Hahn contre la chute des cheveux. Petit Modèle. La doz.	6.75
Pétrole Hahn contre la chute des cheveux. Grand Modèle. La doz.	12.00
Produits Pharmaceutiques. La doz.	
Comprimés aux sels de Vichy (Flacons de 100 comprimés)	3.00
Pastilles de Vichy à la Menthe en boîtes	1.75
Pastilles de Vichy à la Menthe, en demi-boîtes	1.15
Charbon Naphtolé Granulé H. Jouisse	5.50
Glycérophosphate de Chaux granulé "Thévenot", en flacons	4.50
Levure de Bière granulée "Thévenot"	4.50
Sedlitz granulé "Thévenot"	3.25
Sirop Pectoral "Thévenot", au Bromoforme composé	6.00
Sirop Iodotannique Phosphaté "Thévenot"	6.00

J. M. DOUGLAS & CO.
Montréal.



Bleus à laver.
La lb.
"Blueol", boîtes 10 lbs., 50 pqt de 4 carrés. 15c
"Sapphire", btes de 14 lbs, pqt de ¼ lb., 12½c.
"Union", boîtes de 14 lbs, pqt de ¼ et 1 lb, 10c.

Soyez entendu sur le Problème du Profit

LES FÈVES AU LARD
MARQUE KITCHENER

sont égales comme qualité aux meilleures marques du marché et se vendent à 25 pour cent de moins.

Pourquoi, M. l'Épicier, ne pas faire ce profit ?

Nos fèves sont toutes cueillies à la main et empaquetées dans les nouvelles boîtes sanitaires contenant 1, 2 et 3 livres avec ou sans sauce tomates. Nous avons aussi une ligne complète de fruits et de légumes. Si votre marchand de gros ne peut pas vous en fournir, écrivez-nous directement pour les prix.

THE OSHAWA CANNING CO., Limited
OSHAWA, - - ONT.

AU COMMERCE

Nous offrons aujourd'hui un lait pur, exempt de microbes, livré en bouteilles hermétiquement closes et de conservation indéfinie :

LE LAIT LAURENTIA

Traité par un procédé exclusivement mécanique, répond à toutes les exigences de la Profession Médicale et à tous les besoins de la famille. **La Crème Laurentia** est traitée par le même procédé.

LE LAIT MATERNISÉ est la nourriture idéale pour le bébé—se rapproche le plus du lait maternel.

DEMANDEZ NOS PRIX.

La Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée
21, RUE ST-PIERRE, MONTREAL. TEL. BELL MAIN 4619.

Les Marchandises de Rowat se
Vendent Rapidement.

Propriétaires:

ROWAT & CO.,

Glasgow,
Ecosse.

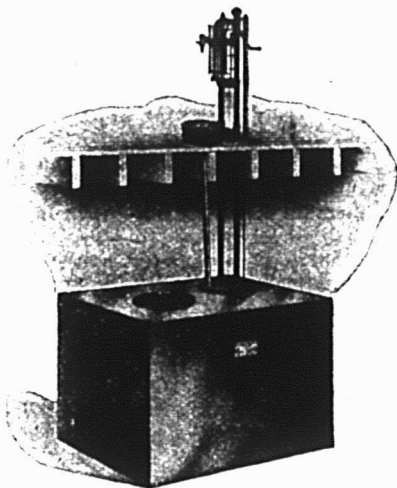
Distributeurs Canadiens :—Snowdon & Ebbitt, 325 Edifice Coristine, Montréal, Québec, Ontario, Manitoba et le Nord-Ouest ; F. K. Warren, Halifax, N. E. ; F. H. Tippet & Co., St. John, N. B. ; C. E. Jarvis & Co., Vancouver, C. A.

Une Affaire Honnête pour vous-même

Ne tenez pas d'huile pour la commodité de vos clients. Votre capital, votre esprit et votre temps valent mieux qu'un simple "Merci".

Sans doute vous avez souvent pensé, en remplissant les bidons de vos clients, que, tout bien considéré, les mains huileuses, l'odeur, la contamination d'autres marchandises, les planchers imbibés d'huile, le risque d'incendie, l'évaporation, le coulage des fûts, les robinets qui dégouttent, les bidons qui débordent, les mesures et entonnoirs, — tous ces inconvénients et toutes ces petites pertes combinés, absorbent inévitablement vos quelques cents de profit, et vous vous êtes fait le raisonnement que vous ne pouviez faire autrement que de tenir de l'huile comme commodité.

UN RESERVOIR A HUILE BOWSER A POMPE ET A MESURE AUTOMATIQUE



changerait tout cela, rendrait payantes, propres et agréables vos ventes d'huile. Avec un Bowser vous vendez chaque gallon d'huile tout aussi vite, aussi commodément avec des mains aussi propres et en faisant des profits aussi sûrs que lorsque vous vendez un paquet de thé.

Procurez vous notre brochure gratuite, montrant comment gagner de l'argent sur votre huile, assurant une affaire honnête pour vous même et pour vos clients. Demandez simplement la brochure No 84.

S. F. BOWSER & Co., Limited

66 et 68 ve Frazer
Toronto, Ont.



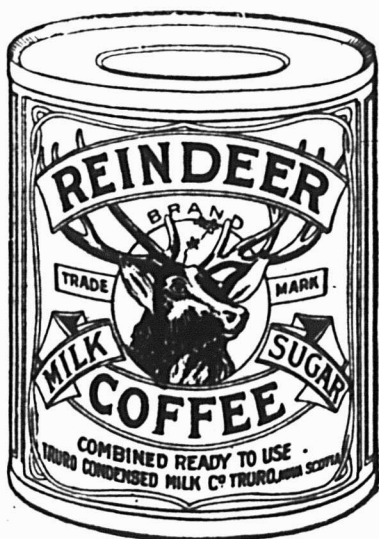
Cette affiche tentante (9' 3" x 7') en couleurs naturelles, est affichée dans tout le Canada par la

CANADIAN POSTER COMPANY.

Edifice Power, - - Montréal.

Consultez-nous au sujet de vos annonces.

CAFÉ REINDER Avec Lait et Sucre.



Prêt pour

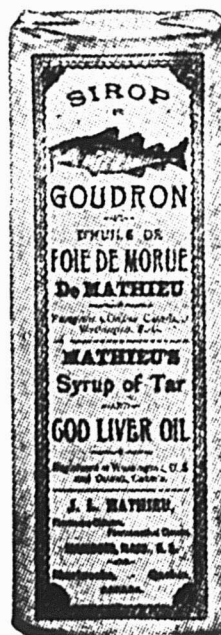
l'Usage.

Aucune difficulté pour la Préparation.....
... Ajoutez simplement de l'Eau Bouillante

THE TRURO CONDENSED MILK CO., Limited
TRURO, N. E.

Le Sirop Mathieu

(DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE)



Voici la saison où l'on vend de grandes quantités de "SIROP MATHIEU (de Goudron et d'Huile de Foie de Morue)." C'est le temps où tout le monde que vous rencontrez a le rhume et touse. Les neuf-dixièmes de ces gens demandent du "SIROP MATHIEU" (de Goudron et d'Huile de Foie de Morue) car l'efficacité de ce remède est reconnue. **Morale:** Ayez un bon approvisionnement de SIROP MATHIEU—il se vend vite et vous donne un profit raisonnable.

Les "POUDRES NERVINES" MATHIEU combinées avec le "SIROP MATHIEU" sont le meilleur remède que l'on puisse trouver contre la Grippe, les Frissons févreux, etc.

Envoyez nous votre commande aujourd'hui même.

LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire
SHERBROOKE, P.Q.

L. CHAPUT FILS & Cie., Dépositaires en Gros
MONTREAL.

The EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd

Montréal

Empois de buanderie

	La lb
No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lbs.	0.06½
No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lb.	0.06½
No 1 Blanc, barils et petits barils	0.06
Canada Laundry (cse de 40 lbs.)	0.05½
Silver Gloss, btes à coulisses, 6 lbs.	0.07½
Silver Gloss, canistres de 6 lbs.	0.07½
Kegs Silver Gloss gros cristaux	0.06½
Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb.	0.07½
Benson's Satine, cartons de 1 lb.	0.07½
Canada White Gloss, pqts de 1 lb.	0.06
Benson's Enamel, par boîte de 20 et 40 paquets	1.50 et 3.00

Empois de cuisine

Benson's Celebrated prepared Corn, Boîtes de 20 et 40 lbs.	0:07½
Canada Pure Corn Starch, boîtes de 20 et 40 lbs.	0.05½

Empois de riz "Edwardsburg"

No 1 blanc, étiquette chromo, cartons de 1 lb.	0.10
--	------

N. K. FAIRBANK COMPANY,

Montréal



Prix du Saïndoux Composé, Marque BOAR'S HEAD.

Tierces . lb.	0.12½
Demi qrts lb.	0.12½
Tinettes, 60 lbs.	0.12½

Seaux en bois, 20 lbs.	2.60
Chaudières, 20 lbs.	2.50
Caisnes, 3 lbs.	0.13½
Caisnes, 5 lbs.	0.13½
Caisnes, 10 lbs.	0.13½

E. W. GILLETT CO., LTD.

Toronto, Ont.

Levain en Tablettes

"Royal."

Boîtes 36 paquets à

5c. . . . la boîte \$1.15



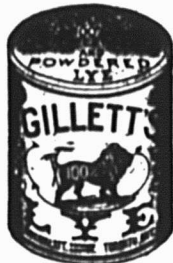
Lessive en Poudre de Gillett.

La cse

4 doz. à la caisse \$3.50

3 caisses 3.40

5 caisses ou plus . 3.35



Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun.

La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50

4 doz. de 4 oz. . . 0.75

4 doz. de 6 oz. . . 1.00

4 doz. de 8 oz. . . 1.30

4 doz. de 12 oz. . . 1.80

2 doz. de 12 oz. . . 1.85

4 doz. de 16 oz. . . 2.25

2 doz. de 16 oz. . . 2.30

1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00

1 doz. de 5 lbs. . . 9.50

2 doz. de 6 oz. . . à

1 doz. de 12 oz. } La Cse

1 doz. de 16 oz. } \$6.00



Soda "Magic"

La cse

No 1 caisse 60 pqts de 1 lb. . . 2.60

5 caisses 2.50

No 2 caisse 120 pqts de ½ lb. . . 2.60

5 caisses 2.50

No 3 caisse

30 pqts. de 1 lb. } \$2.60

et 60 pqts. de ½ lb. }

5 caisses \$2.50

No 5 caisse

100 pqts. de 10 oz. 2.65

5 caisses 2.56

Crème de Tartre de "Gillett"

La doz.

½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) \$.90

½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) 1.80

La cse

4 doz pqts., ½ lb. . . { assor. } \$7.20

2 doz. pqts., ½ lb. . . { tis. } La doz.

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) \$2.00

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) \$3.75

La lb.

5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse) 0.30

10 lb. boîtes en bois 0.27½

25 lb. seaux en bois 0.27½

100 lb. barils 0.25½

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

360 lb. barils 0.25

Ciment Granit "VOL-PEEK."



est une découverte merveilleuse. Il sert à raccommoder tout ustensile percé par l'usage. Il n'est besoin d'aucun outil pour s'en servir. Il coûte très peu et est très économique. Toute personne qui s'en sera servie une fois, sera obligée d'admettre que ce Ciment est indispensable dans chaque famille.

Tous les marchands devraient s'en procurer, ils y trouveraient leur profit. Pour toute information, adressez-vous à

N. A. Bedard & Cie., 45, rue William, MONTREAL.

Seuls Agents dans la Province de Quebec pour H. NAGLE & CIE., Manufacturers.

BONBONS. VIAU BISCUITS.

Y a-t-il dans le commerce des friandises plus délicieuses que celles de cette maison? ¶ Les détaillants ont-ils plus de satisfaction d'acheter d'autres marques? ¶ Tout le monde sait que Qualité est la devise de la maison.

VIAU & FRERE, - - - Viauville, Montréal.



Les Connaisseurs

Apprécient les Célèbres

Pipes "Peterson."

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabricant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

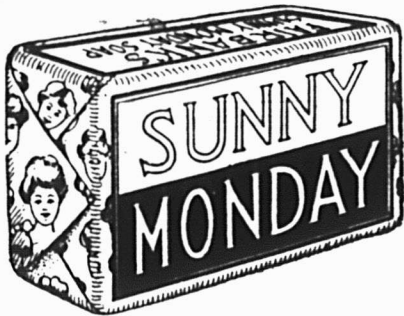
Propriétaires des
Célèbres Marques



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN, TRUDEAU & CIE

22. RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.



Savon de Buanderie

SUNNY MONDAY

"Ne Contient pas de Résine"

Vous ne courez aucun risque quand vous recommandez
le SAVON SUNNY MONDAY.

Le SAVON SUNNY MONDAY est aussi absolument pur
qu'un savon peut l'être; seuls les ingrédients de la plus
haute classe entrent dans sa manufacture, et ce qu'il y
a de mieux, il ne contient pas de résine.

Le SAVON SUNNY MONDAY donne un bon profit à
l'épicier et satisfait la clientèle.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY

MONTREAL, CAN.

GUINN, LANGLOIS & Co., Limited,



Prix du saindoux
composé,
marque EasiFirst.

Montréal.

Barres	0.13
Demi-quarts.	0.13½
Tinnettes, 60 lbs.	0.13½
Seaux en bois, 20 lbs.	2.70
Chaudières, 20 lbs.	2.60
Caisses, 3 lbs.	lb. 0.13½
Caisses, 5 lbs.	lb. 0.13½
Caisses, 10 lbs.	lb. 0.13½
Pains moulés d'une livre	0.14½

A. HANDFIELD,

11 rue Bonsecours, Montréal.

Sirup d'érable composé, lb.	0.08
Sirup d'érable composé, gal.	0.60

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF
CANADA, Limited

Cigarettes.

Le 1000

Richmond Straight Cut	12.00
Sweet Caporal	8.50
Athlete	8.50
Old Judge	3.50
New Light (tout tabac)	8.50
Sub-Rosa Cigarros (tout tabac)	8.50
Derby	6.55
Old Gold	6.30
Prince	5.75
Sweet Sixteen	5.75
Dardanelles ordinaires	12.25
Dardanelles, bouts en liège ou en argent	12.50
Murad (turques) bouts en papier.	12.00

Moguls, bouts en papler ou en liège.	12.00
Yildiz (turques)	15.00
Yildiz Magnams, bouts en papler, en liège ou en or	20.00

Tabacs à cigarettes. La lb.

Puritan et B. C. No 1	1/12s 1.00
Sweet Caporal	1/13s 1.15

Tabacs coupés. La lb.

Old Chum	10s 0.79
Lord Stanley, Tins 1-2 lb.	1.05
Meerschaum	10s 0.79
Athlete Mixture, Tins 1-2 et 1-4 lb.	1.35
Old Gold	12s 0.95
Seal of North Carolina	12s 0.95
Duke's Mixture (Cut Plug)	0.82
Old Virginia, ppts 1-2 et 1 lb.	0.72
Duke's Mixture (Granulated), 1-10s. Bags 5 lb. carton	0.85
Bull Durham, 1-10 bags, 5 lb. carton	1.25
1-16 bags, 5 lb. carton	1.25

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA,
Limited, Montreal.

(Empire Branch).

Tabacs à chiquer.

La lb.

Moose bars 5½ cuts to the lb., ¼ butts 8 lbs.	0.40
Snowshoe bars, 6½ cuts to the lb., Butts. 22 lbs., ½ butts., 11 lbs.	0.43
Black Watch	12s 0.45
Black Watch	6s 0.44
Bobs	6s et 12s 0.46
Currency	12s 0.46
Old Fox	12s 0.44
Pay Roll	7½s 0.56

Tabacs à fumer.

La lb.

Empire	6s et 12s 0.44
Rosebud	6s 0.45

Ivy	7s 0.50
Shamrock	6s 0.45
Tabac haché.	La lb
Great West (Sac)	8s 0.50

HENRI JONAS & CIE.

Montréal.

Extraits Culinaires. La doz

1 oz. Plates. Triple concentré	0.80
2 oz. Plates. Triple concentré	1.50
4 oz. Carrées. Triple concentré	1.75
2 oz. Carrées. Triple concentré	3.00
8 oz. Carrées. Triple concentré	6.00
16 oz. Carrées. Triple concentré	12.00
2 oz. Rondes. Quintessence	1.75
2½ oz. Rondes. Quintessence	2.00
5 oz. Rondes. Quintessence	3.50
8 oz. Rondes. Quintessence	6.00
4 oz. Carrées. Quintessence. Bouchons émerl	3.50
8 oz. Carrées. Quintessence. Bouchons émerl	7.00
2 oz. Anchor	1.00
4 oz. Anchor	1.75
8 oz. Anchor	3.00
16 oz. Anchor	6.00
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.75
4 oz. Golden Star "Double Force"	1.25
8 oz. Golden Star "Double Force"	2.25
16 oz. Golden Star "Double Force"	4.25
2 oz. Plates. Soluble	0.75
4 oz. Plates. Soluble	1.25
8 oz. Plates. Soluble	2.25
16 oz. Plates. Soluble	4.25
1 oz. London	0.50
2 oz. London	0.75
Extraits à la livre de	\$1.00 à 3.00
Extraits au gallon de	\$6.00 à 24.00
Mêmes prix pour Extraits de tous fruits.	

Saumon Marque Quaker

Votre clientèle a besoin de conserves d'une haute catégorie uniforme. Vous ne pouvez pas vous permettre de servir des qualités inférieures à vos clients.

Un essai, et vous-même ainsi que vos clients, insisterez pour avoir la MARQUE QUAKER.

MATHEWSON'S SONS, --- EPICIERIS EN GROS,
202, RUE MCGILL, MONTREAL.

L'EAU DE VICHY ST-YORRE

"SOURCE REGENTE," NON DECANTEE,

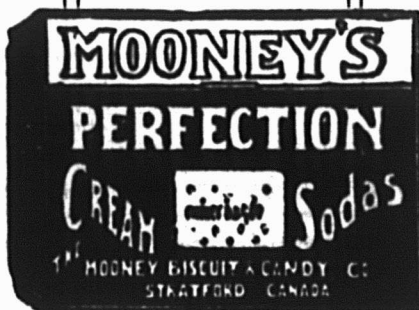
est NATURELLE, pure, richement minéralisée. Légèrement gazeuse, son goût est agréable, son effet assuré. Son prix très avantageux en fait pour le marchand un ARTICLE RÉCLAME très précieux.

COMPAGNIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANÇAISE

Importateurs directs, seuls agents pour le Canada.

232 RUE LEMOINE

MONTREAL



Il y a toujours une forte demande de la part des personnes allant camper ou en pique-nique pour un bon Biscuit au Soda.

Mettez-vous en stock les **Sodas à la Crème "Perfection" de Mooney,**

la sorte qui parvient toujours à votre client dans un état frais et croustillant ?

C'est une ligne qui ne manque jamais de donner satisfaction et qui laisse une bonne marge de profit.

Ces biscuits sont très agréables au goût et parfaitement purs.

Voyez vos Stocks.

The Mooney Biscuit & Candy Co., Limited

Stratford, Can.

Vous pouvez recommander fortement à vos clients les

FLY PADS
DE WILSON.

Chaque paquet de dix cents peut détruire plus de mouches que du papier collant pour une valeur de \$8.00.

Lacaille, Gendreau & Cie

Successeurs de Chs. Lacaille & Cie

EPICIERS EN GROS

Importateurs de Mielasses, Sirops
Fruits Secs, Thés, Vins, Liqueurs,
Sucre, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Mosse de Sicile et
de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

"LA FAVORITE"

La Mine par excellence pour les poëles.
Elle donne un lustre permanent,
Ne tache pas les mains.

CIRAGE COON

La meilleure combinaison de cirage à chaussures, conserve le cuir et lui donne un lustre parfait.

PROTECTORINE

La meilleure graisse pour harnais, assouplit et conserve le cuir en le mettant à l'épreuve de l'eau.

Vernis "UNCLE SAM"

Donne à la chaussure un brillant étincelant et durable.

Ces produits sont en vente chez tous les Epiciers en gros. S'adresser au besoin à

Uncle Sam Dressing Co. Lanoraie, P.Q.

Représentants à Québec: BOIVIN & GRENIER
63 RUE DALHOUSIE

Laurence & Robitaille

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAU ET CLOS

Coin des rues Craig et St-Denis

MONTREAL

Bell Tél., Main 1488—Tél. des Marchands, 804

CLOS AU CANAL

Coin des rues William et Richmond

Bell Tél., Main 3844

LES PRINCIPAUX
EXPÉDITEURS
D'ŒUFS,
DE BEURRE,
DE FROMAGE ET
DE VOLAILLES
TROUVENT QUE
LA MAISON

**GUNN, LANGLOIS
& CIE., Limitée**

EST
L'INTERMEDIAIRE
LE PLUS
PROFITABLE
ET LE
PLUS
SATISFAISANT
POUR METTRE
LEURS
MARCHANDISES
SUR LE
MARCHÉ.

Si nous ne pouvons rien vous acheter, peut-être pouvons-nous vous vendre quelque chose. Faisons connaissance d'une manière ou d'une autre. Nous tenons toutes les lignes se rattachant à la Ferme et à la Crèmerie, et tous les Produits des Maisons de Salaison.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

Fabricants de Farine "FIVE ROSES"

MEUNERIE A KEEWATIN
Capacité 9000 barils par jour

MEUNERIE A PORTAGE LAPRAIRIE
Capacité 1500 barils par jour

Capacité Totale 10500 barils par jour.

Bureaux: MONTREAL, TORONTO,
WINNIPEG, KEEWATIN,
PORTAGE-LAPRAIRIE.

"Elite"

CHOCOLAT

Non Sucré

DES EPICIERS
POUR TOUS LES
Besoins de la Cuisine

Tablettes de 1/4 lb

FABRIQUE PAR

JOHN P. MOTT & CO.,
HALIFAX, N. S.

J. A. TAYLOR, Agent, MONTREAL.

Chocolat "BORDO" Marque Enregistrée.

La Friandise que Tous peuvent Manger.

Vous cherchez à faire plus d'affaires.

Vous désirez quelque chose de mieux qu'une "demande ordinaire." Vous désirez un Leader—un article qui ait de la prise sur la clientèle et qui se vende encore et encore sans que vous ayez besoin de flatter le public pour qu'il en achète, un article qui pousse à des commentaires favorables et établisse une clientèle soutenue et peu ordinaire. Des quantités de marchands contrôlent le commerce du chocolat dans leur district en vendant le chocolat "BORDO," dont la fabrication et la saveur sont distinctes. Rien ne l'égale exactement.

Si vous avez la marque de la M. B. CO., vous avez le seul chocolat original "BORDO."

Vendu en paquets de 10c., et en boîtes de 5 lbs.

The Montreal Biscuit Company, "LES CRÉATEURS" MONTREAL

The Montreal Biscuit Company, Montreal.

Messieurs :

Veuillez m'envoyer des échantillons de Chocolat "BORDO" et des renseignements complets sur votre proposition spéciale concernant les Chocolats de Haute Qualité.

Inscrivez votre nom et votre adresse et envoyez immédiatement par la poste. Votre dépense de 2c. vous sera profitable.

Demandez l'Encre Noire

MARCEL

PARIS, FRANCE.

En vente chez les principaux Epiciers et
Libraires en Gros.

Agent Général pour le Canada :

M. J. LACHAPBLLE

229, rue St-Hubert, Montreal.

Les Chevaux

en mauvais état sont simplement ramenés à leur pleine capacité de travail, quand on les nourrit de

Molassine Meal.

Cet aliment améliore la digestion, prévient et guérit les douleurs intestinales, diarrhées et toux et améliore remarquablement les Robes.

Pour matière à lire et prix,
s'adresser à

ANDREW WATSON,
SEUL IMPORTATEUR.
91 PLAGE D'YOUVILLE,
MONTREAL.

Les Mères ayant une Grosse Famille

vous remercieront de leur vendre

Les Fèves au Lard de "CLARK"

qui procurent un repas amplement nourrissant et excellent à moitié prix de ce que coûte la viande.

Les Fèves au Lard de "CLARK"

représentent le modèle type de qualité pour cet article au Canada.

Elle sont l'objet d'une vaste publicité et sont constamment en demande.

Wm. CLARK
MONTREAL

Manufacturiers de Spécialités Alimentaires
de Haute Qualité.

LA FARINE PRÉPARÉE

(SELF-RAISING FLOUR)

DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

14 et 16 rue Bleury - MONTREAL

CONFITURES PURES

DE UPTON

CONFITURES PURES,
NOUVELLE SAISON,
- - DE UPTON, - -
MAINTENANT PRÊTE.

Absolument pures et de saveur délicieuse, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

Pure Marmelade
d'Oranges
de UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

52 DES PLUS HAUTES RECOMPENSES
EN EUROPE ET EN AMERIQUE

LES CACAOS ET CHOCOLATS

PURS, DE HAUT GRADE

DE

WALTER BAKER & CO.

LIMITED



Leur Cacao pour le Déjeuner, est absolument pur, délicieux, nutritif et coûte moins de 1 cent par tasse.

Leur Chocolat Premium No 1, Enveloppes Bleues, Etiquettes Jaunes, est le meilleur chocolat nature sur le marché, pour l'usage de la famille.

Marque de Commerce.

Leur Chocolat Caracas au sucre est le plus fin chocolat à manger qui soit au monde.

Un livre de recettes de choix, en Français, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Walter Baker & Co., Limited

Etablis en 1780

DORCHESTER, MASS.

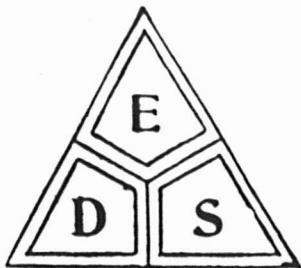
Succursale, 86 rue St-Pierre,
MONTREAL.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam Seed," fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.

PURS A 100 POUR CENT

Voilà une recommandation d'une influence énorme sur la plus grande partie du public acheteur—sur les personnes qui demandent des *aliments purs*. Nous n'avons pas à compter sur notre propre déclaration non soutenue à savoir que les

Confitures, Gelées, Jus de Raisin et Catsup, Marque "E. D. S."



sont aussi purs que ce qui peut être produit par le soin, l'habileté et des méthodes modernes et sanitaires. Veillez à vos propres intérêts en vous procurant le Bulletin No 194 au Département du Revenu de l'Intérieur. Vous ne pouvez pas avoir de plus forte recommandation en faveur de la Marque "E. D. S." Procurez-vous aujourd'hui même un exemplaire de ce Bulletin. Elle vous dessinera les yeux et vous convaincra que vous devrez ménager une large place sur vos rayons pour les marchandises "E. D. S.", si vous désirez servir la clientèle difficile.

Faits par **E. D. SMITH,** Dans ses Fermes à Fruits. **WINONA, ONT.**

Agents: **N. A. HILL, 25 Front E., Toronto; W. H. DUNN, Montréal; MASON & HICKEY, Winnipeg; R. B. COLWELL, Halifax, N.E.; J. GIBBS, Hamilton.**



Elle n'accepterait, comme présent, aucun autre Sel que le

SEL WINDSOR

pour la table et la crèmerie.

Elle sait que le Sel "Windsor" est pur—qu'aucune substance adultérante n'y est ajoutée pour l'empêcher de se coaguler—et qu'il donne une saveur délicieuse aux aliments, au beurre et au fromage.

Elle sait aussi qu'aucun autre sel n'est "tout aussi bon."

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED
WINDSOR, ONTARIO

Moutarde Française.	La Grosse
2 doz. à la caisse.	
Pony	7.50
Medium	10.00
Large	12.00
Small	7.20
Tumblers	10.80
Egg Cups	12.00
No. 67 Jars	12.00
2 doz. à la caisse.	
Mugs	12.00
Nugget Tumblers	12.00
Athenian Tumblers	12.00
Goblets	12.00
1 doz. à la caisse.	
No. 64 Jars	15.00
No. 65 Jars	18.00
No. 66 Jars	21.00
No. 68 Jars	15.00
No. 69 Jars	21.00
Vernis à chaussures.	La doz.
1 doz. à la caisse.	
Marque Froment	0.75
Marque Jonas	0.75
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau	2.00

THE LAING PACKING & PROV. CO.,
Montréal, Canada

Lard en Baril Marque "Anchor"

Lard pesant, Canada Short Cut, Mess, bri.	30.00
Lard pesant, Canada Short Cut, Mess, 1-2 bri.	15.25
Lard de famille, dos, Canada Short Cut, Mess, bri.	29.50
Lard de famille, dos, Canada Short Cut, Mess, 1-2 bri.	15.00
Lard léger, clair, bri. (manque)	

Lard pesant, Brown Brand, désossé, tout gras, bri. (manque)	
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, bri.	32.50
Lard de flanc, pesant, bri.	31.00
Pickled Rolls, bri.	30.00
Bean Pork, petits morceaux gras, baril	25.00
Saindoux Composé Raffiné choix Marque "Anchor"	
Tierces, 375 lbs. lb.	0.12
Boîtes, 50 lbs. net (doublure parchemin) lb.	0.12½
Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) lb.	0.12½
Seau de bois, 20 lbs. net	\$2.50 0.12½
Seau de fer-blanc, 20 lbs. brut	\$2.35 0.11½
Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, bleu	0.12½
Caisnes 5 lbs., tins, 60 lbs. en caisse, Bleu	0.12½
Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse	0.12½
Briques, 60 lbs. en cse, pqts 1 lb.	0.13½
Saindoux Marque "Anchor" (Garanti absolument pur).	
Tierces, 375 lbs.	0.15½
Boîtes, 50 lbs. net, (doublure parchemin)	0.15½
Tinettes, 50 lbs. net (tinette imitée)	0.15½
Seau de bois, 20 lbs. Net (doublure parchemin)	\$3.20 0.16
Seau en fer-blanc, 20 lbs. brut	\$3.05 0.15½
Caisnes, 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, Rouge	0.15½
Caisnes, 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisse, Rouge	0.15½

Caisnes, 3 lbs. tins, 60 lbs. en caisse Rouge	0.16
Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs. en caisse	0.16½
Viandes fumées	
Jambons: Notre meilleure qualité.	
Extra gros, 25 lbs. et plus (très gros)	0.17
Gros, 18 à 25 lbs.	18
Moyens, 13 à 18 lbs.	0.19
Petits, 10 à 13 lbs.	0.20
Jambons désossés, roulés, gros, 16 à 25 lbs.	0.19
Jambons désossés, roulés, petits, 9 à 12 lbs.	0.20
Bacon, à déjeuner, marque anglaise, sans os, choisi	0.20
Bacon de Brown, à déjeuner, marque anglaise, sans os, épais	0.19½
Bacon de Laing, Windsor, dos pelé	0.22
Petit Bacon, épicé, désossé	0.17
Jambons de Laing, choisis "Plaque-Nique"	0.17
Bacon choisi, Wiltshire, côté 50 lbs	0.18
Cottage Rolls (manque)	
Saucisses fumées	
Bologna (Bondon de Boeuf)	0.08
Bologna (Enveloppe crée)	0.08
Brunswick (Beef Middles)	0.08
Frankfurts	0.09
Polish	0.09
Garlic	0.09
Empress (Poulet, jambon et langue) doz.	1.10
Saucisses fraîches	
Saucisses de porc (tripes de porc)	0.08
Saucisses de porc (tripes de mouton)	0.09
Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.)	0.09
Saucisses de fermier	0.12

Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.)	0.08
Boudin blanc	0.07
Boudin noir	0.08

AGENCES

LAPORTE MARTIN & CIE, LTEE, Montréal.

Eaux de Vichy.

	c/s	
La Capitale, c/c 50 btl. Qts.	5.00	
La Neptune, c/s 50 btl. Qts.	6.00	
La St-Nicholas, c/s 50 btl. Qts.	7.00	
La Sanitas (Gazeuse), 50 Bout.	8.00	
La Sanitas (Gazeuse), 100 Bout.	9.00	

Eau "Vichy Limonade"

	50 Qts.	50 Pts.
La Savoureuse	7.50	5.00
La St Nicholas	8.00	5.50

Eaux de table

	50 Qts.	100 Pts.	100 Splits
Sun-Ray Water "Gazeuse"	6.50	8.50	7.50
Sun-Ray Water "Naturelle"	6.50		

Ginger Ale Importé

Belfast Mineral Water Co.		
"Trayders" Brand	Doz.	1.20
"Extra Dry"	Doz.	1.30

Hulle d'Olive

Minerva.		
c/s 12 btl. 1 litre		6.50
c/s 12 btl. Qts.		5.75
c/s 24 btl. Pts.		6.25
c/s 24 btl. 1/2 Pts.		4.25

Légumes "Le Soleil"

Petits pois.
 Sur-Extra Fins, Extra Fins, Très Fins, Fins, Mi-Fins, Moyens No 1, Moyens No 3
Haricots.
 Verts, Nains Extra Fins, Verts Fins, Verts Moyens, Verts Coupés.
Asperges.
 Branches géantes, grosses, extra fines, coupées sur-extra, 1er choix, 2e choix, pointes, têtes, Macédoines, Eplnards, Flageolets.—Prix sur demande.

JOHN P. MOTT & CO.

J. M. Douglas & Co., Agents, Montréal.
Chocolats et Cacaos Mott.



	Elite	per doz.	0.90
		La lb.	
	Prepared Cocoa		0.28
	Breakfast Cocoa		0.38
	No 1 Chocolate		0.32
Diamond Chocolate			0.24
Navy Chocolate			0.29
Cocoa Nibbs			0.35
Cocoa Shells			0.05
Confectionery Chocolate		0.18 à 0.30	
Plain Chocolate Liquors		0.18 à 0.35	
Vanilla Stick		la gr.	1.00



ST. CHARLES CONDENSING CO'Y.,

Ingersoll, Ont., Can.

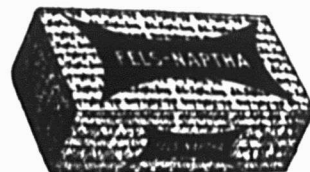
Laits et Crèmes Condensés.

St. Charles "Family"		3.50
St. Charles "Baby", 4 doz., la cse		2.00
St. Charles "Hotel"		3.70

Lait "Silver Cow"	4.55
"Purity"	4.25
"Good Luck"	4.00

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:	
Moins de 5 caisses	\$ 5.00
Cinq caisses ou plus	4.95

SALADA TEA CO.



THÉS DE CEYLAN "SALADA."

	Gros.	Détail
Etiquette Brune, 1's et 1/2's	\$0.25	\$0.30
Etiquette Verte, 1's et 1/2's	0.27	0.35
Etiquette Bleue, 1's, 1/2's, 1/4's et 1/8's	0.30	0.40
Etiquette Rouge, 1's et 1/2's	0.36	0.50
Etiquette Dorée, 1/2's	0.44	0.60



SNAP CO., LTD.

Montréal.

Snap Hand Cleaner.

Cse de 3 doz.	3.60
Cse de 6 doz.	7.20
	80 jours.

Profitable

Tel que fourni à Sa Majesté le Roi.

Délicieux

Tel que fourni à la Chambre des Communes Britannique.

Cordial au Jus de Citron de "Stower."

Peu de personnes achèteraient du Jus de Citron ordinaire, si elles essayaient une bouteille de CORDIAL au JUS DE CITRON de "STOWER," tout prêt pour l'usage, mélangé pour convenir exactement au goût des plus difficiles, et si commode.

Le CORDIAL au JUS DE CITRON est un des breuvages les plus populaires. Il est délicieux, étanche la soif, tient en excellent état le sang et les organes de la digestion.

Le CORDIAL AU JUS DE CITRON de "STOWER" est préparé au moyen de jus de Citron fraîchement comprimé, toute impureté étant enlevée avec soin. Il ne fermente pas et est sucré avec le meilleur sucre en pain raffiné.

PAS DE GOUT DE MOISI.

ARTHUR P. TIPPET & CO., SEULS AGENTS



BLACK JACK

Rapide, Propre, Commode.

ESSAYEZ-LE

En vente chez Tous les Marchands de Gros.

Boîtes 3/4 lb.—3 doz. par caisse.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné "BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

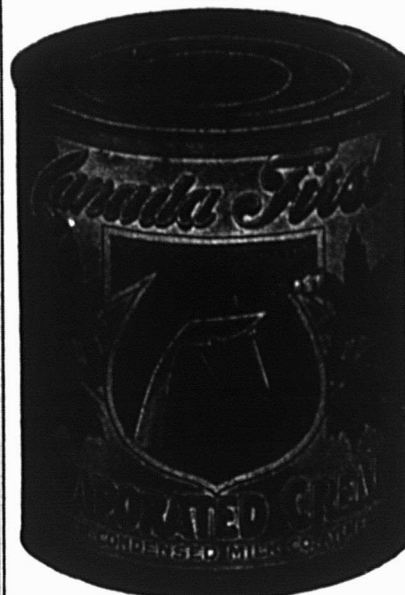
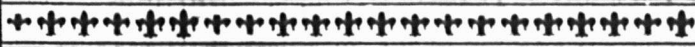
82, rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.



Prenez note de la marque—Y & S—placée sur notre Gomme à la Pepsine. Cette marque—Y & S—est employée par nous et par nos devanciers depuis quarante ans et placée sur la réglisse en bâtons la plus connue aux Etats-Unis et au Canada. Cette marque signifie une qualité tout aussi élevée quand elle est mise sur notre gomme à mâcher. Quatre arômes: Réglisse, Peppermint, Wintergreen et Menthe Verte. Chaque morceau est enveloppé séparément, 5 morceaux par paquets, 20 paquets par boîte. Commandez à votre fournisseur une boîte à titre d'essai, assortie, si vous le voulez.

National Licorice Co.
MONTREAL



Rien de pareil pour Bébés et Malades. Pareil à quoi? A la

Crème Evaporée Canada First

C'est la crème évaporée la plus pure, la plus aisément digérée et nourrissante qui soit produite. Elle est parfaitement stérilisée, non sucrée et manufacturée avec le plus grand soin et la plus grande pro- Elle vaut la peine d'être

preté. Tenez-vous cette marque? recommandée.

Donnez un ordre à votre fournisseur.

The Aylmer Condensed Milk Co., Limited
AYLMER, - ONT.



Le Favori de la Cuisinière!

Tenez un bon approvisionnement de



Donnez un Ordre à votre Fournisseur

SODA A PATE
"COW BRAND"

Aucune autre ligne sur le marché ne peut s'en approcher pour la force, la pureté et la confiance qu'on peut lui accorder.

Le soda "Cow Brand" est une ligne que vous pouvez tenir et mettre en stock sans hésitation.

VOYEZ VOS STOCKS

CHURCH & DWIGHT
Manufacturers LIMITED
MONTREAL

CHAQUE BOITE



GARANTIE

ST. CHARLES CREAM

Crème Evaporée

St. Charles

MEILLEURS PROFITS, PLUS DE VENTES, CLIENTS SATISFAITS

Avec un Bon Stock de Marchandises St. Charles.



St. Charles Condensing Co'y.
INGERSOLL, ONT. CANADA.

ECODA



Cow Brand

Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
Caisse, 120 paquets de 1-2 lb., \$3.00.
Caisse, 30 ppts. 1 lb. et 60 ppts. 1-2 lb., \$3.00

Caisse de paquets de 5c., contenant 96 paquets, \$3.00.

ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal.
Lime Juice "Stowers" La cse

Lime Juice Cordial, 2 doz. pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz. pts. 3.50
Double Refl. Lime Juice 3.50
Lemon syrup 4.00

THE UNCLE SAM DRESSING CO.,
Lanoraie, P.Q.

Vernis "Uncle Sam"

Bout. 6 oz. No 1 1.80
Bout. 4 oz. No 1 1.25
Bout. 4 oz., No 2 doz. 0.90
Bout. 4 oz., (bout. nue) doz. 0.75

Vernis Chocolat.

Bout. 6 oz., No 1 1.80
Bout. 4 oz., No 1 1.25

Vernis noir No 1 Extra Brls 40 gallons 1.60

Vernis noir No 1 Extra Cans 1 à 5 gallons 1.75

Vernis chocolat No 1, brls 40 gals. 1.60
Vernis chocolat No 1, Extra cans 1 à 5 gallons 1.75

Graisse "Protectorine"

(Pour harnais et chaussures).

Boîtes 8 oz. 1.25
Boîtes 4 oz. 0.75

Clirage Combiné "Coon".

Clirage à Chaussures "Coon" doz. 0.75

Mine à Poêle "Favorite"

Mine "Favorite", No 4, doz. 0.45
Mine "Favorite", No 8, doz. 0.65

Mine "Favorite", No 12, doz. 0.75

T. UPTON & CO.,
Hamilton

Confitures garanties pures
Framboises, Fraises, Cassis, verres de 1 lb., 2 doz. par cse . doz. 1.90

Pêches, Gadelles Rouges, Groseilles, verres de 1 lb., 2 doz., par caisse doz. 1.70

Prunes, verres de 1 lb., 2 doz. par caisse doz. 1.60

Assorties
Verres de 1 lb., 2 doz. à la cse, doz. 1.75

Marmelade de Pamplemousse (Grape Fruit), verres de 1 lb., 2 doz. à la caisse doz. 1.60

Pure Marmelade d'oranges
Garantie pure.

Verres, 12 oz., 2 doz. à la cse, doz. 1.00
Verres, 16 oz., 2 doz. à la cse, doz. 1.45

Pint Sealers, 1 doz. à la cse, doz. 2.25
Quart Sealers, 1 doz. à la cse, doz. 3.25

Tins, 2 lbs., 2 doz. à la cse . lb. 0.08
Tins, 4 lbs., 2 doz. à la cse . lb. 0.08

Tins, 5 lbs., 8 au crate lb. 0.07½
Tins, 7 lbs., 12 à la caisse lb. 0.07½

Seaux en bois, 7 lbs., 6 seaux par crate lb. 0.07½

Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.07½
Miel Pur Clarifié

Verres, 12 oz., 2 doz. à la cse, doz. 1.40
White Clover

Verres, 12 oz., 2 doz. par cse (manque)
Confitures composées

Framboises rouges, Fraises, Pêches, Prunes, Gadelles rouges, Cassis, Groseilles, Bluets, Abricots, verres, 12 oz., 2 doz. par caisse, doz. 1.00

Tins, 2 lbs., 2 doz par cse . lb. 0.07½

Seaux en fer-blanc, 5 lbs, 8 seaux par crate lb. 0.07½

Seaux en fer-blanc. 7 lbs., 6 seaux

par crate lb. 0.07

Seaux en bois, 7 lbs., 6 seaux par crate lb. 0.07

Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.06½
Empaquetées en caisses assorties ou crates si désiré.

Gelées composées
Framboises, Fraises, Cassis, Gadelles rouges, Ananas, verres, 12 oz., 2 doz. à la cse doz. 1.00

Seaux en fer-blanc, 2 lbs., 2 doz. à la cse lb. 0.07½

Seaux en fer-blanc, 5 lbs., 8 seaux par crate lb. 0.07½

Seaux en bois, 7 lbs., six seaux par crate lb. 0.07

Seaux en bois, 30 lbs. lb. 0.06½
Empaquetées en caisses assorties ou crates si désiré.

Apple butter
Seaux en fer-blanc, 5 lbs., 8 seaux par caisse le seau 0.37½

Fret payé d'avance sur 5 caisses ou davantage expédiées directement de la manufacture à

Windsor, North Bay, Montréal, et à tous les points intermédiaires en Ontario.

Pour tous les autres endroits, une allocation de fret de 25 cents par cwt. sera faite.

Termes: net, sans escompte

ARCHDALE WILSON,
Hamilton

Wilson's Fly Pads, en boîtes de 50 paquets à 10c. La Bte

1 boîte 3.00

3 boîtes 2.80



SEL

Expédition soignée.

Qualité la plus haute.

Assortiment complet.

Entrepôt de Sel le plus ancien
au Canada.

VERRET, STEWART & CO.

Limited

MONTREAL

Sucre Granulé et Sucre Jaune d'Or ST-LAWRENCE

**FAITS UNIQUEMENT DE PUR
SUCRE DE CANNE.**

Les clients apprécieront l'avantage de nos sacs cousus à la machine, s'ils suivent les instructions suivantes en les ouvrant :

Couper la chaîne la plus courte près du côté du sac et tirer le fil simple. ::::

C'est une opération rapide, qui laisse le sac en état parfait.

**THE ST-LAWRENCE SUGAR REFINING
COMPANY, Limited,**
MONTREAL.

REDPATH

EST LE

Modèle-Type au
Canada

DU

Sucre Raffiné,

Manufacturé par

THE CANADA SUGAR REFINING
COMPANY, Limited

MONTREAL, P. Q.

TOT
OU
TARD

vous le tiendrez.

Pourquoi pas maintenant ?

L'épicier entreprenant trouve que

SNAP

(Le Nettoyeur Magique des Mains)

est un article de vente merveilleux, parce qu'un public intelligent et avisé sait qu'il n'y a rien d'aussi bon que SNAP pour débarrasser les mains de la crasse, de la graisse, des taches, de l'huile ou de la peinture.

Envoyez une commande. Vous serez surpris de la manière dont SNAP se vend.

DONNEZ UN ORDRE A VOTRE FOURNISSEUR

SNAP CO., Limited
MONTREAL



Oranges, Citrons, Bananes,
Fraises, Légumes verts et
Noix de toutes sortes.

PATATES "GREEN MOUNTAINS"

Les ordres par lettre ou téléphone recevront
une attention toute spéciale.

The A. P. de Sambor Import Co.,

Fruits et Légumes en Gros

8, CRAIG OUEST, - MONTREAL, QUE.
Téléphone à longue distance Main 5129

PRIX LES PLUS BAS

A. HANDFIELD

11, RUE BONSECOURS, - MONTREAL.

SUCRE et SIROP d'ERABLE

Qualité Supérieure. Prix Modéré.

Manufacturé au moyen d'un très
nouveau procédé.

Toutes les sortes de Sirop de Fruits.

Nous invitons cordialement MM. les Epiciers
à nous donner un ordre à titre d'essai.

The City Ice Co.

LIMITED

295 RUE CRAIG OUEST
Près du Carré Victoria

Téléphones, - Main 3957-3958

Succursale de l'Est, - Est 979

Succursale du Nord, St-Louis 843

GLACE PURE

PROMPTE LIVRAISON

Capacité 95,000 tonnes

Choix de Fermes Mélangées pour culture de grains, laiterie, élevage du bétail.

Des renseignements complets
seront envoyés gratuitement sur
demande adressée à

W. D. SCOTT,

SURINTENDANT
de l'Immigration.

OTTAWA, - Canada.



L'Ouest du Canada offre Une Terre Libre, le Sol le Meilleur, le Climat

le plus Beau et des Chances de Succès Sans Égales. ~ ~ ~ ~ ~

Sommaire des Règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne, qui est le seul chef d'une famille, ou toute personne mâle âgée de plus de 18 ans, peut acquérir comme homestead un quart de section de terre disponible du Dominion, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le postulant doit se présenter en personne à l'Agence ou Sous-Agence des Terres du Dominion pour le district. Une entrée par procuration peut être faite dans toute agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de celui qui se propose d'acquérir un homestead.

Devoirs.—Six mois de résidence sur la terre et de culture chaque année pendant trois ans. Un homme ayant un homestead peut habiter à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres qu'il possède en propre et occupée par lui, ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un homme occupant un homestead et dans de bonnes conditions, a la prérogative d'acheter avant d'autres un quart de section le long de son homestead. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider pendant six mois, chaque année, et au cours de six ans, à partir de la date d'entrée de son homestead (y compris le temps requis pour obtenir la patente de homestead), et cultiver 50 acres en plus.

Un homme ayant un homestead, dont les droits au homestead sont expirés, et qui ne peut pas obtenir une préemption, peut prendre un homestead acheté, dans certains districts. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider six mois, chaque année pendant trois ans, cultiver cinquante acres et ériger une maison d'une valeur de \$300.00

Superficie cultivée en blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Années.	Acres.
1902	2,665,864
1903	3,284,086
1904	3,378,301
1905	3,881,199
1906	5,013,544
1907	4,896,286
1908	5,624,000
1909	6,878,000

On s'attend à ce que l'année 1910 offre une autre forte augmentation de superficie en culture.



Satisfaction des Deux Côtés.

De nos jours, l'Épicier avisé ne met en stock que les marchandises qu'il sait devoir plaire à ses clients et donner en même temps satisfaction à lui-même.

LES

Pains de Levure "Royal"

procurent une satisfaction délicieuse à la **ménagère qui en achète**, car ils font l'espèce de pain la plus délicieuse.

¶ Ils donnent satisfaction à l'**Épicier qui en vend**, car ils ont une énorme demande et lui rapportent un profit substantiel.

¶ Si votre Marchand de Gros ne veut pas vous en fournir, envoyez-nous une commande et nous vous expédierons directement de notre magasin de Montréal.



Etablie en 1852.



Les plus hygiéniques de tous les Aliments

SONT

Les Aliments Provenant de la Mer, Marque Brunswick

Si vos stocks de Harengs "Kipped" ou de Haddock sont bas, regarnissez-les immédiatement. Nous avons la machinerie la plus moderne, les ouvriers les plus capables et la manufacture améliorée la plus sanitaire. Nos Harengs et notre Haddock sont pris dans les eaux profondes de la Baie de Fundy. Il n'est rien qui les égale pour établir la clientèle.

Tenez la marque qui se vend bien.

Tenez les marchandises qui donnent de bons résultats.

Il n'y a rien de tel que la Marque "BRUNSWICK."

CONNORS BROS., LIMITED

BLACK'S HARBOUR, N.B.

Agents:

LEONARD BROS., Montréal.
C. H. B. HILLCOAT, Sydney.
A. W. HUBAND, Ottawa.
JAS. HAYWOOD, Toronto.
CHAS. DUNCAN, Winnipeg.
GRANT OXLEY & CO., Halifax.
C. DE CARTERET, Kingston.
BUCHANAN & AHERN, Québec.
J. L. LOVITT, Yarmouth.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants
du Canada, Limitée,

80 rue St-Denis, - - - MONTREAL

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.

Union Postale, - Frs. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal".

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits pay-
ables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT" Montréal.

Rapport de la Sixième Convention Provinciale pour la Province de Québec, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada.

La Sixième Convention Provinciale pour la Province de Québec de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, s'est ouverte, Mercredi, le 20 juillet, à Montréal, au No. 80 de la rue Saint-Denis, dans l'édifice du "PRIX COURANT". Un bon nombre de délégués des différentes parties de la Province étaient présents dès dix heures. Cette Convention a remporté un succès sans précédent.

La séance de l'avant-midi a été consacrée à la réception et à l'enregistrement des délégués dont les noms suivent: —

MM. Odile Gagnon, Bordeaux; Gilbert Verville, Montréal; P. J. Côté, T. Béland, et L. E. Martel, Québec; O. Lemire, Montréal; John J. Boyer, Québec; J. A. Larochelle, Black Lake; J. G. Watson, Montréal, E. J. Turcotte, East Broughton; P. E. Beaudoin, Thetford Mines; Arthur Léger, W. U. Boivin, L. A. Picard, J. N. Aumont, M.D., J. G. Ad. Filion, J. Bureau, Montréal; E. M. Trowern, Toronto; J. O. Houle, Châteauguay; Wilfrid Laurain, Bord-à-Plouffe; L. P. Robitaille, Québec; Nelson Lalande, Montréal; J. A. Chicoine, St-Charles, Viv. Richelieu; B. W. Ziemann, Preston; Henry Walters, Ottawa; L. P. Venne, J. P. Gervais, Louis Adelstein, A. Renaud, Bruno Charbonneau, J. A. Beaudry, A. Rouleau, J. E. Bénard, Eug. Desjardins, A. Sarrazin, A. Laniel, N. Séguin, M.P.P., J. A. Labonté, Montréal, etc., etc.

On procéda ensuite à la Réception des Résolutions devant être considérées par la Convention, puis à la formation des Comités avec le résultat suivant:—

COMITE "A".—Chargé de faire rapport sur les questions provinciales.

M. P. J. Côté, Président; MM. P. E. Beaudoin, O. Gagnon, J. G. A. Filion, N. Lalande, E. P. Ronayne, N. Séguin, A. Laniel.

COMITE "B".—Chargé de faire rapport sur les questions fédérales:

M. J. O. Gareau, Président; MM. L. E. Martel, Art. Léger, J. A. Larochelle, L. A. Picard, O. Normandin, H. Walters.

COMITE "C".—Chargé de faire rapport sur les questions d'intérêt général au commerce.

M. T. Béland, Président; MM. O. Lemire, J. O. Houle, G. Verville, J. G. Watson, A. Rouleau, Eug. Desjardins, E. Chaput, A. Sarrazin.

COMITE "D".—Chargé de faire rapport sur différents sujets intéressant les diverses sections du commerce.

M. E. J. Turcotte, Président; MM. W. U. Boivin, J. J. Boyce, J. N. Aumont, J. A. Chicoine, P. J. Côté, P. J. Gervais, A. Sarrazin, J. E. Bénard.

COMITE "E".—Chargé de faire rapport sur les changements à apporter à la Constitution.

M. J. A. Doré, Président; MM. J. G. Watson, E. M. Trowern, B. W. Ziemann, J. A. Beaudry.

La séance de l'après-midi s'est ouverte à 2.30 hrs p. m., et un grand nombre de marchands de Montréal assistaient à la séance.

M. W. U. Boivin, 1er Vice-Président, présidait l'assemblée en l'absence du Président, M. L. F. Hébert, retenu chez lui par la maladie.

Aussitôt après l'ouverture de la séance, M. Arthur Léger, Président de la Succursale de Montréal, souhaita la bienvenue aux délégués présents, de la manière suivante:—

Messieurs:—C'est un extrême plaisir pour nous, Montréalais, de voir aujourd'hui réunis ici un grand nombre de délégués de l'Association des Marchands en Détail. Au nom de la Section montréalaise j'ai l'honneur de vous souhaiter une cordiale bienvenue. J'espère que votre séjour parmi nous vous sera à tous les points de vue agréable et intéressant.

Cette Convention vous a attirés au milieu de nous pour par-



Tanglefoot,

le Papier à Mouches Originel.
Depuis 25 ans le Modèle-Type de
Qualité. Tous les autres papiers
à mouches sont des imitations.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

tager nos travaux dans un esprit de solidarité. Quel est, en effet, le but de nos Conventions?—Sinon celui de fromenter entre commerçants cet esprit de solidarité qui profite à tous? En nous rapprochant les uns des autres, nous apprenons à nous mieux connaître, et à échanger nos idées, et c'est de leur choc que jaillit la lumière. Dans la discussion de nos intérêts communs, nous trouverons des éléments de succès, les solutions du problème si difficile du commerce moderne. Sous ce rapport, nous estimons que Montréal offre à ceux qui viennent du dehors, un vaste champ d'observation. Par sa position géographique, notre cité est appelée à rivaliser un jour avec les plus grands centres commerciaux du monde. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si elle compte dès maintenant 600,000 habitants avec les nouvelles annexions.

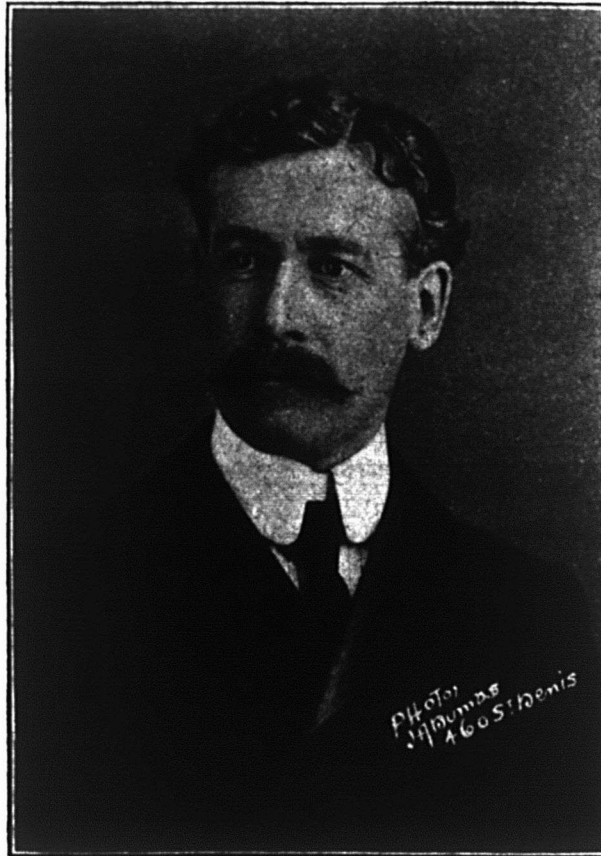
Sept ou huit grandes compagnies de Chemins de Fer se disputent l'entrée de notre ville. Il en est de même des Compagnies électriques pour la production de la force motrice. L'a-

Les conditions du commerce ont bien changé depuis quelques années, comme on a pu le voir. Nous avons progressé et nous devons continuer dans la voie du progrès sans nous arrêter.

Une Association comme la nôtre s'imposait donc pour répondre aux nouvelles conditions qui font que la lutte, la concurrence devient plus âpre chaque jour. Il nous faut garder nos positions sur lesquelles on voudrait empiéter, défendre nos droits et combattre les privilèges que certaines gens voudraient s'arroger à notre détriment.

Serrons-nous donc tous autour de notre Association qui nous a déjà rendu les plus signalés services. Soyons persuadés que la lutte contre le commerce de détail n'en est qu'à ses débuts, et qu'il nous faudra livrer ou accepter encore bien des combats avant de remporter la victoire finale.

Si nous voulons vaincre, ayons une Association forte et vigoureuse, enrôlons tous les Marchands en Détail sous sa bannière. Que ce soit le mot d'ordre de la Sixième Convention



M. U. BOIVIN, Montréal,

Elu Président du Bureau Provincial pour l'année
1910-1911

grandissement gigantesque de notre port dans ces dernières années suffit à peine aux exigences du trafic, et Montréal, comme port, aura avant longtemps l'importance des ports de Liverpool, d'Anvers, de New York. Il est permis de le prévoir dès à présent.

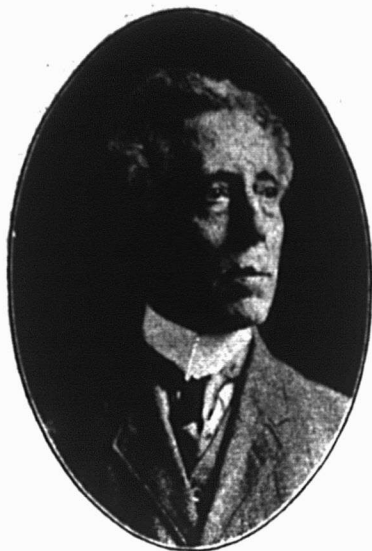
Ces progrès sont à vrai dire, tout récents. Ils datent à peine de quinze à vingt ans. Nous les devons à une poignée d'hommes énergiques et prévoyants. Ils connaissaient les vastes ressources de notre riche pays; ils les ont fait connaître au dehors et ont préparé les voies pour que notre commerce augmente en étendue et en valeur. Oui, ils ont fait savoir au dehors notre richesse, et cette richesse attire maintenant l'attention des capitalistes du monde entier. Et nous devons nous en féliciter, puisque les capitaux du dehors nous arrivant, nous pouvons développer plus sûrement l'exploitation de nos immenses ressources naturelles.

Annuelle du Bureau Provincial pour la Province de Québec. Travailler dans l'intérêt de l'Association, c'est travailler dans notre intérêt à tous. VIVE L'ASSOCIATION!

M. F. C. Larivière, 1er Vice-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, souhaite également la bienvenue aux délégués. Il dit que l'institution qu'il avait l'honneur de représenter avait beaucoup de plaisir à souhaiter la bienvenue aux marchands de la Province qui avaient bien voulu tenir leur Convention à Montréal. Il insista sur la nécessité de l'organisation, et dit que les différents corps publics étaient toujours prêts à donner leur appui à ceux qui cherchaient le bien de tous.

M. Thos. Brophy, de la maison Brophy, Parsons & Hodden, Limited, Président de l'Association des Marchands de Nouveautés en Gros, présenta aussi ses bons souhaits aux délégués présents. Il dit qu'il connaît le travail accompli par l'Asso-

ciation des Marchands Détailliers du Canada, et ajouta qu'il concourait entièrement dans la suggestion qui a été faite, à savoir que les Marchands de Gros et les Marchands de Détail devraient s'unir et travailler en harmonie. Il existe, dit-il, plusieurs questions de la plus haute importance qui sont la cause de certaines frictions, mais si les Marchands de Gros et de Détail voulaient se donner la peine de se rencontrer pour



M. P. J. COTE, Québec.

Elu 1er Vice-Président du Bureau
Provincial pour l'année 1910-1911

discuter ces questions, il est certain que ces différends seraient réglés à la satisfaction de tous.

M. W. U. Boivin répondit d'abord aux souhaits de bienvenue qui venaient d'être exprimés, puis dans un discours que nous regrettons de ne pouvoir publier in extenso il fit des suggestions très heureuses et très pratiques qui furent vigoureusement applaudies.

M. T. Béland, délégué de Québec, adresse la parole en ces termes :

Monsieur le Président du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, de l'Association des Epiciers, et des Nouveautés, Marchands de fer en gros et autres,

Messieurs:—Laissez-moi vous remercier de votre présence et des élogieuses paroles que vous avez bien voulu prononcer à notre égard et vous féliciter de votre délicate attention envers l'Association des Marchands Détailliers du Canada. Ceci démontre Messieurs, qu'il se fait un rapprochement dans toutes les classes du Commerce qui convergent vers l'idéal projet de la fédération de toutes les branches du Commerce et de l'Industrie de notre beau pays. Ce qui semble être pour vous Messieurs, un acte de courtoisie nous paraît à nous, Marchands Détailliers du Canada, le premier présage de la réalisation de ce grand projet que nous caressons depuis déjà plusieurs années et qui est notre seule ressource pour reprendre notre sphère d'influence dans le grand conseil de notre jeune pays, dont l'avenir s'annonce si grand et si beau quoique le développement de ses ressources ne soit qu'à son début et à peine commencé. Laissez-moi vous dire, Messieurs que nos intérêts sont identiques et que le succès de l'un assurera celui de l'autre.

Comme il apparaît sur le programme, qu'une conférence doit être donnée sur ce sujet, je ne veux pas anticiper, mais laissez moi seulement vous dire de quelle force jouirait une telle fédération par le nombre et le capital en fédérant le Manufacturier, le Commerçant du gros et le Commerçant de détail; je voudrais aller encore plus loin, car je crois et suis certain que cette phalange d'hommes distingués et Marchands de l'avenir (je veux parler des Commis-Voyageurs et de tous les employés de nos maisons d'affaires du pays) une fois réunis, formera une force formidable avec laquelle il faudra compter.

Votre concours étant indispensable pour la réalisation de ce grand projet, laissez-moi vous dire en terminant que votre pré-

sence parmi nous me fait espérer que vous aussi Messieurs, vous mettrez cette question à l'étude dans vos conseils; et si ces quelques remarques peuvent avoir coopéré à la réalisation de ce grand projet si ambitionné par l'Association, je croirai avoir été utile aux Marchands de mon pays. Merci Messieurs.

M. P. J. Côté, délégué de Québec, prit la parole en ces termes:

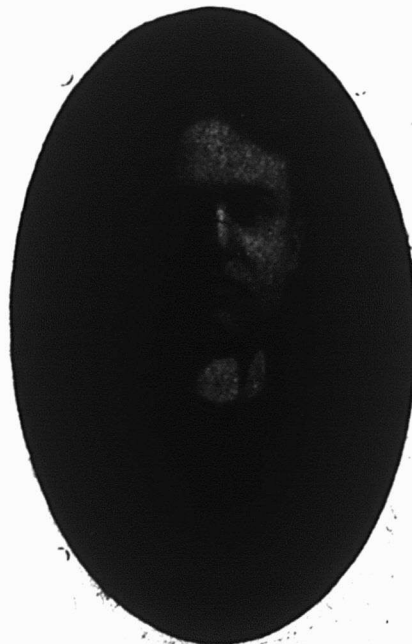
Messieurs:—Une réunion aussi importante que celle qui nous fait vous rencontrer aujourd'hui ne peut être que très profitable au commerce de détail dans notre province. Les liens qui unissent les détailliers de Québec à ceux de Montréal et des autres villes ne doivent pas être ignorés.

La prospérité du commerce ne saurait se borner aux limites restreintes d'une cité, il est de toute nécessité que les mêmes intérêts rencontrent partout les mêmes succès dus à la même protection. La protection du commerce de détail à Montréal ne peut être différente pour le même commerce à Québec, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke et ailleurs. Nous marchons tous vers le même but: donner à notre clientèle la plus grande satisfaction possible tout en faisant profiter les capitaux investis dans les affaires.

Chacun de nous isolément ne peut se prévaloir de force assez puissante pour surmonter tous les obstacles que nous rencontrons en affaires. Je ne veux pas dire par là que je vois d'un œil jaloux la loyale compétition qu'un confrère honnête peut faire à chacun de nous. Le soleil luit pour tout le monde et chacun a droit à une place sous le soleil. Mais, messieurs, lorsqu'on est témoin, chaque jour, de ces entraves que des étrangers à notre pays et à nos mœurs ne cessent de nous susciter, je prétends que nous, marchands détailliers, nous devons sans retarder réagir et nous protéger.

L'une des plus grandes plaies que nous ayons à combattre c'est le colportage. J'ose espérer que la présente convention trouvera le remède pour nous débarrasser de cette concurrence injuste.

Notre excellente population des campagnes n'est pas assez en garde contre le commerce des colporteurs. Il me semble que



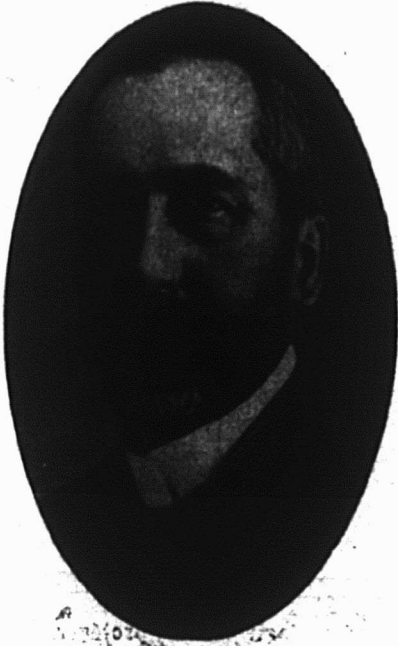
M. J. A. BEAUDRY, réélu

Secrétaire du Bureau Provincial pour
l'année 1910-1911.

nos braves cultivateurs devraient être mis sur leurs gardes. Que nous devrions prendre tous les moyens possibles pour leur faire comprendre que toutes les paroles mielleuses du colporteur ne sont que de faux appâts pour écouler une marchandise souvent trompeuse au détriment du marchand local honnête. Lorsque nous aurons réussi à faire disparaître le colportage, le marchand du village aura moins de crédits dans

ses livres, il encaissera plus d'argent et ses créanciers n'auront pas à lui créer les ennuis d'une demande de cession. L'argent qui sort de la cassette du cultivateur pour payer le vendeur ambulant s'en ira chez le marchand honnête et lui assurera le succès au lieu de la ruine bien souvent.

A l'instar des Chambres ou Bureaux de Commerce, travaillons sans relâche à la protection du détaillier, non pas pour



M. J. S. WATSON, élu
Auditeur du Bureau Provincial pour
l'année 1910-1911.

pressurer, mais pour être le juste intermédiaire entre le marchand de gros, le manufacturier et le consommateur.

Je parlais en commençant des liens qui unissent Montréal et Québec. Je profiterai de la circonstance pour essayer de détruire certaines idées qui ont été publiées récemment et tendant à faire croire que, nous, Québécois, nous serions jaloux de la prospérité de la métropole commerciale. Non, Messieurs, loin de nous tout accès de jalousie. La prospérité de Montréal nous réjouit, nous y applaudissons et sommes fiers de sa prospérité. Si parfois nous élevons la voix, c'est que nous aimons à avoir notre quote part des améliorations publiques. Nous voulons aussi voir Québec grand et prospère. Pas de jalousie, mais, disons le mot, un peu d'orgueil nous porte à croire qu'il est temps que la prospérité nous atteigne. Est-ce que New York, Chicago ont cessé de prospérer lorsque d'autres villes ont surgi sur le territoire américain en obtenant un développement merveilleux. Il en sera de même pour Montréal et Québec. Je ne crains pas d'affirmer que le développement commercial et industriel de Québec contribuera à la prospérité de Montréal, et, Messieurs, nous nous en réjouissons.

Je ne veux pas prolonger ces quelques remarques, les travaux de la Convention sont trop précieux pour les retarder davantage. Laissez-moi vous dire en terminant que les membres de la succursale de Québec sont très confiants dans le succès des travaux de cette Convention et souhaitent qu'il en résulte le plus grand bien possible. Les résolutions qui seront adoptées, à la suite des délibérations devraient, dans mon humble opinion, être publiées en un petit pamphlet tiré à un assez grand nombre d'exemplaires pour nous permettre de faire connaître aux marchands qui ne font pas encore partie de l'Association les travaux qui font le sujet de nos délibérations et le but que nous désirons atteindre. Nous n'avons pas honte de notre Association, faisons-le connaître le plus possible et nous inscrivons, j'en suis certain, une foule de nouveaux noms dans nos registres.

Merçi, Messieurs, pour votre bienveillante attention.

M. J. G. Watson dit qu'il est nécessaire qu'un rapproche-

ment ait lieu entre marchands de gros et entre marchands de détail qui ont beaucoup d'intérêts communs et qu'il leur sera facile de s'entendre.

M. B. W. Ziemann parle de l'organisation de l'Association, de son but, de sa nécessité et passe en revue ce qu'elle a accompli et ce qu'on peut attendre d'elle.

M. E. M. Trowern renseigne la Convention sur le travail qui a été fait à Ottawa pour obtenir le rejet des bills relatifs aux Sociétés Coopératives et parle des avantages que retirera le commerce de la nouvelle loi sur les ententes commerciales.

M. H. Waters dit qu'il est venu spécialement d'Ottawa pour déclarer à la Convention que le Bureau Provincial de Québec a plus contribué que le Bureau Provincial d'Ontario à la législation fédérale concernant le commerce. Il en félicite les marchands de la province de Québec.

M. J. O. Gareau constate les progrès faits par l'Association et il est assuré qu'elle ne s'arrêtera pas à mi-chemin. Tous les membres travailleront à la rendre plus prospère encore, de manière à en faire une Association puissante.

M. J. A. Doré, parlant au nom de la Section des Épiciers, affirme que les épiciers de détail feront leur part de travail pour développer la force de l'Association et qu'ils seront heureux de s'entendre avec les épiciers de gros pour que leurs relations commerciales soient des plus agréables et des plus faciles.

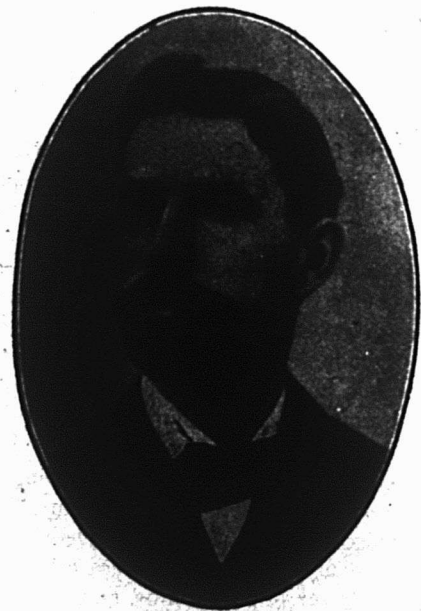
Le Secrétaire, M. J. A. Beaudry, présente son rapport qui se lit comme suit:

Montréal, 20 Juillet, 1910.

M. le Président, M. les Membres du Bureau Provincial,

Messieurs,—Ce m'est un grand honneur de vous féliciter de votre présence à la Sixième Convention Annuelle du Bureau Provincial pour la Province de Québec, de notre Association. Je suis convaincu que tous vous n'aurez qu'à vous louer d'avoir laissé vos affaires pendant deux jours pour assister aux délibérations de cette Convention.

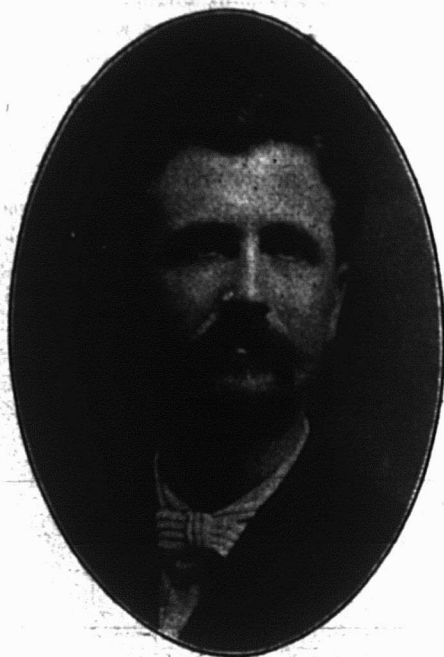
Malheureusement, les marchands en détail ont négligé pendant trop longtemps, de faire appel autant qu'ils l'auraient dû



M. J. O. GAREAU,
Président de la Section des Marchands
de Nouveautés.

à leur Association pour remédier à leurs différents griefs. Cependant, la voix de quelques missionnaires qui, depuis six ans, n'ont cessé d'exhorter les marchands à se former en association a commencé à produire des résultats. Un certain nombre de marchands ont répondu à l'appel qui leur était fait, et sont aujourd'hui membres de l'association. Mais, si le nombre de ces adhésions est loin d'être satisfaisant, tous les mar-

chands en détail, dans toutes les lignes du commerce, devraient se faire un devoir et un point d'orgueil d'appartenir à l'association. Mais jusqu'ici, il a été difficile de recruter un plus grand nombre de membres. Il n'y a pas de doute que nous arriverons au succès final, grâce au travail d'éducation que fait notre association parmi les marchands, et grâce au concours aussi de toutes les bonnes volontés.



M. ARTHUR LÉGER.
Président de la section des Quincailliers

J'ai la satisfaction de faire rapport que les événements de 1909-10 marquent une ère nouvelle dans les annales de notre association, comme le démontrent les faits suivants:

Depuis 1889, époque à laquelle l'Article 498 a été inséré dans le Code Criminel, il paraissait être défendu aux marchands de se réunir, et de s'entendre sur les meilleurs moyens à prendre pour éviter toute compétition déloyale et souvent ruineuse. Les Épiciers en gros, sur l'avis de leurs avocats, avaient cru devoir, malgré cet Art. 498 se réunir et adopter les mesures nécessaires pour éviter toute concurrence déloyale et ruineuse. Ils s'étaient concertés pour vendre le sucre, le tabac et d'autres articles avec une marge de profit variant de 5 p. c. à 10 p. c. Cette entente leur valut une poursuite devant les tribunaux, mais un jugement rendu le 7 mars, 1910 exonérait de tout blâme, les épiciers en gros.

Mais, malgré cette décision du tribunal, certains doutes subsistaient encore sur la portée réelle de l'Art. 498 du Code Criminel, et pour enlever toute équivoque, une nouvelle loi a été adoptée qui change la procédure à suivre dans les cas de prétendues coalitions. Le but principal de la nouvelle loi est d'empêcher la répétition de poursuites semblables à celles intentées aux épiciers en gros, c'est-à-dire d'empêcher la persécution.

Cette cause a dû coûter aux épiciers en gros, un montant de frais considérable, sans compter le travail ardu de plusieurs membres de leur Association, pendant au-delà de deux ans. Les différents corps publics qui ont pris connaissance de la nouvelle loi avant qu'elle soit adoptée se sont déclarés satisfaits de ses clauses, et le commerce aujourd'hui se trouve délivré de cette mesure drastique qu'était l'Art. 498 du Code Criminel, mesure qui était de nature à empêcher le développement et le progrès du commerce. Les marchands ont maintenant les mains plus libres, il leur est permis désormais d'adopter des mesures pratiques qui protègent leurs intérêts personnels et assurent au public un meilleur service, tout en lui enlevant la crainte d'être exploité.

Le Bureau Provincial a secondé de tout son pouvoir les efforts des Officiers du Bureau Fédéral de notre Association

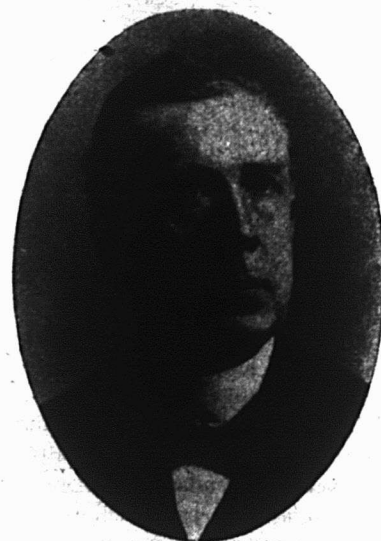
pour assurer l'adoption de cette loi concernant les ententes commerciales.

Dans le cours de l'année, le Bureau Provincial a aussi été appelé à seconder les efforts des Officiers du Bureau Fédéral dans la défense des intérêts du commerce en général, si vivement menacés par l'introduction au Parlement Fédéral de bills relatifs aux Sociétés Coopératives. Ces Bills accordaient des privilèges spéciaux aux personnes qui se seraient formées en sociétés Coopératives pour faire le commerce de gros et de détail, dans n'importe quelle partie du pays. Les principaux privilèges étaient, d'abord la possibilité de varier le capital sans déclaration d'avis aux créanciers et même aux membres de la société et l'exemption de la taxe provinciale sur le capital payé de ces sociétés. De plus, il était permis à la société de racheter ses propres obligations; un vote de la majorité des membres privait la minorité d'en appeler aux tribunaux du pays; le capital de la société était traité sur un pied d'égalité avec la dette envers les créanciers ordinaires. Enfin, plusieurs autres clauses privaient le public de la sécurité qu'il trouve dans l'Acte des Compagnies incorporées.

Après avoir considéré la question sous toutes ses faces, le Bureau Provincial, secondé du Bureau Fédéral de notre association, a cru devoir faire appel aux marchands de gros de la ville de Montréal, dans le but de lutter efficacement contre l'adoption des bills relatifs aux sociétés coopératives. J'ai le grand plaisir et l'agréable devoir de faire rapport que ces derniers ont libéralement répondu à notre appel, et qu'ils ont contribué financièrement, et moralement au rejet des deux mesures qui étaient une menace, et pour le commerce de gros et pour le commerce de détail.

Le bureau fédéral a également travaillé avec ardeur à l'obtention d'une charte fédérale incorporant l'Association des Marchands Détailliers du Canada. La tâche a été ardue, d'autant plus difficile à mener à bonne fin que l'Association avait, à plusieurs reprises combattu diverses mesures soumises au Parlement Fédéral. Son opposition à ces mesures avait eu pour effet de déplaire à ceux qui les appuyaient et qui, naturellement, se sont efforcés à leur tour de nous empêcher d'obtenir la charte que nous recherchions et qui nous régit désormais.

Je crois de mon devoir de vous rappeler qu'en cette occasion,



M. C. BELAND,
Délégué de Québec, Ex-Président Provincial.

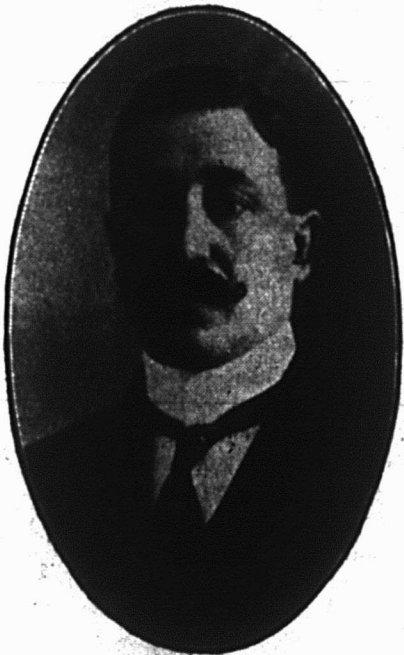
M. Honoré Gervais, Député du quartier Saint-Jacques, a fait preuve de beaucoup de dévouement, et que c'est grâce à ses efforts et à ceux de M. Robert Bickerdike, Député de Saint-Laurent et Saint-Louis, que nous avons pu réussir à obtenir cette charte. Les pouvoirs qu'elle nous confère seront exposés au moyen d'une résolution spéciale qui vous sera soumise au cours de cette convention, et nous ne pouvons que nous

louer de pouvoir répéter ici le vieux dicton: "Tout est bien qui finit bien."

Nos officiers ont été appelés, dans le cours de la session de la Législature Provinciale, à prendre une part active aux délibérations qui ont eu lieu relativement aux amendements à apporter—à la loi des licences.

Je puis faire rapport que la Fermeture à Bonne Heure, qui sera mise en vigueur le 1er mai prochain, ne sera pas de nature à nuire énormément au commerce de liqueurs dans les magasins en détail, et que, de plus, nous avons obtenu que les Brasseurs de Bière n'aient plus le droit de vendre leurs marchandises, si ce n'est qu'aux marchands et aux hôteliers licenciés. Cette disposition de la loi ne s'applique cependant qu'aux villes de Montréal et de Québec et, je dois dire que nous sommes en grande partie redevables de cette mesure excellente à l'un des membres de notre Association ici présent, M. N. Séguin, M.P.P., député de Ste-Marie, à qui nous adressons nos remerciements.

Comme suite à l'amendement à la charte de la ville de Montréal que le Bureau Provincial a contribué à faire adopter l'an



M. J. A. DORE,
Président de la Section des Epiciers

derenier par la Législature, il a été possible au cours de l'année de faire amender les règlements de la ville de Montréal de manière à interdire aux colporteurs de crier dans les rues; à les forcer à vendre leurs marchandises dans des mesures vérifiées, et à empêcher autant que possible les abus qui existaient avant les amendements.

Je ne saurais terminer ce rapport sans dire un mot de nos finances. Si vous voulez bien vous le rappeler, j'ai cru de mon devoir à chacune des dernières Conventions, d'attirer votre attention sur la faiblesse de notre situation financière. De fait, le côté financier a toujours été la partie difficile de notre Association. Vous verrez cependant par le rapport du Trésorier que les conditions se sont un peu améliorées. L'augmentation de la contribution a commencé à produire ce résultat, et si maintenant nous pouvons avoir un assez grand nombre de membres, nous aurons suffisamment de revenus pour faire face à nos dépenses. Pour y parvenir, il faut que chacun mette au service de l'Association un peu de bonne volonté et fasse sa part du travail de propagande nécessaire pour enrôler de nouveaux membres et en aussi grand nombre que possible. C'est une partie du devoir qui incombe à chacun de nous.

Un des articles de notre programme pour l'année qui commence doit comprendre l'organisation de Succursales dans la Province. Vous vous rappelez sans doute que nous avons dû cesser de faire la collection de la contribution annuelle des

membres de la campagne, pour cette raison qu'il nous en coûtait trop cher pour le montant d'argent que nous recevions. Maintenant que la contribution a été augmentée et que la répartition de cette contribution laissera aux succursales locales un montant assez élevé pour leur permettre de faire un travail pratique, je crois qu'il serait nécessaire de travailler en vue d'organiser les marchands de la campagne par comtés, et de former des succursales qui porteraient le nom des comtés.

J'ai confiance que ce rapport vous a suffisamment démontré l'utilité, la nécessité même de l'Association des Marchands Détailliers. Elle a fait, cette année, un travail efficace que nul marchand isolé n'eût pu accomplir. Et puisque cette Association est utile aux marchands, il appartient aux marchands de la rendre toujours de plus en plus forte, de plus en plus puissante. Ils y parviendront en prenant une part plus active à ses délibérations, un plus grand intérêt à ses travaux et en lui recrutant des adhésions en nombre suffisant pour lui assurer définitivement une existence à l'abri de tout souci financier.

Il appartient aux marchands de déterminer et de décider si cette organisation doit être languissante, indécise, inactive et souffrant d'anémie financière, ou si elle doit être vigoureuse, active, énergique et prospère, toujours prête à livrer bataille à quiconque voudrait imposer au commerce des mesures ou injustes ou arbitraires.

Notre mission a plus d'un but. Tout en travaillant à protéger nos droits, nous travaillons aussi à protéger le public que nous empêchons d'être exploité par des faiseurs toujours prêts à promettre mais rarement prêts à tenir parole. Nous nous opposons continuellement à tous les genres de tromperies et de fraudes qui se présentent le plus souvent sous les dehors de la philanthropie ou de la charité. Nous faisons largement notre part de propagande et d'éducation au profit de la solidarité qui fait que les hommes fraternisent davantage et éprouvent plus de sympathie les uns pour les autres. Nous avons raison de nous enorgueillir de l'influence et de la force de notre Association, mais nous devons nous souvenir qu'une grande responsabilité se rattache à cette influence, et à cette force. Que notre devise soit "Loyauté." Que chacun des membres de notre Association ait confiance que ceux qui travaillent d'une manière indépendante le font dans un but nonnête.

Que l'esprit de charité et de sincérité anime chacun de nous et que chacun de nous se montre loyal, fidèle et dévoué envers cette Association.

Les quelques idées que je crois devoir soumettre à votre considération sont contenues dans ces trois mots: Organisation, Association et Unité d'objet. L'Association des Marchands Détailliers a été créée par et pour le Marchand Détailleur. Il lui appartient de la soutenir et de diriger ses destinées. Ce faisant, il fera preuve de patriotisme éclairé, car le but de l'Association est aussi de concourir au développement du pays et à l'amélioration matérielle et morale de ceux qui vivent dans notre beau et heureux pays, le Canada, le vaste, l'immense Canada, le pays du présent, et plus encore, le pays de l'avenir.

J. A. BEAUDRY,
Secrétaire Provincial.

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONVENTION, LE 20 JUILLET 1910.

1.—L'opinion des membres de cette Convention est que le Gouvernement de la Province de Québec devrait, par l'établissement d'un bureau chargé de recueillir des renseignements, pourvoir à ce qu'il soit apporté plus de soin et d'attention à la Législation Commerciale qui lui est constamment soumise.

2.—Cette Convention recommande au Bureau Fédéral de notre Association d'amender la constitution de telle sorte qu'elle soit applicable à et puisse opérer en vertu de la Charte du Dominion obtenue à la dernière Session du Parlement Fédéral.

3.—Cette Convention se déclare de nouveau fortement opposée au Bill des Sociétés Coopératives qui lui a été présenté à la dernière Session du Parlement du Dominion et désire exprimer ses chaleureux remerciements aux Officiers du Bureau Fédéral pour leur activité et leurs efforts à faire rejeter le bill.

4.—Cette Convention s'inscrit comme étant fortement en faveur de l'Acte des Commissions Secrètes adopté par le Gouvernement du Canada et prie le Bureau Fédéral de remettre une copie des clauses de cet Acte à tous les membres auxquels elle demande d'appeler sur cette loi l'attention de leurs commis et employés.

5.—Cette Convention reconnaît de tout coeur les efforts efficaces des Officiers du Bureau Fédéral qui ont obtenu du Parlement du Canada une Charte incorporant notre Association.

6.—Cette Convention assemblée désire émettre un vote de très chaleureux remerciements à M. Honoré Gervais, M. P. pour la part active qu'il a prise à la défense des justes réclamations des Marchands de Détail du Canada et pour s'être appliqué à obtenir une Législation qui soit bienfaisante au commerce et au public consommateur du Canada et elle prie le Secrétaire de lui envoyer copie de cette résolution.

7.—Cette Convention s'inscrit de nouveau comme étant fortement opposée à tout système, tel que cadeaux pour achat de marchandises, primes dans les paquets, ou tout autre plan qui agisse en qualité d'appât pour faire acheter des marchandises par les clients, et demande que copie de cette résolution soit envoyée au Bureau Fédéral, le priant d'adresser une copie de cette résolution à tous les Manufacturiers ou Commerçants ayant adopté cette pratique.

8.—Cette Convention désire déclarer qu'elle est fortement opposée à tout système ou plan qui tendrait à détruire l'effort individuel dans l'industrie et le Commerce, et comme les Sociétés Coopératives s'efforcent d'éliminer les commerçants privés au moyen d'un faux système économique, nous désirons appeler l'attention du public sur ce fait et faire remarquer qu'elles sont les ennemies de la communauté en autant que leurs principes sont de détruire l'individualité et d'obtenir pour elles un monopole public qui serait dommageable aux meilleurs intérêts de la Société organisée.

9.—Cette Convention désire rappeler qu'elle est en faveur du système de prix par contrat pour la vente des lignes courantes de marchandises et elle recommande que tous les Marchands de Détail fassent un effort particulier pour aider les Manufacturiers qui adoptent ce plan.

10.—Cette Convention, reconnaissant le travail efficace accompli par l'Association, prie les Officiers du Bureau Provincial de lui continuer leurs bons offices et leur recommande fortement de poursuivre l'organisation de succursales dans la province dans le but d'aider dans toute la mesure du possible les marchands de la campagne.

11.—Cette Convention désire exprimer l'opinion qu'elle s'oppose à tout système de publicité qui serait de nature à tromper le public soit sur la qualité, la quantité ou la valeur de la marchandise, soit sur son origine ou sa provenance, soit sur sa nature même en faisant espérer au public un avantage qui ne serait pas réel; et, cette Convention demande que le Bureau Fédéral fasse le nécessaire pour que le Code Criminel soit amendé de manière à faire de cette tromperie une offense criminelle et punissable.

12.—Cette Convention recommande au Bureau Fédéral l'établissement d'un service de renseignements à l'effet de pouvoir, à l'aide de ce service, faire connaître aux membres de l'Association les noms et adresses des personnes qui ne paient pas leurs fournisseurs.

13.—Cette Convention recommande au Bureau Fédéral l'établissement d'un service de renseignements qui aurait pour objet de renseigner les membres de l'Association sur la moralité, le caractère et la manière de travailler des commis et employés qu'ils désireraient prendre à leur service.

14.—Attendu que le Gouvernement Fédéral a trouvé opportun de créer un Département du Travail dirigé par un Ministre du travail, cette Convention croit que le temps est arrivé pour le Gouvernement d'instituer un Département du Commerce sur des bases semblables à celles du Bureau des Commissaires de Chemins de Fer. Cette question est référée au Bureau Fédéral de l'Association.

15.—Cette Convention est d'opinion que le système de charger aux Marchands Détailliers une taxe pour l'inspection des Poids et Mesures est injustifiable, et elle insiste auprès du Bureau Fédéral pour qu'il fasse application à la prochaine Session du Parlement Fédéral afin que cette taxe soit abolie. —Adopté.

16.—Attendu que les membres de la Section des Marchands de Nouveautés des différentes parties du Canada souffrent grandement du fait que les marchandises qu'ils achètent n'ont pas la mesure marquée et pour laquelle elles sont facturées,

Il est résolu que cette Convention prenne une action quelconque à ce sujet et avise aux moyens propres à enrayer ce mal qui cause aux marchands des pertes d'argent importantes.

Cette résolution est adoptée.

Et le Comité recommande, en conséquence au Bureau Fédéral de prendre les mesures voulues pour obtenir les amendements nécessaires à la loi criminelle (Art. 335 à 509) pour obliger les fabricants canadiens et étrangers à marquer ou à étiqueter leurs produits conformément à la mesure réelle ou au poids réel de la marchandise, avec indication de la provenance et de la qualité exactes de la dite marchandise.

(Un projet de loi est annexé à la résolution.)

16B.—Cette Convention désire que le Bureau Fédéral fasse connaître au gouvernement le voeu des marchands détailliers que le Canal de la Baie Georgienne passe immédiatement de l'état de projet à l'état de réalisation.

17.—Cette Convention est d'opinion que le Bureau Fédéral devrait étudier et chercher le moyen de remplacer le système actuel de protester les billets, chèques et lettres de change, afin de diminuer les frais excessifs du protêt actuel.

18.—Cette Convention exprime l'opinion qu'il est injuste de charger aux marchands des droits sur les matières qui servent à l'emballage de la marchandise importée, pour la raison que ces boîtes d'emballage ne sont par la suite d'aucune utilité, et n'ont aucune valeur commerciale.

19.—Cette Convention exprime l'opinion que les employés du Gouvernement devraient être forcés de comparaître devant un juge et de donner les raisons qui les empêcheraient d'abandonner une partie de leurs salaires en extinction de leurs dettes. Le juge devrait fixer la proportion du salaire devant servir, dans chaque cas, à amortir la dette et, en cas de désobéissance, l'employé devrait être puni pour mépris de Cour.

Cette Convention prie le Bureau fédéral d'obtenir que la loi soit amendée dans ce sens.

* * *

Il a été éprocédé aux élections des Comités provinciaux pour chaque section de commerce, comme suit:

Section des Marchands de Nouveautés.—M. J. O. Gareau, Montréal; O. Lemire, Montréal; W. U. Boivin, Montréal; P. J. Côté, Québec; F. X. Pouliot, Québec.

Section des Quincailliers.—MM. Arthur Léger, Montréal; E. Martineau, Québec; L. P. Venne, Montréal; A. Lemieux, de Samson & Fillon, Québec; A. Raymond, Montréal.

Section des Pharmaciens.—MM. J. C. A. Fillon, Montréal.

L. E. Martel, Québec; J. E. Tremble, Montréal; J. E. Dubé, Québec; J. A. D. Godbout, Montréal.

Section des Epiciers.—MM. J. A. Doré, Montréal; J. J. Boyce, Québec; A. Laniel, Montréal; J. Picard, Québec; J. D. Bolleau, Montréal.

Section des Marchands de Chaussures.—MM. J. G. Watson, Montréal; E. P. Ronayne, Montréal; L. A. Falardeau, Québec; O. N. Shink, Québec; A. S. Lavallée, Montréal.

La Convention a eu, à sa séance du soir, la visite de trois membres de la Guilde des Epiciers de Gros du Dominion, M. Hugh Blain, de Toronto, Président, M. H. C. Beckett et M. F. Smyle, de Toronto.

Ces Messieurs ont pris la parole et leurs discours ont été salués d'applaudissements enthousiastes.

A la séance qui a eu lieu le lendemain, jeudi 21 juillet, il a été procédé à l'élection des Officiers Provinciaux. Ont été élus: MM. W. U. Boivin, Montréal, président; P. J. Côté, Québec, 1er Vice-président; A. Laniel, Montréal, 2e Vice-président; P. E. Beaudoin, Thetford Mines, Trésorier; J. A. Beaudry, Secrétaire.

Ces cinq officiers sont en même temps désignés pour représenter le Bureau provincial de la Province de Québec au Bureau fédéral de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada.

M. J. G. Watson a été nommé Auditeur pour l'exercice 1910-1911.

L'après-midi les délégués à la Convention ont été les hôtes des Commissaires du Havre et ont visité le port.

LE CREDIT COMMERCIAL BASE SUR LA CONFIANCE

II

Dns notre précédent article portant le même titre, nous disions:

"Trop de marchands s'établissent avec un capital trop faible, même pour un début en affaires. Souvent, ce capital n'est pas à eux, il est constitué en totalité ou en partie par de l'argent emprunté. Dans ces conditions, le marchand n'encourant pas de grands risques personnels est moins enclin à apporter à ses affaires l'attention, le travail et l'économie qu'y apporte un marchand ayant à sauvegarder le fruit de ses épargnes antérieures.

"Un marchand qui commence les affaires sans le moindre avoir personnel, n'est pas un homme à qui l'on fait volontiers crédit dans le commerce."

Mais précisément parce que l'on sait que les fournisseurs se montrent peu disposés à accorder crédit à celui qui débute avec un capital insuffisant ou avec un capital emprunté, la plupart de ceux qui s'établissent dans de semblables conditions cachent généralement leur véritable situation à ceux de qui ils sollicitent du crédit.

Mais, d'autres déclarent franchement chez le premier fournisseur auquel ils se présentent le montant de leur capital, si exigü soit-il; ils demandent un crédit qui paraît raisonnable et qui leur est, par conséquent, accordé. Seulement, ils ne disent pas à ce fournisseur qu'ils vont répéter chez un deuxième et un troisième ce qu'ils viennent de faire chez lui. Et ils se gardent bien de dire ailleurs qu'ils ont déjà obtenu le crédit auquel le montant de leur capital leur permettait de prétendre.

Dans chacune des deux, trois ou quatre maisons de gros dans lesquelles ils se sont approvisionnés, on leur a accordé du crédit et la plus grande somme de crédit possible, parce que chacune de ces maisons a pu raisonnablement croire qu'elle était la seule à qui l'on demandait crédit.

Les échéances ne tarderont pas à venir; il faudra alors expliquer pourquoi les billets sont retournés impayés. Les maisons de gros sauront donc qu'on a abusé de leur confiance et elles couperont le crédit.

Il faudra chercher ailleurs le crédit perdu chez les premiers fournisseurs, le chercher et le trouver, sinon c'est la ruine.

Mieux vaut ne pas s'établir quand on sait d'avance qu'on n'a pas un capital suffisant pour le faire et que l'insuffisance du capital nécessite un crédit exagéré, tellement injustifié que, pour l'obtenir, il faut abuser de la confiance de ses fournisseurs.

Il faut, au contraire, déclarer à ceux qui accordent crédit, sa situation vraie, réelle; c'est le meilleur moyen d'obtenir le crédit utile et quelquefois aussi de sages conseils qui aident au succès autant même que le crédit.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

On compte peu de millionnaires parmi les Canadiens-français; avouons même qu'il existe encore bien peu de gens fortunés parmi nous.

Aussi, n'est-ce pas sur un petit nombre de gros dons, mais plutôt sur la masse de petits souscripteurs que doivent compter les amis de l'Hôtel Notre-Dame pour le libérer des dettes qui dévorent le plus clair de ses revenus.

L'Hôpital Notre-Dame est pour nous tous, une oeuvre nationale. Nous devons donc tous participer à son salut. Riches ou pauvres, nous nous devons à nous-mêmes de relever une institution qui est à tous et se donne à tous.

Que chacun de nous apporte son obole sans s'inquiéter de ce que fait son voisin.

Que celui qui a peu donne peu et que le riche donne selon ses moyens. Faisons tous notre part dans cette oeuvre de salut.

LA CULTURE DANS QUEBEC

D'après les chiffres que nous relevons dans la Statistique mensuelle que publie le Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, la tendance de la culture dans la province de Québec serait d'abandonner graduellement la production des grains, sauf l'avoine, pour se livrer plus exclusivement à l'industrie laitière et à la culture des fourrages, foin et trèfle.

Voici les pertes subies en superficie pendant les deux dernières années pour les grains:

Blé de printemps: 5,000 acres en 1909 et 1,100 en 1910.

Orge: 1,200 en 1909 et 4,400 en 1910.

Seigle: 1,200 en 1909 et 1,300 en 1910.

Pois: 5,500 en 1909 et 2,400 en 1910.

Grains mélangé: 200 en 1909 et 1,500 en 1910.

Par contre, la culture de l'avoine a gagné 31,000 acres en 1909 et 75,500 en 1910.

Le plus fort gain est au crédit du foin et du trèfle qui augmentent ensemble de 29,800 acres en 1909 et de 167,200 acres en 1910.

Nous regrettons que le même document ne donne pas la superficie consacrée aux pâturages proprement dits: la raison en est peut-être qu'on considère plus ou moins comme pâturages tous les endroits non-cultivés mais recouverts d'herbe. Mais nous constatons avec satisfaction dans le Bulletin publié par la Province de Québec sur l'état des récoltes, que la note moyenne est 88 pour les pâturages, 84 pour les fourrages verts, 91 pour le trèfle et 89 pour le mil, sur un maximum possible de 100 points.

Nous croyons que les cultivateurs qui pratiquent la monoculture ou se livrent exclusivement à l'industrie laitière se réservent des mécomptes. Mieux vaudrait pour eux de se livrer à une culture plus variée de manière à obtenir chaque année des rendements suffisants de leur exploitation. Il est un fait bien reconnu, c'est que, grâce à une culture variée, quel que soit la température, un cultivateur récolte toujours quelque chose, tandis qu'avec la monoculture il peut tout perdre en

cas de sécheresse ou d'excès de pluie, selon ce qu'il aura semé.

De même, pour ceux qui se livrent exclusivement à l'industrie laitière, si les prés et les pâturages manquent d'humidité, la saison devient pour eux désastreuse, le lait est rare et les fourrages manquent. Souvent, à l'automne ou en hiver, ils doivent sacrifier leurs vaches laitières et se ressentent quelquefois pendant plusieurs années de n'avoir pas consacré une partie de leur sol à la culture de racines qui leur aurait permis de nourrir et de conserver leurs animaux.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Pendant le mois de juin, les importations du Canada se sont élevées à \$39,705,437, dont \$23,380,669 de marchandises soumises à des droits d'entrée et \$14,838,058 de marchandises exemptes de droits. Le reste était formé par des métaux non monnayés. Les importations pendant le premier trimestre de l'année fiscale ont été de \$109,384,187, contre \$82,102,190 pendant les trois premiers mois de l'année fiscale précédente. La valeur des marchandises entrées en juin dans le pays pour la consommation est de \$38,218,727, en augmentation de sept millions, tandis que les marchandises canadiennes exportées atteignent une valeur de \$24,793,824, en augmentation de trois millions. Les exportations pendant le premier trimestre ont été les suivantes: marchandises domestiques, \$57,648,937; marchandises étrangères \$4,140,566, par rapport à \$49,827,004 et \$4,138,597 pour les exportations domestiques et étrangères respectivement pendant la période correspondante de l'année précédente.

PROCHAIN RECENSEMENT DE LA POPULATION DU CANADA

Le prochain recensement du Canada sera effectué en date du 1er juin 1911. Il portera sur les sujets suivants: population, mortalité, agriculture, industries, minéraux, pêcheries et produits laitiers.

Le relevé de la population comprendra le lieu de résidence et la description personnelle; citoyenneté, nationalité et religion; profession, emploi, métier ou moyens d'existence; revenus et assurance portée; instruction et langue, et infirmités.

Tout individu en vie le 1er juin sera inscrit sur la feuille de population par son nom, comme membre d'une famille, d'une institution ou d'un ménage, avec le lieu de sa résidence, son sexe, en relation au chef de la famille ou du ménage, et son état civil: célibataire, marié, veuf, divorcé ou séparé légalement. Le mois et l'année de la naissance et l'âge au dernier anniversaire seront également inscrits.

On inscrira également le pays ou le lieu

de naissance de chaque individu, l'année d'immigration au Canada, si cet individu est né dans un autre pays, l'année de naturalisation s'il était un étranger, et la race ou la tribu, la nationalité et la religion. Tout individu né à l'étranger qui est devenu citoyen naturalisé est de nationalité canadienne, et tout sujet britannique demeurant au Canada, ainsi que tout individu né au Canada qui a acquis le titre de citoyen par naissance ou naturalisation, est également de nationalité canadienne. Mais il n'existe pas de "Canadiens" selon la race ou la tribu, à moins que l'on ne compte les Indiens sous cette dénomination.

On relèvera également l'emploi ou le métier de chaque individu, et si cet individu est employé dans l'année du recensement à un autre emploi que son emploi principal, pour tout le temps ou une partie du temps, ce fait sera mentionné. Si l'individu travaille à son propre compte, le recenseur en prendra note. Le relevé devra indiquer également où l'individu est employé: ferme filature, fonderie, pharmacie, etc.

Pour les individus salariés, le relevé devra indiquer le nombre de semaines qu'ils auront été occupés à leur emploi ou à leur métier principal en 1910; à un autre emploi que l'emploi principal, s'il y a lieu; le nombre d'heures de travail donné par semaine à l'emploi principal, ou à un autre emploi, s'il y a lieu; les recettes totales en 1910 provenant de l'emploi principal; les recettes totales provenant d'un autre emploi, et le taux de rémunération par heure, si l'individu est employé à l'heure.

Le relevé devra indiquer également le montant d'assurance à vie porté par l'individu à la date du recensement, ainsi que le montant d'assurance contre les accidents ou la maladie, et le coût de cette assurance pendant l'année du recensement.

Sous le titre "instruction et langue" on inscrira le nombre de mois passés à l'école en 1910 pour tout individu âgé de cinq ans ou plus, si l'individu peut lire et écrire, et la langue généralement employée par chaque individu. On inscrira également le prix de l'instruction au collège, au couvent ou à l'université pour les individus âgés de plus de 16 ans.

La dernière question sur la feuille de la population se rapporte aux infirmités. Tout individu ayant une infirmité devra être inscrit. S'il est aveugle, sourd et muet, fou ou aliéné, idiot, mention en sera faite dans une colonne à cet effet, et l'âge auquel l'infirmité a paru devra être spécifié également.

Dans vos annonces, soyez concis. Faites des phrases claires, courtes, qui frappent l'esprit et y laissent leur empreinte. Moins il y aura de verbiage dans vos annonces, plus celles-ci seront lues et plus aussi la clientèle s'en souviendra.

LA RECOLTE DES RAISINS DE CORINTHE ET DES NOIX

La situation du marché des raisins de Corinthe en Grèce continue à se maintenir forte, et les rapports reçus pendant la semaine annoncent que la température est de nouveau défavorable. Il peut se faire que la récolte subisse des dommages plus sérieux que ceux qui ont eu encore lieu, jusqu'à ce que le fruit soit desséché et rentré dans de bonnes conditions. La récolte passe en ce moment par la phase la plus critique et cette période durera jusque vers le milieu du mois d'août. D'après les derniers renseignements, la nouvelle récolte est estimée à environ 140,000 tonnes, contre 175,000 tonnes, l'année dernière; et bien que la demande pour le fruit disponible en Grèce soit exceptionnellement bonne pour cette saison de l'année, il n'est pas douteux que du fruit de l'ancienne récolte soit mis dans la nouvelle, ce qui compensera jusqu'à un certain point le déficit de la récolte nouvelle. Tous les rapports de Grèce indiquent que l'on croit sur le marché que les prix se maintiendront à ce qu'ils sont actuellement, et avec une consommation normale à laquelle il y a tout lieu de s'attendre, les prix actuels ne sembleront pas déraisonnables.

* * *

Le prix des amandes est ferme et sans changement. Etant donné la récolte déficitaire en vue et les faibles stocks disponibles, on doit s'attendre à la fermeté continue du marché, avec probabilité de prix plus élevés en automne. Le marché des noix est exceptionnellement ferme. Il se fait quelques ventes pour prompt expédition. Les rapports de France ne sont pas encourageants et on s'attend à ce que la récolte soit considérablement plus faible que l'année dernière. Des prix plus élevés sont naturellement attendus pour les variétés françaises. Bien qu'en Sicile on espère une bonne récolte de noisettes, les rapports de Naples ne sont pas aussi favorables et on annonce que les récoltes des variétés rondes et longues sont bien inférieures à celles de la dernière saison. On n'a pas encore reçu de rapport d'Espagne au sujet des noisettes de Barcelone.

Personnel

Mr. A. F. Révol, directeur gérant de la maison Perrin Frères & Cie, ainsi que Mr. Armand Labine, un des voyageurs de la même maison, viennent de partir pour un voyage d'affaires en Europe. Ils visiteront Grenoble, où se trouvent situés les manufactures et les bureaux de MM. Perrin, Frères & Cie. R. Révol assistera également au Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger, qui aura lieu cette année à Bruxelles, les 4, 5 et 6 août.

LE SYSTEME DANS LES MAGASINS

On a défini le système, le gouvernail qui dirige la barque de tout homme d'affaires. Meilleur est le système, plus la barque s'éloigne de la zone dangereuse. Le petit marchand vit dans l'illusion quand il pense que son commerce n'est pas assez important pour l'adoption d'un système spécial. Les méthodes strictes d'affaires ne résultent que d'un système. Nous sommes prêts à admettre que de nos jours les commerçants ont une telle tendance à employer un si grand nombre de cartes et de classement qu'on en a fait des gorges chaudes et que des marchands ont négligé leurs affaires régulières pour examiner leurs divers systèmes. Cette antithèse renouvelle l'histoire du vieux marchand qui avait deux vitrines dans son magasin et qui néglige d'en utiliser une, parce que le peu d'importance de ses affaires ne le demandait pas. Inutile de dire qu'il n'eut jamais besoin d'utiliser cette vitrine.

Cet ennemi qu'est la négligence se glisse dans presque toutes les petites maisons de commerce, mais plus encore dans les petits magasins. Des livres mal tenus, de la négligence dans la disposition du stock, une mauvaise compréhension de l'art de la vente, et bien d'autres choses encore, peuvent être signalés. Tous ces éléments font leur travail destructeur et minent la vitalité du commerce jusqu'à ce que le marchand se trouve en face de la ruine et que son existence même soit menacée. Le système est le seul moyen de salut. "Ah! direz-vous, quel système?" Les spécialistes sont nombreux qui offrent toutes sortes de panacées. Le marchand qui débute ne peut pas voir immédiatement quel système il doit mettre en oeuvre, pas plus que l'homme indolent qui s'est laissé aller à de mauvaises habitudes. Le système que nous préconisons doit se développer peu à peu. Ce doit être un système vous appartenant en propre auquel vient s'ajouter celui de quelqu'un d'autre. Vous devez examiner vos anciennes méthodes et en retrancher tout ce qui est inutile et dénote du manque de soin. Votre but devra être nécessairement de développer un système qui convienne à votre commerce. Des experts vous expliqueront des plans qui ont été employés avec succès et vous indiqueront des règles élémentaires à suivre, qui sont la base de tous les systèmes. Le marchand doit développer lui-même les lignes suivant lesquelles son système particulier doit être établi.

Comme exemple, prenez votre service de livraison de marchandises. Peut-être n'avez-vous aucun service de livraison, et si vous en avez un, est-il à moitié organisé et médiocre. Voyez à cela et quand vous avez installé et perfectionné ce service, occupez-vous d'un autre dé-

partement. Grâce à un procédé de ce genre, le système remplacera le chaos et aucune complication ne se produira. Les bienfaits évidents d'un véritable système se feront sentir, et le système règnera de plus en plus dans le magasin. Ne vous laissez pas arrêter par des difficultés apparentes. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

CONSEILS AUX MARCHANDS

N'employez pas de commis sans expérience. Un vendeur expérimenté fera plus d'affaires et vous rapportera plus d'argent que deux hommes qui ne comprennent pas le commerce.

Ne faites pas de rabais sur le prix de vos marchandises simplement parce que quelque acheteur vous dit qu'il peut acheter un article semblable chez votre concurrent pour quelques dollars de moins. Un bon vendeur parlera qualité, matériel, avantages de fabrication et main d'oeuvre et maintiendra son prix. D'habitude il conclura une vente.

Le marchand devrait aussi faire une large publicité. Nous ne voulons pas dire qu'il devrait remplir les colonnes des journaux locaux d'annonces et de réclames sans signification; il doit simplement attirer l'attention du client sur les lignes qu'il tient, faire ressortir le fait que ses marchandises sont entièrement garanties et que ses prix sont corrects.

Un autre moyen profitable de faire de la publicité consiste à dresser une liste de personnes et à leur adresser environ deux fois par an une lettre appelant leur attention sur les marchandises tenues par le marchand et invitant ces personnes à venir examiner le stock, sans qu'elles soient pour cela obligées de faire un achat.

Soyez toujours de bonne humeur. Un air heureux, un visage souriant et une bonne poignée de mains ont souvent gagné la confiance; rappelez vous que personne n'aime un homme qui se plaint toujours de quelque chose et qui ne voit que le mauvais côté des choses.

Traitez avec courtoisie le voyageur de commerce, que vous lui fassiez ou non un achat. Souvenez-vous que le voyageur de commerce est en général un très bon compagnon, toujours prêt à vous aider à faire une vente, à vous donner un bon conseil et à vous assister chaque fois qu'il le peut.

Ne négligez pas vos escomptes. Beaucoup de marchands considèrent leurs escomptes comme leur principale source de profits. Beaucoup d'autres laissent perdre l'escompte sur une forte facture, simplement parce qu'ils n'ont pas assez de fonds disponibles pour payer immédiatement cette facture et ne cherchent pas un moyen quelconque de la faire pour profiter de l'escompte.

Une autre chose qui devrait fixer l'at-

tention du marchand, c'est les comptes de fret qui lui sont présentés tous les jours. En y faisant bien attention, le marchand s'apercevra, dans bien des cas, que l'article expédié a sur la facture un poids trop fort; ce fait signalé au transporteur peut être facilement ajusté, et beaucoup de dollars seront ainsi épargnés pendant l'année.

Évitez de vendre à crédit à un client douteux ou à un homme qui est connu de vous pour payer tardivement.

Surveillez de près vos rentrées d'argent, tenez en bon ordre vos comptes à recevoir et ne laissez pas de comptes arriérés entre les mains de vos clients.

De "La Patrie", 21 juin 1910:

"Il y a maintenant deux Canadiens Français dans le Bureau de Direction du Grand Trunk Pacific—Mr. Alfred Brunet, nommé par le Gouvernement pour le représenter à l'époque où ce bureau fut formé, et l'honorable Raoul Dandurand, qui fut choisi à la dernière assemblée des Directeurs.

"La nomination de M. Dandurand est accueillie avec beaucoup de plaisir dans les cercles des chemins de fer, où ses talents et ses capacités seront précieuses pour la direction de notre Ligne Transcontinentale Nationale.

"Nous sommes représentés maintenant dans les deux grands Chemins de Fer Canadiens, car l'honorable sénateur Forget est déjà un des directeurs du C. P. R."

Nous lisons plus loin dans le même journal:

"Les Directeurs du Grand Trunk Pacific ont élu directeur l'honorable sénateur Dandurand. Comme on le sait, Mr. Alfred Brunet représentait déjà le Gouvernement au bureau de direction. "La Patrie" se réjouit sincèrement de la nomination de Mr. Dandurand."

"Le Prix Courant" s'en réjouit également.

— Jetez un coup d'oeil à dix ans, vingt ans en arrière. Les changements considérables qui ont eu lieu dans la manière de faire les choses nous remplit d'étonnement. Prenons le commerce comme exemple. On n'achète plus de savon quelconque, mais du savon d'une marque particulière. Il en est de même pour tout le reste. La publicité en faveur d'un nom dont on peut se souvenir et d'une marque de commerce que l'on peut vérifier, a eu pour résultat une grande augmentation des affaires dans les magasins de détail.

Pour encourager la ponctualité, un petit magasin à départements impose à ses employés une amende d'un centin par minute de retard et donne une récompense de deux dollars à chaque employé qui n'a pas eu de retard pendant l'année. L'argent provenant des amendes est versé à un fonds de divertissement des employés. Ce système a éliminé à peu près les plaintes pour retard.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

REVUE DES MARCHÉS

COMMERCE

Dans le commerce de gros on se montre satisfait des affaires mais on exprime la crainte que, si la grève des employés du Grand Tronc n'est pas conjurée avant quelques jours, le commerce ait à en souffrir. Jusqu'à présent on n'en a pas encore trop ressenti les effets et on espère que la Compagnie assurera la marche régulière de ses trains de fret comme elle a pu jusqu'ici maintenir sur ses principales lignes les trains de voyageurs.

Les paiements se font avec assez de régularité aussi bien à la ville qu'à la campagne.

Les récoltes s'annoncent bien, la température leur est favorable; de ce côté, on n'a qu'à se féliciter à la campagne et, comme les produits de la laiterie sont abondants et à prix rémunérateurs, l'argent devra circuler librement à l'avantage du commerce.

A la ville, les travaux du bâtiment ne souffrent pas trop de la grève des maçons et briqueteurs; on trouve facilement à remplacer les grévistes. Malheureusement la Cie du G. T. R. a dû, en présence de la grève des conducteurs et serre-freins fermer ses ateliers de Montréal, ce qui met 2,000 hommes environ hors de travail.

Partout ailleurs dans les usines et manufactures le travail bat son plein.

FINANCES

La "Home Bank of Canada" paiera un dividende trimestriel de 1 1/2 pour cent à ses actionnaires, le 1er septembre.

• • •

La "Sterling Bank of Canada" paiera à ses actionnaires, le 15 août, un dividende trimestriel de 1 1/4 pour cent.

• • •

La "Bank of Nova Scotia" donne avis d'une assemblée générale spéciale de ses actionnaires en vue de porter le capital de la banque de \$3,000,000 à \$5,000,000.

• • •

La Bourse de Montréal demeure peu active et manque toujours de fermeté. Les banques, loin de prêter davantage sur titres, rappellent les prêts à demande. Loin d'être encouragée, la spéculation est ainsi réduite à décliner. Les banques, prétend-on, prennent leurs mesures pour donner à la culture et au commerce toute l'aide dont ils auront besoin au moment de la moisson et c'est pourquoi elles rappelleraient les prêts sur titres.

Voici les différences survenues depuis notre dernière revue:

GAING:—Illinois Traction (préf.), 1-2; Porto Rico Ry., 1-2; Quebec Ry. (com.), 1-2; Mackay (préf.), 1; Ottawa L. & P. 2; Can. Cement (préf.), 1-2; Dom. Textile (préf.), 1-2; Nova Scotia Steel (com.), 4; Ogilvie Flour Mills (com.), 1-2; Ogilvie Flour Mills (préf.), 1-2; Penmans (com.), 1-2.

PERTES:—C. P. R. (ancien), 1; Duluth Superior, 1-8; Soo (com.), 2; Detroit United Ry., 1 1-2; Halifax Electric Transit, 1; Havana Electric (com.), 4; Montreal Street Ry., 9; Toronto Ry., 2 3-4; Montreal L. H. & P., 1 1-2; Richelleu & Ontario, 1 1-2; Rio de Janeiro L. & P., 1; Asbestos (com.), 2; Asbestos (préf.), 5; Black Lake (com.), 1-2; Can. Cement (com.), 1 3-4; Dom. Coal (préf.), 3; Dom. Iron & Steel (préf.), 3-8; Dom. Steel and Coal Corporation, 1 1-8; Lake of the Woods (com.), 1 1-2; Laurentide Pulp (préf.), 7; Shawinigan W. & P., 1.

Nous donnons la cote de la dernière transaction pour chacune des valeurs ci-après:

Chemins de fer

Can. Pac. Ry.	185
Can. Pac. Ry. (nouveau)	131
Can. Pac. Railway (rights)	9 1/2
Duluth S. S. & A. Ry. (com.)	14 1/2
Duluth S. S. & A. Ry. (préf.)	28 3/4
Duluth Superior	66 1/4
Minn. St-Paul & Soo (com.)	124 1/4
Minn. St. Paul & Soo (préf.)	152
Minn. St. Paul & Soo (rights)	7 3/4

Tramways

Detroit United Railway	44
Halifax Electric Transit	121
Hamilton Electric Railway	92
Havana Electric Railway (préf.)	96 1/2
Havana Electric Railway (préf.)	94 1/2
Illinois Traction (préf.)	89 1/2
Montreal Street Railway	223 1/2
Northern Ohio	37
Porto Rico Railway	47
Quebec Railway (com.)	39 1/2
Quebec Railway (préf.)	120
Sao Paulo (com.)	140
Sao Paulo (préf.)	137
St. John Railway	100 1/4
Toledo	11
Toronto Railways	114 1/4
Tri-City (com.)	87 3/4
Tri-City (préf.)	90
Trinidad Railway	75 1/4
Twin City Rapid Transit (com.)	107
Twin City Rapid Transit (préf.)	86
West India Electric (com.)	67
Winnipeg Electric Street Railway (com.)	179
Winnipeg Electric Ry. (préf.)	116

Télégraphes, Etc.

Bell Telephone	143
Mackay (com.)	84
Mackay (préf.)	74 1/2
Montreal Telegraph	150

Divers

Can. North West Land	95
Mexican L. & P. (com.)	75
Mexican L. & P. (préf.)	99 1/4
Montreal L. H. & P.	128
Montreal Loan & Mortgage	148

Ottawa L. & P.	112
Richelleu & Ontario Nav.	78 1/2
Rio de Janeiro L. & P.	90 3/4
Windsor Hotel	108

Valeurs Industrielles

Amalgamated Asbestos (com.)	16
Amalgamated Asbestos (préf.)	75
Auto Ry. Signal	60
B. C. Packers (com.)	180
B. C. Packers (préf.), A.	73 1/4
B. C. Packers (préf.), B.	87 3/4
Black Lake Asbestos (com.)	27
Black Lake Asbestos (préf.)	63 1/2
Canada Cement (com.)	17 1/2
Canada Cement (préf.)	81 1/2
Canadian Car Foundry (com.)	63
Canadian Car Foundry (préf.)	100
Canadian Converters	35
Canadian General Electric	105 3/4
Canadian Rubber (com.)	95
Canadian Rubber (préf.)	115
Dom. Coal (com.)	63 1/4
Dom. Coal (préf.)	109
Dom. Iron and Steel (com.)	57
Dom. Iron and Steel (com.)	101 3/4
Dom. Steel and Coal Corporation	55 3/4
Dom. Textile (com.)	65
Dom. Textile (préf.)	101
Granby	92 1/4
International Coal (com.)	70
Intercolonial Coal (préf.)	85
I. P. Cement	162
Lake of the Woods (com.)	123 1/2
Lake of the Woods (préf.)	125
Laurentide Pulp (com.)	139
Laurentide Pulp (préf.)	135
Laurentide Rights	9 1/4
Magdalen Islands (com.)	31 1/2
Magdalen Islands (préf.)	5
Montreal Coal	90
Montreal Cotton	130
Montreal Gas	150
Montreal Street Works (com.)	105
Montreal Steel Works (préf.)	118
Nova Scotia Steel (com.)	84
Nova Scotia Steel (préf.)	118
Ogilvie Flour Mills (com.)	128 1/2
Ogilvie Flour Mills (préf.)	127 1/2
Penmans (com.)	56 1/2
Penmans (préf.)	84 1/2
Shawinigan W. and P.	94
Shawinigan W. & P. Rights	10

Bons et obligations

Bell Telephone	102 3/4
Black Lake Asbestos	81
Cable	87 1/4
Can. Car Foundry	104
Canada Cement	98
Canadian Converters	90
Canadian Rubber	99
Col. Cotton	98 3/4
Detroit United	99 1/4
Dominion Textile, D.	96
Dominion Textile, C.	94
Dominion Textile, B.	99 1/2
Dominion Textile, A.	97
Dominion Coal	98
Dominion Cotton	103
Dominion Iron and Steel	94
Halifax Traction	100
Havana Electric	86
Intercolonial Coal	85
Keewatin Mills	104 1/2
Lake of the Woods	111
Laurentide Pulp	110
Magdalen Islands	94
Mexican L. & P.	88
Mexican Electric Light Co.	82
Montreal Harbour, 5 p. c.	102
Montreal L. H. and P.	100
Montreal L. H. & P. 4 1-2 p. c.	99 1/4

Montreal Street Works	105
Montreal Street Railway	101
Montreal Warehousing	92%
Nova Scotia Steel	110%
Nova Scotia Cons.	109
Ogilvie	113 1/2
Ogilvie B.	113 1/2
Porto Rico Railway	95
Price Bros.	103
Quebec Railway	80
Rio de Janeiro L. & P.	95 1/2
Sao Paulo	99
St. John Railway	101 1/2
Toronto Radial	100 1/2
West India Electric	90
Windsor Hotel	96
Winnipeg Electric Street Railway	103 1/2

territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

Orge mondé (pot)	lb.	0.00	0.03 1/2
Orge perlé (pearl)	sac	0.00	3.60
Orge perlé (pearl)	lb.	0.00	0.04

SIROPS DE TABLE

Bonne demande.

Nous cotons:

Quarts (700 livres)	lb.	0.03 1/2
1-2 quarts (350 livres)	lb.	0.03 1/2
1-4 quarts (175 livres)	lb.	0.03 1/2
Seaux de 38 1-2 lbs.	le seau	1.80
Seaux de 25 lbs.	le seau	1.80
Canistres 2 lbs., 2 oz. à la cse, cse		2.50
Canistres 5 lbs., 1 oz. à la cse, cse		2.85
Canistres 10 lbs., 1/2 oz. à la cse, cse		2.75
Canistres 20 lbs., 1/4 oz. à la cse, cse		2.70

LEGUMES SECS

Le prix des fèves blanches est plus faible. On les cote 0.03 1/4 à 0.03 1/2 au lieu de 0.04c.

Nous cotons:

Fèves de Lima de Cal. la lb.	0.07 1/2	0.08
Fèves blanches, Can. minot	2.00	2.10
Fèves blanches, Can., moins d'un sac	lb.	0.03 1/2 0.03 1/2
Fèves jaunes	minot	2.00 2.10
Flageolets (haricots), sac de 220 lbs	lb.	0.00 0.10
Flageolets (haricots), moins d'un sac	lb.	0.00 0.12
Lentilles, par sac	lb.	0.00 0.06
Lentilles, moins d'un sac, lb.	0.00	0.08
Pois verts No 1	lb.	0.04 0.05
Pois à soupe No 1, jaunes le minot	1.20	1.25
Pois à soupe No 1, jaunes, moins d'un minot	lb.	0.00 0.02 1/2
Blé-d'Inde à soupe, cassé, sac	2.50	2.60
Blé-d'Inde à soupe, cassé, lb.	0.00	0.03
Pois fendus	sac	2.70 2.75
Pois fendus, moins d'un sac, lb.	0.00	0.03 1/2

GLUCOSE

Les prix sont baissés de 25 à 15 cents. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Nous cotons aux 100 livres:

En quarts	3.05
En demi-quarts	3.30
En barils (kegs)	3.55

THES

Très bonne demande pour les thés du Japon dont les prix sont en avance sur ceux de l'année dernière. La demande est plutôt tranquille pour les autres thés.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp.	cruche	0.00	2.20
Domestique, triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche		0.10	1.20
72 grains	le gall.	0.10	0.12
88 grains	le gall.	0.12	0.14
118 grains (proof)	le gall.	0.15	0.18

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Epices

Très bonne demande. La graine de lin non moulue est à prix plus bas de 1/2c. à 2c.

Nous cotons:

Alspice, moulu	lb.	0.15	0.18
Anis	lb.	0.12	0.15
Canary Seed	lb.	0.04	0.05
Cannelle, moulue	lb.	0.20	0.24
Cannelle enattes	lb.	0.18	0.22
Clous de girofle moulus	lb.	0.20	0.25
Clous de girofle entiers	lb.	0.20	0.30
Crème de tartre	lb.	0.23	0.32
Gingembre moulu	lb.	0.20	0.30
Gingembre en racine	lb.	0.20	0.24
Graine de lin non moulue	lb.	0.04 1/2	0.05 1/2
Graine de lin moulue	lb.	0.06	0.08
Graine de chanvre	lb.	0.05	0.06
Maïs moulu	lb.	0.75	1.00
Mixed Spices moulues	lb.	0.18	0.22
Muscade	lb.	0.35	0.50
Muscade moulue	lb.	0.40	0.60
Piments (clous ronds)	lb.	0.10	0.12 1/2
Pimento (poudre Jamaïque)	lb.	0.08	0.10
Poivre blanc rond	lb.	0.21	0.24
Poivre blanc moulu	lb.	0.23	0.27
Poivre noir rond	lb.	0.15	0.16
Poivre noir moulu	lb.	0.16	0.20
Poivre de Cayenne pur	lb.	0.21	0.25
Whole Pickle spice	lb.	0.16	0.20
Sel fin, quart, 3 lbs.		2.95	3.05
Sel fin, quart, 5 lbs.		0.00	2.95
Sel fin, quart, 7 lbs.		2.80	2.85
Sel fin, quart, 10 lbs		0.00	2.75
Sel fin, quart, 20 lbs.		0.00	2.75
Sel fin, 1-4 sac, 56 lbs.		0.00	0.40
Sel fin, sac, 2 cwts.		0.00	1.40
Sel fin en quart de 280 lbs.:			
Ordinary fine		0.00	1.80
Fine		0.00	2.05
Dairy		0.00	2.15
Cheese		0.00	2.45
Sel gros, sac		0.60	0.65

ORGE

Nous cotons:

Orge mondé (pot)	sac	0.00	2.25
Orge mondé (pot)	baril	0.00	4.70

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

Très bonne demande pour les pâtes alimentaires. Les prix du tapioca sont très fermes et ceux des farines sont en hausse.

Nous cotons:

Farine patente hongroise, qt.	0.00	7.10
Farine patente hongroise, sac	0.00	3.70
Far. patente hongroise, 1/2 sac	0.00	1.75
Farine patente, 24 1/2 lb.	0.90	0.92
Farine patente	14 lbs.	0.52 0.54
Farine patente	7 lbs.	0.26 1/2 0.28
Farine straight rollers, quart	0.00	5.95
Farine straight rollers, sac	0.00	2.90
Farine à pâtis. Océan . quart	0.00	6.10
Farine à pâtis. Océan, 1/2 quart	0.00	3.10
Farine d'avoine granulée, sac	0.00	2.50
Far. d'avoine Standard, sac	2.75	3.25
Farine d'avoine fine . sac	0.00	2.50
Farine d'avoine roulée, bri.	0.00	5.10
Farine d'avoine roulée, sac	0.00	2.05
Farine d'avoine roulée, pochette de 6 livres	0.23	0.27
Farine de sarrasin . sac	0.00	2.50
Far. de blé-d'Inde jaune, sac	2.25	2.30
Far. de blé-d'Inde jaune, bri.	0.00	4.90
Banner Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, caisse	0.00	3.95
Dito, doz.	0.00	2.60
Cream of wheat	cse	0.00 5.75
Cream of wheat	doz.	0.00 2.00
Fécule de pommes de terre, pqts de 1 lb.	doz.	0.00 1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens.		
En vrac	lb.	0.04 0.06
En paquets de 1 lb.	0.06	0.06 1/2
Boîtes de 4 lbs.	bte	0.17 1/2 0.20
Boîtes de 5 lbs.	bte	0.20 0.22 1/2
Boîtes de 10 lbs.	bte	0.40 0.45
Qualité extra fine		
Boîtes de 4 lbs. (net)	0.38	0.40
Boîtes de 5 lbs	0.00	0.32 1/2
Boîtes de 8 lbs. (net)	0.19	0.20
Boîtes de 1/2 lb.	0.00	0.65
Nouilles aux oeufs:		
Paquets de 1-2 lb.	lb.	0.00 0.07
En vrac, cse de 10 lbs. . lb.	0.00	0.06
Vermicelle, macaroni, spaghetti, pâtes assorties: alphabet, chiffres, animaux, nouilles, coudes, importées en vrac	lb.	0.07 0.07 1/2
En paquets de 1 lb.	lb.	0.07 1/2 0.11 1/2
Tapioca pearl, la lb.	0.05 1/2	0.06
Tapioca seed	lb.	0.05 1/2 0.06

REVUE GÉNÉRALE

EPICERIE

Les affaires sont très bonnes sur toute la ligne et les paiements sont satisfaisants tant à la ville qu'à la campagne. La grève des employés du G. T. R. n'a pas encore eu d'influence sur le commerce d'épicerie. Mais avant peu, si la grève n'est pas réglée, les districts desservis par cette ligne de chemin de fer seront très gênés pour se procurer les articles d'épicerie nécessaires à la consommation. Pour les changements de prix, voir les paragraphes suivants: Mélasses, Glucose, Epices Pures, Graines et Sel, Légumes Secs, Conservés de Légumes, Conservés de Poissons, Lards et Jambons, Produits Chimiques et Drogues, Plats en Bois et Huile d'Olive.

SUCRES

La demande est moins forte.

Extra granulé	sac	5.15
Extra granulé	baril	5.20
Extra granulé	1-2 baril	5.35
Extra granulé, balle 5 x 20		5.25
Extra ground	baril	5.60
Extra ground	bte 50 lbs.	5.80
Extra ground	1-2 bte 25 lbs.	6.00
No 1 Yellow	baril	4.80
No 1 Yellow	sac	4.75
No 2 Yellow	baril	4.90
No 3 Yellow	baril	5.00
Powdered	baril	5.40
Powdered	bte 50 lbs.	5.60
Paris Lumps	bte	5.95
Paris Lumps	1-2 bte 50 lbs.	6.05
Paris Lumps	1-2 bte 25 lbs.	6.25
Crystal Diamond	baril	5.85
Crystal Diamond, bte 100 lbs.		5.95
Crystal Diamond, 1/2 bte, 50 lbs		6.05
Crystal Diamond, 1/4 bte, 25 lbs.		6.25
Crystal Diamond, carton 5 lbs.		0.37 1/2
Crystal Diamond, Domino, carton, 5 lbs.		0.40
Sucres bruts cristallisés		3.90 4.50
Sucres bruts non cristallisés		3.75 4.10

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Demande très soutenue. Les mélasses fancy pour Montréal et ses environs sont en baisse de 2 c.

Nous cotons:

		Le gal.
Barbade, choix, tonne	0.30	0.31 0.33
Barbade, tierce et krt.	0.33	0.35 0.36
Barbade, demi qrt.	0.35	0.36 0.38
Mélasse fancy, tonne.	0.35	0.36 0.36
Mélasse fancy, tierce et quart	0.38	0.39 0.39
Mélasse fancy, demi-quart	0.40	0.41 0.41

Les prix s'entendent : 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Tapioca flake, Sagou.

RIZ

La demande est tranquille.

Nous cotons:

Riz importés.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Riz Patna, Riz Carolina, Riz moulu, Riz soufflé.

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent l.o.b.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Qualité B, Qualité CC, Sparkle, India Bright, Lustre, Polished Patna, Pearl Patna, Mandarin Patna, Imperial Glacé Patna, Crystal Japan, Snow Japan, Ice Drips Japan, Korean White Crest, Korean Glacé.

FRUITS SECS

Les stocks sont très réduits. Il y a une très bonne demande pour les noix. Les noix Marbot sont un peu plus chères, 0.12 1-2 à 0.13 1-2 au lieu de 0.12 à 0.13. Les figues sont à la hausse.

Dattes et Figs

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Dattes en vrac, Dattes en pqt. de 1 lb., Figses, Smyrne, Figses, Smyrne, bte 10 lbs., Figses, Smyrne, btes car-rées, Figses, Smyrne, bte 33 lbs., Figses, Smyrne, bte bois 1 lb.

Pruneaux

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Pruneaux 30/40, Pruneaux 40/50, Pruneaux 50/60, Pruneaux 60/70, Pruneaux 70/80, Pruneaux 80/90, Pruneaux 90/100.

Raisins de Corinthe

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Corinthe Amalias, Corinthe Filigras, Corinthe Vestizzas, Corinthe nettoyés, Corinthe nettoyés, 50 pqt. de 1 lb., Corinthe nettoyés aux E.-U., paquet de 1 lb.

Raisins de Malaga

Table with 2 columns: Item, Price. Items: 3 couronnes, 4 couronnes, 5 couronnes, 6 couronnes, 8 couronnes, 4 couronnes, 3 couronnes, 6 couronnes, 8 couronnes, Epépins, Loose Muscatels, Raisins Sultana, Sultanas, 3 cour., Sultanas, 4 cour.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Sultanas, Sult., Raisins de Valence, Valence fine off Stalk, Valence Selected, Valence Layers, Raisins de Californie.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Epépins, Epépins, Noix et Amandes, Amandes Tarragone, Amandes Valence, Avellines, Noix Grenoble, Noix Marbot, Noix de Bordeaux, Noix du Brésil, Noix de coco râpées, Noix de coco rapées, Noix Pécan, Noix Pécan cassées, Noix Terragone, Peanuts rôties, Peanuts rôties, G., Peanuts rôties, Sun, Peanuts rôties, Bon Ton, Peanuts non rôties, Peanuts non rôties, G., Peanuts non rôties, Sun, Peanuts non rôties, Bon Ton, Peanuts françaises, Peanuts françaises, non rôties.

Fruits évaporés

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Abricots, Nectarines, Pêches, Poires, Pommes, Pelures de fruits, Citron, Orange, Citronelle.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très forte demande. Les pois français de la nouvelle récolte sont arrivés. Nous donnons ci-dessous leurs nouveaux prix. Les tomates 3 lbs et le blé-d'Inde sont à prix plus élevés.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Asperges, Asperges, Asperges, Betteraves, Blé-d'Inde, Blé-d'Inde, Blé-d'Inde, Catsup, Champignons, Champignons, Champignons, Choux de Bruxelles, Choux-fleurs, Citrouilles, Citrouilles, Epinards, Epinards, Epinards, Epinards imp., Fèves Golden Wax, Fèves Vertes, Fèves de Lima, Flageolets, Haricots, Macédoine.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très forte demande. Les pois français de la nouvelle récolte sont arrivés. Nous donnons ci-dessous leurs nouveaux prix. Les tomates 3 lbs et le blé-d'Inde sont à prix plus élevés.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Asperges, Asperges, Asperges, Betteraves, Blé-d'Inde, Blé-d'Inde, Blé-d'Inde, Catsup, Champignons, Champignons, Champignons, Choux de Bruxelles, Choux-fleurs, Citrouilles, Citrouilles, Epinards, Epinards, Epinards, Epinards imp., Fèves Golden Wax, Fèves Vertes, Fèves de Lima, Flageolets, Haricots, Macédoine.

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Marinades en seau, Petits-pois imp., Petits pois imp., fins, Petits pois imp., ext. fins, Petits pois imp., surfins, Pois Can. Sweet Wrinkled, Succotash, Tomates, Tomates, Truffes.

Conserves de fruits

Très forte demande sur toute la ligne.

Nous cotons:

Table with 2 columns: Item, Price. Items: Abricots de Californie, Ananas coupés, Ananas entiers, Ananas entiers importés, Ananas tranchés, Ananas entiers, Ananas tranchés, Ananas râpés, Ananas râpés, Bluets Standard, Bluets Standard, Cerises blanches, Cerises rouges, Fraises sirop épais, Fraises, Framboises, Gadelles rouges, Gadelles noires, Groselles, Mûres, Olives, Olives, Pêches jaunes, Pêches jaunes, Pêches blanches, Pêches blanches, Pêches blanches, Poires Flemish Beauty, Poires Flemish Beauty, Poires (Bartlett), Poires (Bartlett), Poires Pie, Poires Pie, Pommes, Pommes Standard, Prunes Damson, Prunes Lombard, Prunes Lombard, Prunes de Californie, Prunes Greengage, Prunes Greengage Standard, Rhubarbe Preserved, Rhubarbe Preserved, Rhubarbe, Conserves de viandes, Dinde désossée, Lunch Ham.

BALAIS

Nous cotons:

Avec manches ordinaires.	La doz.	
4 cordes	5.25	6.00
3 cordes	4.00	4.40
2 cordes	3.40	3.75
Avec manches Bambou.		
4 cordes	4.25	5.50
A long manche	3.00	3.50
D'enfants, 3 cordes	0.00	2.00
D'enfants, 2 cordes	0.00	1.80
D'enfants, 1 corde	(manque)	
Manches de faubert (mop), doz.	1.20	

ALLUMETTES

Nous cotons:

Telegraph, bte de 10 gr.	4.80
Telephone, bte de 10 gr.	4.70
Tiger, bte de 10 gr.	4.30 à 4.45
Headlight, bte de 1 gr.	4.65
King Edward, bte de 1-2 gr.	3.70
Eagle, bte de 1 gr.	2.15
Silent, bte de 1 gr.	2.50
Silent, bte de 500	5.35
Rising Star, bte de 1 gr.	6.15

Pour quantité de 5 caisses assorties ou non, fret payé pour tous les points de la province de Québec.

Le prix de \$4.30 pour les allumettes "Tiger" ne s'applique qu'à la province de Québec seulement.

FICELLE ET CABLE DE COTON, ETC.

Nous cotons:

Ficelle 4 brins lb.	0.27	0.28
Ficelle 3 brins lb.	0.23	0.24
Corde à linge en rouleau, lb.	0.00	0.22
Corde à linge, 30 pds . doz.	0.00	0.90
Corde à linge, 40 pds . doz.	0.00	1.10
Corde à linge, 50 pds . doz.	0.00	1.40
Corde à linge, 60 pds . doz.	0.00	1.65
Coton à chandelle lb.	0.00	0.30
Câble Sisal, 7-16 et plus	0.00	0.10
Câble Sisal, 3-8	0.00	0.10½
Câble Sisal, 5-16	0.00	0.11
Câble Sisal, 1-4	0.00	0.11
Câble Sisal, 3-16	0.00	0.11½

PAPIER D'EMBALLAGE

On vend le papier Manille à 4 cents la livre et le papier brun ou gris 3c. la lb.

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE

LAMPES

Nous cotons:

Mèches No 2 lb.	0.20
Mèches No 1 lb.	0.15
Mèches No 0 lb.	0.12
Brûleurs No 2 doz.	0.85
Brûleurs No 1 doz.	0.65
Brûleurs No 0 doz.	0.65
Brûleurs, dessus verre, (A), doz.	1.65
Brûleurs, dessus verre, (B), doz.	1.90
Cheminées (first), No 2 doz.	0.60
Cheminées (first), No 1 doz.	0.44
Cheminées (first), No 0 doz.	0.41
Cheminées (climax), No 2 doz.	0.62
Cheminées (climax), No 1 doz.	0.46
Cheminées (climax), No 0 doz.	0.43

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en seau se vend \$4.25 la caisse.

Le savon de Marseille (ou Castille) se vend: le blanc de 8 1-2 à 9c la lb., poids net, et le marbré rouge de 8c. à 9c.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisie Imperial, en lots de grosse doz.	0.52½
Caisse de 4 doz. doz.	0.55
Quantité moindre doz.	0.60

Graisie au mica.

Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.), doz.	0.95
Quantité moindre doz.	1.00
Boîtes de 3 lbs. (par 2 doz.), doz.	2.50
Quantité moindre doz.	2.60

HUILE D'OLIVE

Nous cotons l'huile de Loubon:

Pintes	0.00	2.90
Chopines	0.00	1.40
1-2 chopines	0.00	0.75
Les huiles d'olive surfines sont cotées:		
Estagnon ½ gal	0.90	1.00
Estagnon 1 gal.	1.75	1.90
Estagnon 5 gal. impérial	0.00	8.50
Boutelles 4 oz. doz.	0.90	1.00
Boutelles 8 oz. doz.	1.30	1.40
Boutelles 16 oz. doz.	4.60	4.75
Litres	8.00	8.25
L'huile d'olive Barton et Guestier a été balssée. On la cote:		
Qrts.	7.75	8.00
Pts.	4.37½	4.50
½ pts.	2.45	2.50

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

	Grosse.	Doz.
Boutelles de 1 oz.	\$3.60	\$0.35
Boutelles de 2 oz.	5.00	0.45
Boutelles de 3 oz.	6.00	0.55
Boutelles de 4 oz.	7.25	0.65
Boutelles de 1-2 chopine	11.50	1.10
Boutelles de 1 chopine	17.50	1.60
Boutelles de 1 pinte	28.00	2.50
Estagnon de 40 lbs.	0.09	0.10
Quart, lb.	0.00	0.10½
Moins d'un quart, gall.	0.00	1.14

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons l'huile de foie de morue de Terre-Neuve, de \$1.40 à \$1.60 le gallon, suivant quantité et l'huile de foie de morue de Norvège, de \$1.50 à \$1.65.

HUILE DE COTON

Nous la cotons:

Au baril gal.	1.10
Moins d'un baril gal.	1.25

VASELINE

Nous cotons:

No 1, la grosse	\$ 6.72, esc. 5 p.c.
No 2, la grosse	14.40, esc. 5 p.c.
No 1, la doz.	0.60 net.
No 2, la doz.	1.25 net.

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

Pratt's Astral Oil le gal.	0.19½
Standard Acme le gal.	0.17
Silver Star le gal.	0.15½

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

De nombreuses nouvelles à la bourse ont afflué mercredi, sur le marché de Chicago, au sujet du blé. En ce qui concerne spécialement le district canadien producteur de blé de printemps, la plus basse estimation a été fournie sur le rendement de la récolte. Toutefois le ton du marché était ferme en clôture et les prix en gain net de 1c. à 1 3-4c.

Le blé d'Inde était en gain de 3-4c. à 1 1-4c. et l'avoine de 1-8c. à 1-4c. à 1-2c.

	Jul.	Sept.
Blé	1.09¾	1.07¼
Blé-d'Inde	60¼	62
Avoine	41¼	39¾

Marché de Montréal

Les affaires sont bonnes dans les grains et les farines, et leurs prix sont en hausse. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Grains

Blé du Nord No 1	1.23	1.24
Blé du Nord No 2	1.21	1.22
Blé du Nord No 3	1.16	1.17
Blé du Nord Feed	0.95	0.96
Avoine Man. No 2	0.46½	0.47

Avoine Man. No 3	0.45	0.45½
Avoine Ont. et Québec No 2	0.45	0.45½
Avoine Ont. et Québec No 3	0.43	0.44
Avoine Ont. et Québec No 4	0.43	0.42½
Orge à moulée	0.50	0.53
Pois No 2 ordinaires	0.80	0.82
Sarrasin (48 lbs)	0.00	0.00
Selgle	0.00	0.00
Blé d'Inde (suivant qualité)	0.71	0.73

Farines

Patentes du printemps,

premières 2 sacs	0.00	6.30
Patentes du printemps,		
secondes sacs	0.00	5.80
Patente d'hiver 2 sacs	0.00	5.30
Straight rollers baril	0.00	5.80
Straight rollers sac	0.00	5.60
Forté à boulanger 2 sacs	0.00	5.80
Farine de blé d'Inde 2 sacs	0.00	3.60
Farine à pâtisserie sac	0.00	2.70

Farine d'avoine

Avoine roulée, 9 lbs. sacs	0.00	2.20
Avoine roulée baril	0.00	4.70

Issues de blé en sacs

Son Manitoba, au char, ton	00.00	19.00
Grû Manitoba, au char, ton	00.00	21.00
Son d'Ontario, au char, ton	18.50	19.00
Middlings d'Ontario, au char, ton	22.00	23.00
Moulée au char	25.00	28.00

FROMAGE

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool à la date du 8 juillet 1910:

Les affaires ont été tranquilles pendant la semaine, le fromage de fabrication domestique offrant toujours la meilleure valeur pour le détaillant. Le fromage vieux disparaît peu à peu, mais il y a accumulation de fromage nouveau. Toutefois le ton du marché est soutenu et les prix restent à peu près sans changement.

Nous cotons:

Canadien, haut choix, blanc ancien	60/0	à 61/0
Canadien, haut choix blanc, nouveau	53/0	à 54/6
Canadien coloré, haut choix, ancien	56/0	à 57/6
Canadien coloré, haut choix, nouveau	53/0	à 54/6
Nouvelle-Zélande, blanc, haut choix (ex-Londres)	57/0	à 58/0
Nouvelle-Zélande, coloré, haut choix (ex-Londres)	55/0	à 56/0



MM. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres à la date du 8 juillet.

Le fromage arrivé de Nouvelle-Zélande ne répond pas à la qualité que nous avions auparavant. La cause en est sans doute la fabrication tardive, ce qui naturellement ne peut pas être évité.

—Le fromage canadien commande plus d'attention maintenant, car sa qualité continue à s'améliorer, et le fromage blanc représente une meilleure valeur que celui de Nouvelle-Zélande; mais le fromage coloré est à peu près au même niveau pour les deux provenances.

Nous cotons:

Nouvelle-Zélande, blanc	56/0	à 57½/0
Nouvelle-Zélande, coloré		54/0
Canada, blanc et coloré nouv.	53/0	à 55/0

Marchés d'Ontario

Brockville, 14 juillet.—Offert 1725 boîtes blanc et 2040 coloré. Ventes à 10 5-8c., 10 3-4c.
Vankleek Hill, 14 juillet.—Offert et vendu 1937 boîtes à 10 7-8c.

Belleville, 14 juillet.—Offert 2490 boîtes blanc. Vendu 2200 boîtes à 10 7-8c.

Kingston, 14 juillet.—Offert 625 boîtes blanc et 675 coloré. Vendu presque le tout à 10 3-4c. et 10 1-3-16c.

Ottawa, 15 juillet.—Offert et vendu 484 boîtes blanc à 10 3-4c. et 404 boîtes coloré à 10 13-16c.

Napanee, 16 juillet.—Offert 1335 boîtes blanc et 470 coloré. Vendu le tout à 10 7-8c.

Cornwall, 15 juillet.—Offert 1268 boîtes blanc et 554 coloré. Vendu le blanc à 10 7-8c. et le coloré à 10 15-16c.

Listowell, 15 juillet.—Offert 2910 boîtes. Pas de vente.

Picton, 15 juillet.—Offert 2115 boîtes coloré. Vendu 1896 boîtes à 10 7-8c. et le reste à 10 13-16c.

Perth, 15 juillet.—Offert 2100 boîtes. Vendu le tout à 10 3-4c.

Kemptville, 15 juillet.—Offert 654 boîtes. Vendu 396 boîtes à 10 3-8c.

London, 16 juillet.—Offert 278 boîtes blanc et 925 coloré. Vendu 275 boîtes blanc à 10 13-16c. et 120 coloré à 10 3-4c.

Peterboro, 20 juillet.—Offert 3762 boîtes coloré. entes à 10 7-8c. et 10 15-16c.

Woodstock, 20 juillet.—Offert 770 boîtes blanc et 625 coloré. Quelques ventes à 10 5-8c. et 10 3-4c.

Marchés de Québec

Cowansville, 16 juillet.—Offert 123 boîtes. Vendu 59 boîtes à 10 3-4c. et 64 à 10 5-8c.

St-Hyacinthe, 16 juillet.—Vendu 800 boîtes à 10 5-8c.

Marché de Montréal

La demande est assez bonne. On vend le fromage aux épiciers 12c. Le gros fromage se vend en gros de 10 3-4c. à 10 5-8c., le petit fromage 10c. et le fromage vieux de 15c. à 16c.

Les exportations pour la semaine finissant le 16 juillet, ont été les suivantes:

1910—94,965 boîtes
1909—64,120 boîtes.
1908—73,803 boîtes.

Du 1er mai au 16 juillet elles ont été comme suit:

1910—605,023 boîtes.
1909—600,184 boîtes.
1908—607,322 boîtes.

BEURRE

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool à la date du 8 juillet. let.

Les qualités du plus haut choix de beurre d'Irlande et de Sibérie ont eu une meilleure demande, mais il y a de forts arrivages de beurre de Sibérie de seconde qualité, qui ne sont pas entièrement vendus—toute une quantité étant mise en entrepôt frigorifique. La cote officielle du beurre danois n'est pas changée.

Nous cotons:

Ladles des Etats (manque)
Renovated, choix (manque)
Irlande, crèmerie, choix . . . 106/0 à 109/0
Canada, crèmerie, choix (manque)
Australie, haut choix manque
Nouv. Zélande, haut choix. . . . manque
Sibérie, crèmerie, haut

choix 102/0 à 104/0
Argentine, haut choix . . . 103/0 à 105/0
Danois, crèmerie, choix et
haut choix, en barils . . . 117/0 à 120/0

MM. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres à la date du 8 juillet 1910:

—La cote du beurre danois n'est pas changée et la quantité arrivée cette se-

maine est beaucoup moindre que la semaine dernière.

—L'augmentation attendue pour le beurre de Sibérie n'a pas eu lieu, mais d'après des rapports, le beurre est détenu de l'autre côté en entrepôts frigorifiques, de sorte qu'il est très probable qu'il arrivera plus tard. La demande a été bonne pour toutes les sortes, et la qualité en général n'a jamais été meilleure. Ce beurre, en conséquence, est celui sur lequel porte la plus grande partie des affaires pour le moment.

—Il n'y a rien de changé dans les prix du beurre français et les ventes de cette sorte de beurre sont soutenues. La qualité continue à s'améliorer et est de nouveau à son plus haut point.

—Deux navires ont débarqué du beurre d'Australie, cette semaine, mais nous regrettons que la demande ait été très faible, et nous nous attendons à ce que l'ensemble des deux cargaisons doive être mis en entrepôt, car le beurre de Sibérie monopolise la demande en ce moment. Comme la qualité est satisfaisante jus qu'à présent et que les prix sont assez raisonnables, nous craignons qu'il ne faille accepter de bas prix, si on force la vente du beurre des colonies en ce moment. Aussi, le beurre étant en bonne condition, il semble préférable de le conserver pendant quelque temps.

—Du beurre est arrivé de Nouvelle-Zélande, cette semaine et, comme la quantité est faible, les agents ont pu vendre tout leur stock à des prix satisfaisants.

Nous cotons:

Danemark 114/0, 115/0 à 116/0
France, haut choix 110/0 à 116/0
Nouvelle-Galles du Sud, haut
choix 100/0, 102/0 à 104/0
Queensland, choix 96/0 à 98/0
Sibérie, haut choix 98/0 100/0
Sibérie choix 92/0 à 94/0
Sibérie, choix 94/0 à 96/0
Sibérie, inférieur 88/0 à 92/0
Nouvelle-Zélande, haut
choix 108/0 à 110/0
Nouvelle-Zélande, seconds. 102/0 à 104/0
Nouvelle-Zélande, remalaxé. 86/0 à 88/0
Victoria, haut choix, 100/0, 102/0 à 104/0

Marchés de Québec

Cowansville, 16 juillet.—Offert 538 boîtes. Vendu 30 boîtes à 22 1-2c.

St-Hyacinthe, 16 juillet.—Vendu 600 paquets à 22 5-8c.

Farnham, 18 juillet.—Offert 492 paquets. Vendu 442 paquets à 22 5-8c. et 50 paquets à 22 1-2c.

Marché de Montréal

La demande est assez activée. On vend le beurre de crèmerie 23 1-2c., le beurre de ferme 20c. à 22c.

Les exportations pour la semaine finissant le 16 juillet 1910 ont été les suivantes:

1910—2,800 paquets
1909— 664 paquets.
1908—9,059 paquets.

Du 1er mai au 16 juillet, elles ont été comme suit:

1910— 5,216 paquets.
1909— 2,454 paquets.
1908—46,552 paquets.

OEUFs

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool à la date du 8 juillet 1910:

Le marché est ferme à des prix à peu près sans changement.

Nous cotons:

Oeufs d'Irlande 7/3 à 8/6
Oeufs du Continent 6/4 à 7/6

Marché de Montréal

La demande est plus active.

Nous cotons en lot de caisse, à la doz.: oeufs choisis de 22c. à 25c.; oeufs No 1, 19c.; et oeufs No 2, 16c.

LEGUMES

Le marché est tranquille à cause de la grève du G. T. R. qui gêne les transports.

Asperges la doz.	3.50	5.00
Aubergines la doz.	0.00	2.50
Betteraves nouvelles doz.	0.00	0.50
Carottes doz pqt.	0.30	0.40
Céleri nouveau la doz.	0.75	1.00
Champignons lb.	0.65	0.75
Choux américains crate	1.75	2.00
Choux de Bruxelles	manquent	
Choux de Montréal doz.	0.60	0.75
Choux fleurs	1.00	2.00
Concombres de Montréal, doz.	0.00	0.50
Creason doz. paquet	0.00	0.30
Epinards la boîte	0.00	0.75
Echalottes la doz pqt.	0.00	0.15
Fèves vertes et jaunes,	le panier	

Navets nouveaux doz.	0.00	0.25
Oignons blancs lb	0.00	0.03½
Oignons d'Espagne, la crate	0.00	3.00
Oignons égyptiens sac	0.00	3.25
Panais paquet	0.00	0.25
Patates (au détail), lesac	90 lbs.	
Patates (en gros), le sac	90 lbs	
Patates nouvelles brl.	3.00	3.25
Persil doz de paquets	0.00	0.50
Piment le crate	0.00	4.00
Poireaux la doz pqt.	0.00	1.00
Radis la doz. pqt.	0.20	0.25
Raifort la lb.	0.00	0.15
Rhubarbe la doz. pqt.	0.00	0.30
Salade de Montréal, frisée	doz.	

Salade de Montréal, pommée,	doz.	
Salsifis la doz. de pqt.	0.00	1.50
Tomates Jersey crate	0.00	2.50
Tomates Tennessy Flat crate	0.00	1.00
Topinambours le quart	0.00	3.50

FRUITS VERTS

On s'attend à une bonne récolte de bluets. L'association des marchands du marché Bonsecours a pris ses dispositions pour faire venir du lac St-Jean une bonne quantité de ce fruit. On en attend 7 à 8 chars par semaine.

Ananas Floride cse	3.75	4.50
Bananes, régime (en	crate	
Bluets, grosse boîte	0.00	2.50
Bluets la boîte	0.00	1.25
Cerises de France, petit pa-	nier	
Cerises de France, grand	panier	
Citrons Messine (300c)	7.00	8.00
Cocos, sac 150 lbs.	3.75	4.00
Fraises, N. E. . . . le casseau	0.13	0.16
Framboises, le casseau	0.13	0.15
Limons la boîte	0.00	1.00
Mandarines la bte	3.00	4.00
Oranges Jamaïque brls	0.00	7.00
Oranges Navel	4.65	5.50
Oranges de Valence 420	0.00	6.00
Oranges de Valence 714	0.00	8.00
Oranges Sorrente—	Caisse, 200	

Caisse, 800	6.00	6.00
Caisse, 100 (½ boîtes)	0.00	2.00
Caisse, 150	0.00	2.50
Caisse, 80	0.00	1.75
Caisse, 64	0.00	1.25
Pamplemousses de Floride,	bte	
Pamplemousses de Cuba, bte	0.00	5.00
	4.00	5.00

Pêches de Californie, 2 rangs	1.60	2.00
Pêches de Californie, 3 rangs	1.75	2.00
Pêches de Californie, 4 rangs		
au panier	2.00	2.50
Pêches Alberta, 6 paniers au		
crate	0.00	3.50
Poires de Californie, . . . crate	3.50	4.00
Prunes Bleues de Californie	1.75	2.00
Prunes Rouges de Californie	1.50	2.00
Prune Japon de Californie	0.00	2.00
Pommes le quart	6.00	8.00
Pommes Alberta, panier 1		
min	0.00	2.00
Pommes de Colorado . . . bte	0.00	3.00

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co. nous écri-
vent de Liverpool à la date du 7 juillet
1910:

Quelques pommes de Lisbonne, les pre-
mières de la saison, ont été l'objet d'une
bonne demande.

PRIX A L'ENCOIN

	Vendredi	Lundi	Mercredi
	1 Juillet	4 Juillet	6 Juillet
	s. d. s. d.	s. d. s. d.	s. d. s. d.
Lisbonne bte			11 6 13 3

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

Marché de Montréal

Le marché du foin est plus ferme, mais
les prix restent sans changement.

Nous cotons à la tonne, en lot de char,
sur rails à Montréal:

Foin pressé, No 1	13.00	13.50
Foin pressé, No 2, extra	12.00	12.50
Foin pressé, No 2, ord.	10.50	11.00
Foin mélangé de trèfle	9.50	10.00
Trèfle pur	8.50	9.00
Paille d'avoine	4.00	5.00

PEAUX VERTES

La demande est toujours médiocre.

Les peaux de boeuf et les peaux de
veau sont baissées de 1 c. Nous modifions
nos cotes en conséquence.

Les commerçants de Montréal paient
aux bouchers: boeuf de la ville No 1,
11c.; No 2, 10c.; No 3, 9c. boeuf de la
campagne, No 1, 11c.; No 2, 10c.; No 3,
9c. Veau de la ville No 1, 14c.; No 2 13c.;
veau de la campagne, No 1, 14c.; No 2,
13c.; agneau, petites peaux, 25c.; cheval,
\$2.50.

LE LAIT DE BEURRE

Le lait de beurre ou babeurre est une
boisson populaire, surtout en été. On er-
sert dans presque tous les bars et dans
les hôtels. Beaucoup de fontaines à so-
da en débitent, on en trouve souvent dans
les ménages. Légèrement acide, il est
agréable au goût, et les médecins disent
qu'il est bon pour l'estomac. Tout le
monde ne boit pas du lait de beurre, mais
ceux qui sont à même de le savoir di-
sent que sa consommation augmente
constamment, que les personnes qui l'ai-
ment et en demandent augmentent en
nombre tous les ans.

Le lait de beurre est un produit manu-
facturé; et les procédés employés pour
transformer la matière brute en un ar-
ticle fini sont nombreux et intéressants.
Ceci s'applique au lait de beurre pro-
venant des crémeries. Le lait de beurre
de ménage est beaucoup plus simple.

Le premier procédé a lieu dans la fer-
me; c'est la traite des vaches. Le lait
passe dans le séparateur qui le réduit à
un cinquième environ de sa valeur ini-
tiale; c'est de la crème. La crème est ex-
pédiée à la crémérie où elle est éprouvée
sur échantillon, mesurée puis versée
dans une grande cuve. De là, la crème
traverse un séparateur construit sur le
même principe qu'un appareil de chauf-
frage instantané dans une salle de bain,
où elle est chauffée à 180 degrés. Elle
passe ensuite dans d'autres serpentins
immergés dans des liquides réfrigérants,
où sa température est abaissée de 40 de-
grés, puis à l'agitateur. Le froid succé-
dant à la chaleur est fatal à tous les ger-
mes contenus dans la crème. Celle-ci a
été pasteurisée et n'a presque plus de
goût. Pour faire du bon lait de beurre il
est nécessaire de rendre à la crème cer-
tains germes bienfaisants pour le corps
humain. Cela se fait par un procédé ar-
tificial. On fait chauffer quelques gal-
lons de lait pasteurisé à la tempéra-
ture la plus agréable à ces germes et, dans
ce lait chaud, on verse le contenu d'une
petite bouteille de culture de beurre. Le
lait inoculé est versé dans l'agitateur
rempli de crème, où on le laisse travail-
ler pendant une nuit. L'agitateur est un
grand récipient, hermétiquement fermé,
entouré de glace, traversé d'une grosse
vis sans fin, dans la tige creuse du-
quel coule de l'eau glacée. Cette vis
tourne, tient la crème en mouvement et
provoque une répartition uniforme des
germes.

De l'agitateur la crème est portée à la
baratte. Celle-ci contient environ 400
gallons de crème et ressemble à un gros
tonneau tournant sur un axe. Il est
muni de deux ouvertures avec couvercles
fermant bien, d'une bonde; à l'intérieur,
dans toute la longueur sont des pétris-
seurs. Quand tout est prêt, l'opérateur
applique la force motrice, et la baratte
commence à tourner; le dernier procédé
de manufacture du lait de beurre est en
train. Au bout d'une demi-heure environ,
l'opérateur commence à arrêter la baratte
pour voir où en est la production du lait
de beurre. Après deux ou trois inspec-
tions, tout est trouvé en bonne condition.
Encore quelques lentes révolutions et
quelques autres inspections, et l'opéra-
teur triomphant, avec un sourire de satis-
faction sur la figure et un claquement des
lèvres par anticipation, ouvre la bonde
et le lait de beurre blanc, riche, prêt pour
la consommation immédiate, s'écoule.

Le lait de beurre est vendu, aux bars,
aux hôtels aux établissements munis d'une
fontaine à soda et aux particuliers, à ra-
ison de dix cents le gallon. Ce qui n'est
pas vendu de cette manière est abandon-
né aux fermiers pour la nourriture de
leurs porcs, à un prix variant de un à
cinq cents le gallon. S'il en reste encore,
ce lait de beurre est jeté à l'égout.

Un sous-produit important de la manu-

facture de cet excellent breuvage d'été
est le beurre. En changeant l'engrenage
dans la baratte, les pétrisseurs entrent en
jeu, rassemblent et forment en une masse
le beurre qui s'est formé, et ce beurre
reste dans la baratte, pendant que le lait
de beurre s'écoule. On y jette du sel,
on introduit de l'eau glacée et la baratte
recommence à tourner. Les pétrisseurs
intérieurs pétrissent le beurre, l'imprè-
gnent de sel, et l'eau glacée le durcit.
Quand on ouvre la baratte pour la der-
nière fois, le beurre est massé en gros
rouleaux et déposé près des ouvertures;
il a une couleur riche, est agréable au
goût et beau à voir. On le retire avec
une cuillère en bois et on le met dans
des cadres en fil métallique croisé. Ces
cadres sont ensuite soulevés et le
beurre est coupé en blocs d'une livre,
prêt à être emballé dans du papier
hüllé, puis placé dans des carton-
nages de fantaisie pour le marché.
Quelquefois on met le beurre dans
des cuveaux ou des terrines pour l'expé-
dier ou pour la clientèle plus ordinaire.
Une baratte contenant 400 gallons de crè-
me donne 900 à 1100 livres de crème, et
probablement 350 gallons de lait de beur-
re. On peut dire que cinq gallons de lait
donnent un gallon de crème et qu'un gal-
lon de crème devrait produire un peu
plus de deux livres de beurre. Il faut
vingt-quatre à trente-six heures pour
transformer le lait en beurre, et après la
traite des vaches, à aucun moment la
main de l'homme ne vient en contact
avec la matière employée. Le séparateur,
l'appareil de pasteurisation, l'agitateur et
la baratte sont des machines, et pour
l'emballage, on se sert de cuillères en
bois. A chaque phase de la fabrication
on a soin d'assurer une propreté parfaite
et, à ce point de vue, le beurre de crè-
mérie a des avantages marqués sur le beur-
re fait à la main, ou beurre de ferme.

La manière moderne de fabriquer le
beurre est bien différente de l'ancienne
méthode. Celle-ci consistait à faire re-
poser le lait, placé dans des récipients,
dans un cellier, puis à l'écrémer et enfin
à le baratter dans l'ancienne baratte, ac-
tionnée à la main. Quand le beurre se
formait, ce qui semblait excessivement
long à la personne qui tournait la baratte,
on le retirait, le lavait, le pétrissait, le sa-
lait et le mettait dans des terrines. Les
ménagères soigneuses faisaient de bon
beurre; mais toutes n'étaient pas soi-
gneuses. Quoi que l'on puisse dire des
améliorations de la nouvelle méthode par
rapport à l'ancienne, une chose certaine,
c'est que le lait de beurre n'est plus ce
qu'il était autrefois. Le lait de beurre ob-
tenu par l'ancienne méthode contenait
des paillettes ou même de petits mor-
ceaux de beurre doux flottant à sa surfa-
ce; c'était un aliment en même temps
qu'un breuvage. Aujourd'hui le lait de
beurre ne contient pas la moindre par-
celle de beurre.

Courroies Spéciales

Nos courroies sont recouvertes de de notre Ciment Imperméable et peuvent être exposées au froid ou à la chaleur sans danger de les gâter.



D. R. McLaren, Limited

Montréal, 309 rue Craig Ouest.
Québec, 21 rue St-Pierre.

Toles Canada

"CANADA CROWN"—demi-polies.

"DOMINION CROWN"—entièrement polies.

Demandez à votre marchand de gros ces marques Standard.

A. C. LESLIE & CO.
MONTREAL. LIMITED

LES BUVEURS DE THE ET LEURS METHODES

Sous certains rapports, les Russes sont les plus forts buveurs de thé au monde; à un autre point de vue, ce sont les Irlandais et, à un autre encore, ce sont les Australiens. Les Chinois consomment la plus forte quantité de thé de toutes les nations; mais leur consommation par tête d'habitant doit être faible. On ne peut pas se procurer de chiffres certains, mais on estime que la Chine et le Japon consomment ensemble annuellement 460 millions de livres environ.

Le thé est indubitablement le breuvage national et à la mode en Russie; toutefois les classes les plus pauvres ne peuvent en consommer qu'à l'état très dilué. Le droit sur le thé entrant en Russie est prohibitif; il s'élève à un demi-dollar par livre. C'est la raison pour laquelle dans ce pays où tout le monde boit du thé, la quantité consommée par tête n'est que d'environ une livre par an.

Les Irlandais sont des connaisseurs en thé. Une grande quantité du thé le plus fin qui passe par Londres est à destination de l'Irlande. La Grande-Bretagne consomme plus de thé que toute autre nation civilisée, environ 255 millions de livres par an, soit six livres par tête. Les Australiens ont peut-être le plus de droits à être reconnus comme les plus forts buveurs de thé de tous les hommes, parce qu'ils en consomment la plus grande quantité par tête de population, soit huit livres; mais la population de l'Australie est si faible, que la quantité totale importée dans le pays, y compris la Nouvelle-Zélande, n'est que de 55 millions de livres.

Le thé est préparé de diverses manières et emballé sous des formes très différentes, suivant les marchés auxquels il est destiné, depuis les thés noirs et verts bien connus jusqu'aux thés oolong de Formose, aux diverses classes de briques comprimées, faites par la Chine pour les marchés du Tibet et de Russie et au thé mariné, manufacturé à Burma

pour être mangé par les indigènes comme condiment.

Si le gouvernement russe réduisait le droit sur le thé à un chiffre permettant aux classes pauvres de l'employer sans se restreindre, ce pays pourrait bientôt rivaliser avec l'Australie pour la quantité consommée par tête. La méthode de préparation du breuvage en Russie se rapproche de celle employée par les Chinois, sauf qu'ils sont plus systématiques. Tout le monde a entendu parler du samovar, qui est une institution essentiellement russe. C'est une urne, avec une lampe à alcool placée en dessous; dans cette urne on maintient de l'eau bouillante toute la journée. On en tire de l'eau pour une infusion chaque fois qu'il en est besoin. Dans certains cas, le thé est infusé directement dans la tasse, et la liqueur bue immédiatement, puis on remplit la tasse d'eau bouillante, en se servant à plusieurs reprises des mêmes feuilles. D'autres fois on emploie une théière, en faisant toujours plusieurs infusions avec les mêmes feuilles. Les gens plus pauvres mettent d'habitude le thé dans le samovar même. Les espèces de thé les plus fines sont consommées sans rien ajouter à la liqueur; mais ordinairement, on met dans la tasse une tranche de citron. Ce n'est que quelquefois qu'on emploie du lait.

La plus grande partie du thé employé en Russie est sous forme de briquettes comprimées de diverses sortes; c'est la meilleure forme d'emballage pour le transport à grande distance par route et chemin de fer à partir des districts manufacturiers de Chine jusqu'aux marchés de Russie. Les thés de l'Inde et de Ceylan entrent rapidement dans la consommation et prennent la place des thés chinois plus faibles. Beaucoup de personnes des classes inférieures en Russie consomment du thé en poudre, qui leur est fourni sous forme de briquettes dures ressemblant à des blocs d'acajou. Ce thé n'est pas seulement employé en infusion; on l'emploie aussi comme assaisonnement de certains mets, et on râpe toujours un peu de la briquette pour mettre dans la soupe.

Les Australiens aiment tout thé noir qui a beaucoup de couleur dans la tasse. Leur méthode de préparation n'est pas la meilleure, car ils font bouillir le thé et obtiennent un breuvage qui n'est pas des plus sains. Cependant il faut reconnaître que les Australiens sont pleins de santé, jouissent de la vie autant que toute autre race, et il y a très peu de cas de dyspepsie chez eux. Les ouvriers boivent du thé à chaque repas et à toute heure du jour. Cela ne serait aucunement nuisible, si les feuilles étaient seulement soumises à une légère infusion, mais le contenu de la théière est maintenu bouillant toute la journée, quelques feuilles de plus sont ajoutées quand il est nécessaire pour maintenir la couleur de la liqueur. Il n'est pas douteux que le beau climat de l'Australie contrebalance l'effet nuisible que cette infusion pourrait autrement produire sur le système nerveux. Le thé est considéré comme un article nécessaire d'alimentation en Australie, à tel point que même le vagabond qui parcourt le pays en mendiant, porte toujours sur lui un récipient au moyen duquel il prépare son thé, chaque fois qu'il s'arrête quelque part pour la nuit.

Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue. Mais il faut que l'annonce fasse ressortir les points qui mettent tel article au-dessus d'autres articles similaires. Parlez de la qualité de vos marchandises, de leur supériorité; mais veillez à ce que l'article soit exactement tel que vous le décrivez.

SI VOUS APPROUVEZ

la ligne de conduite du "PRIX COURANT", abonnez-vous.

Faites-le connaître à vos amis, amenez-le à s'abonner.

Parlez-en à vos fournisseurs afin qu'ils se rendent compte de l'efficacité de sa publicité.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Matériaux de Construction, Etc.

Revue des Marchés

FERRONNERIE

Les affaires sont toujours très bonnes. Malheureusement la grève des employés du Grand Trunk Railway est venue arrêter les expéditions, et tant que cette grève ne sera pas réglée, le commerce en souffrira.

Il n'y a aucun changement de prix à signaler cette semaine.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

L'escompte est de 25 pour cent.

Les prix sont de 7c. pour tuyaux en plomb et de 8c. pour tuyaux de plomb composition.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires
Prix fermes.

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers 60 et 10 p. c.; tuyaux moyens et extra-forts 70 p. c. et accessoires légers, moyens et extra-forts 70 pour cent.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs:

Nous cotons, prix de la liste:

1-4	100 pieds	5.50
2-8	"	5.50
1-2	"	8.50
1	"	16.50
2-4	"	11.50
1 1-4	"	22.50
1 1-2	"	27.00
2	"	36.00

Nous cotons net:

2 1-2	"	16.30
3	"	21.54
3 1-2	"	27.07
4	"	30.80

Tuyaux galvanisés.

Nous cotons, prix de la liste:

1-4	100 pieds	5.50
2-8	"	5.50
1-2	"	8.50
2-4	"	11.50
1	"	16.50
1 1-4	"	22.50
1 1-2	"	27.50
2	"	36.00

Nous cotons net:

2 1-2	"	22.20
3	"	29.19
3 1-2	"	30.70
4	"	41.75

Les escomptes sont les suivants:

Tuyaux noirs: 1-4 pouce, 63 p. c.; 2-8 pouce, 59 p. c.; 1-2 pouce, 69 p. c.; 2-4 pouce à 2 pouces, 71-2 p. c.

Tuyaux galvanisés: 1-4 pouce, 48 p. c.; 2-8 pouce, 44 p. c.; 1-2 pouce, 59 p. c.; 2-4 à 2 pouces, 61-2 p. c.

Tuyaux en acier

2	100 pieds	8.50
2 1/2	"	10.50
3	"	12.00
3 1/2	"	15.00
4	"	19.25

Fer-blanc

Prix fermes.

Nous cotons:

Au Charbon—Allaways ou égal

IC, 14 x 20, base . . . bte 4.40 4.50

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse. 0.75 1.00
suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Coke—Lydbrook ou égal

IC, 14 x 20, base . . . bte 4.10 4.25

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net).

Au Charbon—Terne-Dean ou égal

IC, 20 x 28 bte 7.00 7.25

(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net).

Feuilles Fer-blanc pour Bouilloires

(Caisse de 560 lbs.)

XX, 14 x 60, gauge 26 . lb. 0.07 0.07 1/2

Feuilles étamées

72 x 30 gauge 23 . . . les 100 lbs.	7.75	8.00
72 x 30 gauge 26 . . . les 100 lbs.	8.25	8.50
72 x 30 gauge 28 . . . les 100 lbs.	8.75	9.00

Tôle Canada

Prix fermes.

Nous cotons: 52 feuilles demi-poli, \$2.40; 60 feuilles, \$2.45 et 75 feuilles \$2.50.

Tôle noire

Prix fermes.

Nous cotons: 20 à 24 gauge, \$2.20; 26 gauge, \$2.25; 28 gauge, \$2.50.

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:

	Fleur			
	"Gorbals	Queens de		
	Best Best"	Comet Head		
		Lys		
28 G	4.20	3.95	4.20	4.05
26 G	3.45	3.50	3.75	3.80
22 à 24 G	3.50	3.45	3.70	3.55
16-20	3.25	3.20	3.45	3.30

Demandez à Votre Marchand

s'il ne vend pas deux fois autant de Munitions Dominion que l'année dernière.

Si les clients ne sont pas satisfaits de la qualité et du prix.

S'il ne tient pas un assortiment plus grand de Cartouches Dominion pour Fusils de Chasse, Carabines et Révolvers, que de cartouches de toute autre fabrication.



**DOMINION
CARTRIDGE
COMPANY,
LIMITED**

Manufacturers of Munitions

MONTREAL, CANADA.



Apollo

10 1/2 oz=28 Anglais	4.10
28 G.=26 Anglais	3.85
26 G.	4.35
24 G.	3.60
22 G.	3.60
16 à 20 G.	3.45

Moins d'une caisse, 25c. de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

Les petites tôles sont également très fermes.

Petite tôle 18 x 24	52 files	4.45
Petite tôle 18 x 24	60 files	4.70

Plaques d'acier

Prix fermes.

1-8 pouce	100 livres	2.65
3-16 pouce	"	2.55

Zinc en feuilles

Nous cotons: \$6.65 à \$6.90 les 100 lbs.

Tuyaux de poêle

Nous cotons par 100 feuilles: 5, 6 et 7 pouces, ordinaires \$7.00 et polis \$9.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35 et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, garantie 21c. à 24c.; do commerciale, 19c. à 22c.; do, à essuyer les tuyaux, 20 à 22c.

Couplets

L'escompte sur les prix de la liste est de 65 et 10 pour cent pour les couplets en fer et en acier.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Nous cotons:

Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p. c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p. c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, 1/2 et moindres, 70 p. c.; 7-16 et au-dessus 60 p. c.
Boulons à machine, 3-8 pce et au-dessous 60, 10 et 10 p. c.
Boulons à machine, 7-16 pce et au-dessous 60 p. c.
Boulons à lisse, 3-8 et plus petits, 60 et 10 p. c.
Boulons à lisse, 7-16 et plus gros, 55 et 5 p. c.
Boulons à charrue, 50 et 10 p. c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:

Noix carrées 4 1-4c. la lb. de la liste.
Noix hexagones, 4 1-2c. la lb. de la liste.
Pour moins d'une boîte de 100 lbs., les prix sont à augmenter de 1-2c. par lb.

Broche à clôtures

Le prix de la broche ondulée No 9, est coté \$2.85 pour quantité de moins d'un char et \$2.80 pour lot de char.

Le prix de la broche barbelée est actuellement de \$2.45 les 100 livres à Montréal et en plus petite quantité, de \$2.50.

Crampes à clôtures

Fer poli	\$2.60
Fer galvanisé	2.85

Broche pour poutillers

L'escompte sur les carreaux de 2", 1½" et 1" est de 60 et 2½ p.c., les autres grandeurs sont cotées comme suit, prix nets:

¼ x 20 x 24"	\$3.40
¼ x 20 x 30"	4.10
¼ x 20 x 36"	4.75
½ x 22 x 24"	5.00
½ x 22 x 30"	6.30
½ x 22 x 36"	7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
Acier fin du No 17 au No 24, 25 pour cent sur la liste.

Cuivre jaune	37½ p. c.
Copper (cuivre rouge)	37½ p. c.

Broche galvanisée:

No 5 les 100 lbs	3.97
No 6 & 8 les 100 lbs	3.40
No 9 les 100 lbs	2.90
No 10 les 100 lbs	3.45
No 11 les 100 lbs	3.60
No 12 les 100 lbs	3.05
No 13 les 100 lbs	3.15
No 14 les 100 lbs	4.00
No 15 les 100 lbs	4.20
No 16 les 100 lbs	4.45

Poli Brûlé:

No 0 à 9 les 100 lbs	2.30
No 10 les 100 lbs	2.35
No 11 les 100 lbs	2.42
No 12 les 100 lbs	2.60
No 13 les 100 lbs	2.70
No 14 les 100 lbs	2.80
No 15 les 100 lbs	2.85
No 16 les 100 lbs	3.00
Brûlé, p. tuyaux . . 100 lbs No 18	3.85
Brûlé, p. tuyaux . . 100 lbs No 19	4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.	

Broche à foin

Nous cotons:
No 13, \$2.70; No 14, \$2.80 et No 15, \$2.95. Broche à foin en acier coupée de longueur, escompte 25 p. c. sur la liste.

Broche moustiquaire

Nous cotons: \$1.70 par rouleaux de 100 pieds et \$1.75 par rouleaux de 50 pieds.

Broquettes

	Escomptes.
Pour boîtes à fraises	75 et 12½ p.c.
Pour boîtes à fromage	85 et 10 p.c.
A valises	80 et 12½ p.c.
A tapis, bleues	80 p.c.
A tapis, étamées	80 et 15 p.c.
A tapis, en barils	40 p.c.
Coupées bleues, en doz.	75 et 12½ p.c.
Coupées bleues, en 1-4 pesantEUR	60 p.c.
Sweeden, coupées, bleues et ornées, en doz.	75 p.c.
Sweeden, coupées, bleues et ornées, en vrac	80 et 20 p.c.
A chaussures, en doz.	50 p.c.
A chaussures, en pqts 1 lb.	60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.35 prix de base, f.o.b.

Clous coupés

Bonne demande.
Nous cotons: prix de base \$2.40 f.o.b. Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par 100 lbs.: No 7, \$26; No 8, \$23.00; No 9, \$22.00; No 10, \$20; avec escompte de 55 p.c. pour la première qualité et de 57 1-2 p.c. pour la 2e qualité. Ajouter 1-2c net extra pour boîtes de 1 livre.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b. à Montréal:

	No 2	No 1
	et plus grand	et plus petit
Fers ordinaires légers et pesants le qrt	3.65	4.00
Neverallip crampons 7-16, le cent	2.60	
Neverallip crampons 1-2, le cent	2.90	
Neverallip crampons, 9-16, le cent	3.20	
Neverallip crampons, 5-8, le cent	3.80	
Neverallip crampons 5-16, le cent	2.10	
Neverallip crampons 3-8, le cent	2.40	
Fers à neige le qrt	0.00	3.90
New Light Pattern le qrt	4.00	4.25
Featherweight Nos 0 à 4		5.50
Fers "Toe weight" No 1 à 4		6.25
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril 10c. à 25c. extra par baril.		

Chaines en fer

On cote par 100 lbs.

3-16 No 6	10.00
3-16 exact 5	8.50
3-16 Full 4	7.00
1-4 exact 3	6.50
1-4	6.50
5-16	4.40
3-8	3.90
7-16	3.80
1-2	3.70
9-16	3.60
5-8	3.40
3-4	3.30
1	3.30
7-8	3.30

Vis à bois

Nous cotons les escomptes suivants sur la liste:

Tête plate, acier	85 et 10 p.c.
Tête ronde, acier	80 et 10 p.c.
Tête plate, cuivre	75 et 10 p.c.
Tête ronde, cuivre	70 et 10 p.c.
Tête plate, bronze	70 et 10 p.c.
Tête ronde, bronze	65 et 10 p.c.

Fanoux

Nous cotons:	
Cold Blast No 2 doz.	6.75
Wright No 3 doz.	8.50
Ordinaires doz.	4.75
Dashboard C. B. doz.	9.00
No 0 doz.	5.75

Peints, 50c. extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:	
Royal Canadian doz.	\$42.75
Colonial doz.	42.75
Safety doz.	44.50
E. Z. E. doz.	42.00
Rapid doz.	42.00
Paragon doz.	42.25
Bicycle doz.	47.25

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 35 et 5 pour cent.

Plomb de chasse

Nous cotons:	
Ordinaire 100 lbs	7.50
Chilled 100 lbs	7.90
Buck and Seal 100 lbs	8.80
Ball 100 lbs	8.70

L'escompte est de 25 pour cent sur la liste.

METAUX

Antimoine

Le marché est ferme et sans changement.

Nous cotons de \$8.25 à \$8.50 les 100 lbs.

Fontes

Nous cotons:	
Carron Spécial	0.00 20.00
Carron Soft	0.00 19.75
Clarence No 3	0.00 18.00
Cleveland No 1	0.00 18.75
Middlesboro No 3	0.00 17.75
Summerlee No 2	0.00 20.25

Fer en barre

Nous cotons:	
Fer, marchand base 100 lbs.	1.90
Fer forgé base 100 lbs.	2.05
Fer fini base 100 lbs.	2.15
Fer pour fers à cheval base 100 lbs.	2.15
Feuillard mince 1½ à 2 pcs, base	3.15
Feuillard épais No 10 base	2.20

Acier en barre

Nous cotons net, 30 jours.	
Acier doux base 100 lbs.	0.00 1.90
Acier à rivets base 100 lbs.	2.10 2.15
Acier à lisse base 100 lbs.	0.00 1.90
Acier à bandage, base 100 lbs.	0.00 2.00
Acier à machine, base 100 lbs.	0.00 1.95
Acier à pince base 100 lbs.	0.00 2.40
Acier à ressorts, base 100 lbs.	2.75 3.00

Cuivre en lingots

Le marché est faible.
Nous cotons: \$13.75 à \$14.00. Le cuivre en feuille est coté à 30 cents.

Etain en lingots

La demande est plus forte et les prix restent sans changement.

Nous cotons: 35 à 35 1-2c.

Plomb en lingots

Le marché est soutenu et sans changement.

Nous cotons: \$3.45 à \$3.55.

Zinc en lingots

Marché faible et prix sans changement.
Nous cotons de \$5.65 à \$5.75 les 100 livres.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE

Huile de lin

Les prix sont très fermes.
Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie, 91c; huile crue, 88c.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 60c

Essence de térébenthine

Forte demande et prix très fermes.
Nous cotons net, 30 jours: au gallon pour un baril 87c.; de 2 barils à 4 barils 85c.; et pour quantité moindre de 1 baril 92c.

Blanc de plomb

Nous cotons:	
Blanc de plomb pur	5.65 5.75
Blanc de plomb No 2	4.95 5.10
Blanc de plomb No 3	0.00 5.00
Blanc de plomb No 4	4.45 4.75

Pitch

Les prix sont sans changement.
Goudron dur 100 lbs. 0.55 0.65

Peintures préparées

Nous cotons:	
Gallon	1.25 1.70
Demi-gallon	1.30 1.75
Quart, le gallon	1.35 1.50
En boîtes de 1 lb.	0.09½ 0.10½

Verres à Vitres

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.70; 100 pieds, \$3.20; 26 à 40, 50 pieds, \$1.80; 100 pieds, \$3.40; 41 à 50, 100 pieds, \$3.85; 51 à 60,

100 pieds, \$4.10; 61 à 70, 100 pieds, \$4.35; 71 à 80, 100 pieds, \$4.85.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$4.75; 26 à 40, \$7.25; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1-3 p.c.

Sur Diamond, escompte 20 p.c.

Vert de Paris pur

Nous cotons:

Barils à pétrole	0.00	0.18½
Drums de 25 à 100 lbs.	0.00	0.19
Drums de 25 lbs.	0.00	0.19½
Boîtes papier, 1 lb.	0.00	0.21
Boîtes ferblanc, 1 lb.	0.00	0.22
Boîtes papier, 1-2 lb.	0.00	0.23
Boîtes ferblanc, 1-2 lb.	0.00	0.24

Câbles et cordages

Nous cotons:

Best Manilla base lb.	0.00	0.10½
British Manilla base lb.	0.00	0.09½
Sisal base lb.	0.00	0.09
Lathyrn simple base lb.	0.00	0.10
Lathyrn double base lb.	0.00	0.10½
Jute base lb.	0.00	0.10½
Coton base lb.	0.00	0.23
Cordes à châssis base lb.	0.00	0.34

Ficelle d'engerbage

Bonne demande.

Manilla, 650 pieds lb.	0.09½
Manilla, 600 pieds lb.	0.08½
Manilla, 550 pieds lb.	0.08½
Sisal, 500 pieds lb.	0.08

Par 5 tonnes, 1-3c. de moins. Par lot de char, 1-4c. de moins.

Papiers de Construction

Nous cotons:

Jaune et noir pesant	0.00	1.85
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.32
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.40
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	1.85
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.75
Papier à cou., roul., 2 plis	0.00	0.70
Papier à cou., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.50

FERRAILLES

	La lb.
Cuivre fort	0.00 0.11
Cuivre mince ou fonds en cuivre	0.00 0.09½
Laiton rouge fort	0.00 0.10
Laiton jaune fort	0.00 0.08
Laiton mince	0.00 0.06
Plomb	0.02½ 0.02½
Zinc	0.00 0.03
	La tonne
Fer forgé No 1	0.00 12.00
Fer forgé No 2	0.00 0.00
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00 16.00
Plaques de poêles	0.00 12.50
Fontes et aciers malléables	0.00 9.00
Pièces d'acier	0.00 5.00

	La lb.
Vieilles claques	0.00 0.09½

A TRAVERS LE COMMERCE DE LA FERRONNERIE

Mr. Frank Wilkinson, autrefois vice-président et gérant de B. & S. H. Thompson & Co., de Montréal, est de retour après un séjour de trois mois dans le Nord-Ouest canadien. Mr. Wilkinson est très impressionné des possibilités de développement qui existent dans cette partie du pays. Il prouve sa croyance au pays en quittant Montréal et en emmenant sa famille dans l'Ouest. Il a déclaré qu'il s'était assuré une belle affaire et qu'il donnerait de ses nouvelles une fois installé de manière permanente.

—Mr. W. F. Colton, représentant James Deakin & Sons, orfèvres en argenterie, de Sheffield, Angleterre, est arrivé cette semaine à Montréal, de retour d'un voyage d'affaires à la côte du Pacifique. Il est reparti jeudi pour l'Angleterre. La description brillante qu'il a faite des succès remportés par des commerçants dans l'Ouest, porterait la plupart des hommes à aller immédiatement s'installer là-bas. Toutefois il a dit que la plus grande partie de l'argenterie qu'il a vendue l'a été à des magasins généraux, à des bijoutiers, mais qu'il n'en a pas vendu aux quincailliers. Cela l'a surpris, car en Angleterre, où il parcourait le Pays de Galles, la plus grande partie de l'argenterie la plus belle était vendue par l'intermédiaire des magasins de quincaillerie. Par exemple, à Moose-Jaw, dans l'Ouest, sa commande la plus forte lui a été donnée par un quincaillier. Mais c'est une exception et cela montre que dans un endroit les bijoutiers sont moins entreprenants que les quincailliers. Mr. Colton croit aussi que les hommes qui vendent de la quincaillerie pourraient, avec un peu de soin et d'intelligence, établir dans leurs magasins de forts départements d'argenterie. Cela vient à l'appui des arguments employés dans ce journal, à savoir que l'argenterie convient au commerce de quincaillerie, mais que c'est par son insouciance, que le marchand perd une splendide source de revenus.

—Au sujet des difficultés qui existent depuis longtemps entre la compagnie du Grand Trunk et ses ouvriers en cuivre, le gouvernement a nommé comme troisième membre et président du bureau de conciliation, Mr. A. G. Claxton, C. R., de Montréal; les autres membres sont MM. William Aird, de Kingston et Charlemagne Rodier, de Montréal.

—Une autre amalgamation intéressante le pays sera connue sous le nom de Canada Machinery Corporation, et comprendra des manufactures de machines et outils à travailler le bois, de Galt, London, Seaforth, Ontario, et de plusieurs autres endroits.

—Des arrangements sont à peu près terminés pour l'excursion de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui se rendra à Vancouver en septembre pour assister à l'assemblée annuelle. On s'attend à ce que plus de 400 délégués prennent part à l'assemblée. L'excursion se fera en deux sections. La section principale se formera à Toronto; mais pour la commodité de ceux qui désireront partir directement de Montréal et de points situés à l'Est, des wagons spéciaux seront attachés à l'un des trains réguliers et iront jusqu'à Sudbury, où ils rejoindront l'excursion spéciale. Les délégués seront reconnus officiellement à presque tous les arrêts dans l'Ouest. Des arrangements ont été faits pour des réceptions spéciales à tous les points. Au voyage de retour les excursionnistes visiteront Minnéapolis et St-Paul, où ils seront reçus par les clubs commerciaux de ces deux villes.

Un journal quotidien sera imprimé à bord des trains pour faire connaître aux excursionnistes, le programme, les nouvelles générales ainsi que les événements qui se passeront pendant le trajet.

—Une vieille maison de quincaillerie en gros de la ville de Québec, a changé de propriétaire. C'est la maison H. & J. Young Cowlish, qui a été dissoute, et une autre firme a été enregistrée sous la raison sociale de Herman Young Co., Incorporée, dont les membres sont: MM. Her-

man Young et A. T. Teakle, qui assument toutes les responsabilités.

—Mr. W. Chase Thompson, M. Can Soc C. B., ingénieur assistant de la Dominion Bridge Co., Montréal, a résigné ses fonctions à la fin du mois de juin et a pris charge du bureau canadien à Montréal de la Cleveland Bridge and Engineering Co., de Darlington, Angleterre, siège de la Canadian Express Building.

—La Keuffel & Esser Co., de Hoboken, N. J., a ouvert un département de réparations dans sa succursale de Montréal, 252 rue Notre-Dame Ouest.

—La Phoenix Bridge Co., de Montréal, a appelé en Cour du Banc du Roi, du verdict rendu récemment par un jury, la condamnant à payer \$20,000 pour un nommé Holey, victime du désastre du pont de Québec.

—La Canadian Railway Signal Co. fait construire une grande manufacture à l'angle de la rue Broadway et de la 20e avenue à Lachine. Ce sera un bel édifice en béton armé et qui coûtera au moins \$100,000.

—La C. P. R. Telegraph Co. a l'intention de poser une ligne de 2400 milles de fil de cuivre pour son service dans l'Ouest. Cette ligne de cuivre ira de Montréal à Vancouver. La compagnie doit aussi établir le téléphone dans toute la section du Lac Supérieur.

—Mr. Francis C Reynolds, directeur gérant au Canada, des affaires de Wilkinson, Heywood & Clark, fabricants anglais de peinture, est parti pour l'Angleterre pour quelques semaines.

QUELQUES AVANTAGES DES PEINTURES PRÉPARÉES.

Le marchand a besoin d'être bien renseigné pour vendre ses marchandises. Les peintres, par exemple, sont des hommes qui ont des idées bien arrêtées. Dans bien des cas, ils ont l'habitude de préparer eux-mêmes leurs peintures. Ils disent à leurs clients qu'ils peuvent acheter de l'huile et d'autres ingrédients à meilleur marché et de meilleure qualité que les fabricants de peintures préparées. Dans les petites villes, on a beaucoup de préjugés contre les grandes corporations en faveur de l'homme dont le commerce est de peu d'importance. En fait, les hommes dont les moyens sont faibles, sont ceux qui se montrent le plus opposés aux capitalistes. Les peintures préparées par une maison réputée sont bien supérieures à toute peinture mélangée par un petit peintre ou par un peintre ayant un grand établissement. Les premières ont une uniformité absolue et épargnent le temps. Le peintre qui aime fumer et flâner dans sa boutique en mélangeant des peintures, obtient rarement les gros contrats donnés à celui qui emploie des peintures préparées. Pourquoi? Parce que le temps perdu à mélanger des peintures vaut de l'argent et pourrait être employé à obtenir de bonnes commandes. Il arrive très souvent qu'à la fin d'un ouvrage, le mélange est épuisé et qu'il faut en faire un autre. Il y a bien des chances pour que, pour assortir comme teinte cette petite quantité à la quantité d'origine qui a

été mélangée par gallons, il faille employer beaucoup de temps. On peut éviter facilement ces ennuis ridicules en suivant les règles définies établies par des peintres expérimentés. Ceux qui emploient des peintures préparées vous diront qu'ils n'en éprouvent aucun ennui et qu'elles donnent satisfaction. L'homme entreprenant emploie son temps hors de l'atelier à rechercher des commandes et à examiner les endroits qui demandent à être repeints, etc. Dans toutes les petites villes, les marchands profiteront de ces arguments pour vendre des peintures aux peintres.

La Construction

Permis de construire à Montréal

Semaine terminée le 16 juillet 1910

Rue Dorchester, quartier St-Laurent, un hôpital, 10 étages, 1ère classe; coût probable, \$435,000. Prop., Montreal General Hospital.

Ave Ontario, quartier St-André, 2 maisons, 3 étages, 2ème classe; coût probable, \$30,000. Prop. J. A. Grier.

Rue du Grand Tronc, quartier St-Gabriel, une maison, 2ème classe; coût probable, \$1,758. Prop. Parks and Play-Grounds, 87 Edifice Guardian.

Rue Ste-Catherine, quartier Ste-Marie, une maison, 2ème classe; coût probable, \$1,000. Prop. H. Bourgie, 343 Chemin Ste-Catherine, Outremont.

Rue Ste-Rose, quartier Papineau, un entrepôt, 2 étages, 2ème classe; coût probable, \$15,000. Prop. Dominion Tobacco Co.

Rue De Lévis, Hochelaga, une maison, formant 2 logements, 2 étages, 3ème classe; coût probable, \$1,800. Prop. John Fortier, 1293 Ste-Catherine.

Rue Hogan, Hochelaga, une maison formant 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$1,800. Prop. A. Lafleur, 283 Papineau.

Rue St-Denis, quartier Laurier, une maison formant 2 logements et un magasin, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,000. Prop. A. Giguère, 427 Charlevoix.

Coin St-Jacques et St-Frs-Xavier, un édifice, 1e classe, 10 étages; coût probable 600,000. Prop. Dominion Express Co.

Rue Seaforth, quartier St-André, une maison formant 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût probable, \$12,000. Prop. S. H. Ewing, 100 Côte des Neiges.

Coin Berri et Craig, un édifice, 2 étages, 1e classe; coût probable, \$200,000. Prop. C. P. R.

Coin St-Antoine and Windsor, un édifice, 8 étages, 1e classe; coût probable, \$1,250,000. Prop. C. P. R.

Rue Parthenais, quartier DeLorimier, une maison formant 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$5,000. Prop. C. E. Lamoureux, 171 Marquette.

Rue Huntly, quartier St-Denis, une maison formant 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$2,500. Prop. Victor Harnois.

Rue Walnut, St-Henri, une maison formant 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,200. Prop. Jos. Lauzon, 55 Fulford.

Rue Simard, quartier DeLorimier, une maison formant 1 logement, 3e classe; coût probable, \$2,000. A. Laflamme, 1245 Simard.

Coin Resther et Gilford, une maison formant 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,000. Prop. A. Desjardins, 163 Laurier.

Rue Boyer, quartier Saint-Denis, 3 maisons formant 18 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$9,000. Prop. A. Beaulieu, 607 Mentana.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis, une maison formant 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$2,000. Prop. Mlle Irène Durand, 2035 Christophe-Colomb.

Rue Messier, quartier DeLorimier, une maison formant 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$2,300. Prop. T. Bellehumeur, 1398a Messier.

Coin Waverley et Bernard, 2 maisons formant 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$5,000. Prop. T. Chapleau, 2443a Waverley.

Avenue Watson, Notre-Dame de Grâces, une maison formant un logement, 3e classe, coût probable, \$1,000. Prop. H. A. S. Johnston, 1625 Mance.

Rue Rivard, quartier DeLorimier, une maison formant 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût probable, \$1,800. Prop. C. Dupuis, 1225 Simard.

Rue Bishop, quartier St-André, 2 maisons, formant 12 logements, 3 étages, 2e classe; coût probable, \$40,000. Prop. Advance Realty Co., 4160 Sherbrooke.

Rue Dorchester, quartier St-André, 2 maisons formant 6 logements, 3 étages, 2e classe; coût probable, \$22,000. Prop. Dame H. S. Phillips, 500 Rue Guy.

Rue Amity, quartier Ste-Marie, trois maisons formant 9 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$9,000. Prop. P. L. W. Dupré & Cie, 567 DeLorimier.

Rue Christophe-Colomb, quartier St-Denis, une maison formant 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût probable, \$3,000. Prop. Thompson & Ticehurst, 1795 Christophe-Colomb.

Coin Conway et Menai, modifications à une église, coût probable, \$3,500. Prop. Eglise Presbytérienne.

Rue Mansfield, quartier St-Georges, modifications à une maison; coût probable, \$7,000. Madame Marie, 132 Mansfield.

Ave. McGill Collège, modifications à une maison; coût probable, \$12,000. Prop. E. M. Renouf, 25 McGill Collège Ave.

Avenue du Parc, quartier Laurier, modifications à une église; coût probable, \$18,000. Prop. Wardens of Church of the Ascension.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la livraison (2 juillet 1910). — Lance et Quenouille, ar Pierre Maël. — Un réseau de chemin de fer en pleine montagne par Daniel Ballet. — La Navigation aérienne, ports d'attache et gites d'étape, par le Lt-Col. Picard. — Tante Météore, par Gustave Marchal. — Le foyer. La maison des familles nombreuses, par Daniel Ballet.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

L'annonce représente la vapeur qu'actionne la machinerie, montez la vapeur. La publicité est le lubrifiant des affaires, ne ménagez pas l'huile. La publicité est le réveil-matin des affaires, sonnez le réveil.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

Cessions

Montréal—Dumas, Emile à Vinet et Dufresne, chaussures.
Filion, J. A. A., pharmacien.
Mallet, A. à Vinet & Dufresne, mercier.
Barclay, John, épiciier.
Monast Hotel.
Mendelsohn, Samuel, chaussures.
Trudel, E. & Cie, marchands de fer.
River Beaudette—Sauvé, Alex.
St-Pamphile—Caron, Alfred, (V. E. Paradis, garden).

Curateurs

Montréal—Desmarteau, A. à J. D. Boyer, café.
Desmarteau, A. à Dan. Daigneau, restaurant.
Desmarteau, A. à F. I. Lessard, contracteur.
Laurencelle, H., à C. Verdon, marchand de fer.
Hood, Wm. T., à Garmaise Bros., habits.
River Beaudette—St-Amour, N. à Alex. Sauvé, hôtel.
St-Samuel de Gayhurst—Paradis, V. E. à L. Caron, mag. gén.

Dissolutions de Sociétés

Inverness—McKenzie, R. & J., mag. gén.
Long Point—Giard, P. & Co.
Montréal—Dalhymple, Jas. & Sons, commission.
Legault & Larin.
MacKay, Arthur & Co., plombier.
Sultana Manufacturing Co.
Gilmour Co., manuf. savons.
Girouard, J. B. & Fils, bouchers.
Hampson, Robt. & Son.
Martin, P. P. & Co. nouveautés.
Nickeland Registered, Vues animées.
Québec—Marquis & Boucher, entrepreneur.
Young, H. & J. ferronnerie en gros et détail.
Juneau, J. A., chaussures.

Décès

Québec—Matte, Damien, boucher.
Canadian Import Co. Ltd, A. D. Webster, président, décédé.
Toussaint, F. X. & Cie, F. X. Toussaint, décédé.

Fonds à Vendre

Montréal—Dignard, Ltd, Manuf. biscuits.

Incendies

Maniwaki—Cummings, M. N., moulin à scie.
St-Dominique de Bagot—Archambault, L., médecin.
St-Germain & Fils, voitures.

Nouveaux Etablissements

Montréal—Casino Amusement Co.
Electrical Repair and Contracting Co.
Frigon & Brien, peintres.
Nickeland, Vues animées.
Prevost & Vigeant, plombiers.
Benoit & Remington, immeubles.
Bromsgrove Guild of Applied Arts.
S. Brunberg ? Co., Regd., immeubles.
F. Chaley & Cie.
Drummond Park Ltd.
Heller's Gent's Furnishings Store.
A Leroux, ferronnerie.
L. D. Masson, immeuble.
New American Store, nouveautés.
Emery Sauriol, contracteurs.

St. Arnaud, & Beauchamp, mfrs. agents.
 Silverstone & Fineman, articles de fantaisie pour dames.
 P. Warwick Ferns Co.
 R. Bourgie & Co., oeufs, etc.
 J. L. Desautniers & Cie., contracteurs.
 Fenlin Leather Co.
 C. Massie & Cie, Regd., nouveautés.
 Metropolitan Show Print.
 Valet Service Pressing Co.
 Aurèle Bélanger & Co.
 J. A. Bastien & Cie, épiciers.
 Dingman & Crombe.
 General Interior House Cleaning Co.
 Kaloderma Co.
 Alexandra Millinery & Hairdressing Parlors.
 Saurette & Lavigne, hôtel.
 Black Lake—L. Weinstein Furniture Co.
 Lachine—McDonald, Jarman & Arbon, boulangers.
 Québec—Terra Nova Mines Ltd.
 St-Hyacinthe —A.Gervais & Cie, mag. gén.

PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

ACTIONS

Défendeurs	Demandeurs	Montants
	Beloil Station	
Meloche, P.	Jodoin, Maloney & Laurence, Limited	197
	Bord à Plouffe	
Landerman, G.	A. Dufresne	133
	Cartierville	
Lecavallier, Dan. S.	W. Baker	155
	Champlain	
Lafontaine, L. C.	Laplante & Cie	283
	Cornwall	
Flack, A. W.	W. C. Fisher	270
	Glacé Bay	
Jacobson, A.	M. Harris & Son	190
	Kingston	
Jenkins, R. P.	Berman Bros.	183
	Laprairie	
Normandin, J. B.	N. Senneville	261
	Longueuil	
Sicotte, Délina (épouse Octave Dallaire)	S. J. Granger 4e cl.	
	Longue-Pointe	
Dupéré, A.	N. G. Vallquette, Ltée 4e cl.	
	Milton Est	
Marsan, A.,		
Vadens, Om. e. c.	Canadian Dairy Supply	185
	Montréal Ouest	
Ville de Montréal-Ouest	Anne Murray Outhet	1000
	New Carlisle	
O'Brien, Geo.	M. Harris & Son	102
	Ottawa	
Prud'homme, J. P. C. E. Melançon		300
	Ste-Marie de Ste-Marthe	
Alphonsine, Lalonde, (Vve de Noé Deschamps)	Jean Charbonneau	169
	Saint-Martin	
Clermont, C.	W. H. D. Miller	143
	Ste-Rose	
Bastien, E.	E. Lacasse	150
	Ste-Scholastique	
Dorion, Michel	La Providence	120
	St-Victor d'Alfred	
Théoret, Damase	Clovis Legault	1999

Scotstown

Cowan & Mooney	Dominion Mutual Fire Insurance Company	105
	Sorel	
Thibaudeau, Alb.	La Providence	161
	Verdun	
Brière, J.	C. Lapar	102
	Westmount	
Reinhardt, Jr., Lothar	Eug Lafleur 1e cl.	

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

Défendeurs	Demandeurs	Montants
	Acton Vale	
Lambert, Xavier	F. X St-Charles	297
	Maisonneuve	
Robillard, Louis Adolphe	Lucien Morin	700
	Montreal West	
Hartland, H. F.	Wm O. Came	430
	Richmond	
Cadieux, Henri A.	The Ogilvie Flour Mills Company, Limited	122
	Saint-Marc	
Noel, Mare	Geo. Sénécal	108
	Verdun	
Mercier, J. A.	Philomène Cayen	2801
	Westmount	
Barrett, Wesley	E. B. Kennett	240

COUR DE CIRCUIT

JUGEMENTS RENDUS

Défendeurs	Demandeurs	Montants
	Chicoutimi	
Dufour, Pitre	La Providence	6
Dufour, P.	Théo. Meunier ès-qual	6
	Epiphanie	
Lebeau, Ludger	La Providence	10
	Nicolet	
Beauchamp, Geo. E.	F. Léger et al	10
Lacerte, H.	La Jacques-Cartier	35
Lacerte, H.	N. H. Thibault	35
Pagé, Aug.	N. H. Thibault	12
	Peribonka	
Gaudreau, Elzéar	Moody & Sons	20
Lajoie, Damien	Moody & Sons	19
	Ste-Anne des Monts	
Gauthier, Dr. L. P.	La Providence	16
Gauthier, L. P.	Théo. Meunier ès-qual	16
	Ste-Elisabeth	
Magnan, J. A.	Théo. Meunier ès-qual	31
	St-Etienne de Lauzon	
Duquette, V.	International Harvester Company	57
	St-Hubert	
Michaud, I.	J. H. Dextradeur	64
Michaud, Oct.	J. H. Dextradeur	52
	Saint-Laurent	
Grignon, C.	Wm. Tremblay	18
	Saint-Léon le Grand	
Charest, Johnny.	La Jacques Cartier	11
Charest, J.	N. H. Thibault	11
	St-Lucien	
Beaudry, Art.	T. Meunier ès-qual	5

St-Malo d'Aukland

Desmarais, Alex.	T. Meunier ès-qual	16
	Ste-Thérèse	
Bédard, L.	H. Levites	20
Brennan, W. P.	P. Brouillet	51
	St-Tite des Caps	
Ecoles de Saint-Tite	La Providence	13
Ecoles de Saint-Tite	Théo. Meunier ès-qual	13
	Verchères	
Deslauriers, Alb.	La Providence	9
Deslauriers, A.	Théo. Meunier ès-qual	9
	Ville-Marie	
Bafreay, Jos.	Théo. Meunier ès-qual	9
Filteau, Rémi	Théo. Meunier ès-qual	30
Loiseile, Zénophile	N. H. Thibault	18

NOUVELLES DECLARATIONS SOUS

LA LOI LACOMBE

Employé.	Employeur.
Allard, A.	Louis Roy
Bergevin, S.	Montreal L. H. & P. Co.
Brien, Camille	Robert Lavers
Bourdeau, J.	A. Bullock
Bonin, H.	Can. Gen. Development
Brousseau, Ernest	Dominion Textile
Brousseau, Phyllis	P. Ferns
Boulet, Aimé	Jos. Robitaille
Caron, Odilon	Thos. Davidson
Cambridge, Wm.	Hamilton Nut & Bolt
Deschamps, J.	Thos Davidson Mfg Co.
Deschesne, S.	Canadian Car Co.
Doln, Jos. F.	Richelleu & Ontario
Fortin, J. B.	Rév. Pères Immaculée Conception
Grove, Geo. E.	Canada Car Co
Guertin, Alph.	M. Laurent
Guilbault, A.	A. Sommer & Co.
Hamel, Onésime	A. Mackay
Halroyd, Ernest	Canada Car Co.
Hughes, John	P. Ryan
Jutras, J. B.	Le Havre
Larose, Alexis	Jos. Elle
Lacroix, Donat	T. Ladouceur
Lauzon, Wilf	A. Monette
Lanthier, Arthur	
Lauzon, Jos. R.	International Pub.
Léger Wilfrid	M. Tombyll
Martel, Octave	
Magnan, A.	Rev. Robillard
Martel, Ludovic	D. Ashkanase
McGraw, W.	
McKeuven	La Cie Freeman
Neville, M.	C. P. R. Co.
Oulmet, Adélarde	Imperial Ice Cream
Pigeol, J.	Cité de Montréal
Proulx, Bazille	Geo. N. Sadler
Ratelle, Nazaire	Ville de Westmount
Racine, Albert	A. Lamy
Sauriol, Uldéric	Cité de Montréal
Sauvé, Magloire	The Phoenix Bridge Co.
Skelly, J. D.	Albert Skelly
Simard, Adam	Meldrum Bro.
Therrien, Wilf.	Thos. Davidson
Vigeant, Stanislas	J. O. Gagnon

C'EST UN FAIT ACQUIS

que dans la vie pratique des affaires, les annonces insérées dans un bon journal de la partie, rapportent. Faites un essai dans le "Prix Courant" et vous serez satisfait.

Ventes par le Shérif

Du 25 au 30 juillet 1910

District d'Arthabaska

La Fonderie de Victoriaville vs. George Benoit.

Kingsey—Pt des lots 24E, 25B, 22B, 26B, 26A du 51ème rang, le lot No 27B du 61ème rang, avec bâtisses.

Vente le 26 juillet à 1 heure p.m., à la porte de l'église paroissiale de Saint-Lucien.

District de Beauharnois

Burdick & Son vs. The Valleyfield Mfg Co.

Valleyfield—Les lots No 92-22-23-24-58-59-60-62-63-64-65-97-98-99-100-102-103-104-105-106, pt 93-20-61-101, avec bâtisses.

Vente le 26 juillet à 11 heures a.m., au bureau du shérif à Valleyfield.

District de Chicoutimi

Ernest Gauthier vs. Alphonse Bodly.

Charlevoix—Le lot No 11a, avec bâtisses.

Vente le 25 juillet à 11 heures a.m., à la porte de l'église de Chambord.

La Cie Massy Harris vs. Alex. Tremblay.

St-Joseph d'Alma.—Les lots 28a et 28b du 41ème rang de Labarre, avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église de St-Joseph d'Alma.

District de Kamouraska

La Cie Paquet Limitée vs. Samuel Riou. Trois Pistoles—Pt du lot No. 364, avec bâtisse.

Vente le 28 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église de la paroisse de Trois Pistoles.

District de Montréal

La Banque de Québec vs. Charles E. Childers et Thos. Shea.

Montréal—Le lot No 203 du quartier St-Antoine, avec bâtisses.

Vente le 28 juillet, à 10 heures a.m. au bureau du Shérif à Montréal.

District de Richelieu

Dame Céline Des Troismaisons dite Picard vs. Pierre Teller et Louis F. Laroche et al, mis en cause.

St-Guillaume d'Upton.—Tous les droits et prétentions des dits mis en cause dans une partie du lot No 528.

Vente le 26 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Rimouski

A. Rioux et al vs. F. X. Lachance. Ste-Flavie—Droits du défendeur dans la partie du lot No 494.

Le droit à un réservoir ou source utilisée comme tel pour fin d'aqueduc situé sur le lot No 489.

Vente le 28 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église du village de Mont-Joli.

District de St-François

Wilfrid Labarre vs. Wharrain Brothers. Compton—Le lot No 83, avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 1 heure p.m., à la porte de l'église paroissiale.

Geo. W. Paige vs. Thos. J. Hool.

Compton—Pt du lot No 7B du 91ème rang, avec bâtisses. Pt du lot No 7B du 101ème rang.

Vente le 26 juillet, à 2 heures p.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis T. Beaudoin vs. Louis Laliberté. Canton Ditton—Le lot No 670 du 10ème rang, avec bâtisses.

Vente le 28 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église de la paroisse de La Décollation de St-Jean-Baptiste.

District de St-Hyacinthe

Honoré Robert vs. Antoine Gervais et al. St-Hyacinthe—Pt du lot No 541, avec bâtisse.

Vente le 26 juillet, à 10 heures a.m., au bureau du Shérif à St-Hyacinthe.

Félix Fontaine vs. Pierre Leduc. La Coropration de la paroisse de Ste-Hélène, mise en cause et Lussier Gendron, et Guilmont avocats distrayants.

Ste-Hélène.—Pts des lots Nos 328 et 389, avec bâtisses.

Vente le 27 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Hélène.

District de Terrebonne

George Fraser et al vs. Dame Mathilda Douglas et al.

Argenteuil.—Le lot No 695, avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 11 heures a.m., à la porte de l'église catholique de Lachute.

District des Trois-Rivières

Isaie Giguère vs. Théodule Gignac. Ste-Flore—Les lots Nos. 96 et 97; le No 266.

Canton Radnor—Les lots No 1 et 2, avec bâtisses.

Vente des immeubles en premier lieu désigné le 27 juillet, à 10 heures a.m., à la porte de l'église Ste-Flore et l'immeuble en second lieu désigné le même jour à 2 heures p.m., à la porte de l'église de la paroisse de St-Jean des Piles.

LA PROTECTION FOURNIE PAR LES PARATONNERRES

Lorsque Franklin prouva que les éclairs n'étaient simplement que d'énormes étincelles électriques, il suggéra en même temps que, pour éviter les dégâts et la destruction des maisons ou des édifices, il fallait employer une tige en métal pour conduire l'électricité dans le sol. Le public s'enthousiasma pour les paratonnerres, tous ceux qui avaient les moyens de le faire s'empressèrent d'en placer un sur leur maison. Au commencement du siècle dernier il était rare de trouver une maison sans paratonnerre, dont quelques-uns avaient une apparence grotesque.

On imagina une foule de modèles pour les tiges et les pointes de dispersion, et comme les principes généraux d'électricité n'étaient pas bien connus, on vit nombre de gens qui firent breveter des appareils curieux et sans valeur, profitant de l'ignorance du public pour faire fortune. Même de nos jours, où tout le monde est plus ou moins au courant des inventions électriques, il arrive que des vendeurs peu scrupuleux placent des paratonnerres plutôt nuisibles qu'utiles. Dans le New Jersey, on plaça il y a quelques années, un paratonnerre sur un hôtel. Pendant un orage l'édifice fut sérieusement endommagé et l'on fut obligé de faire venir un expert pour examiner le cas. Il constata que non-seulement on avait violé les règles scientifiques les plus élémentaires, mais que la partie inférieure de la tige ne se terminait qu'à deux pieds au-dessous du sol dans le

sable sec—c'est-à-dire le meilleur isolateur que l'on pouvait trouver. Il aurait mieux valu que cet hôtel n'eût pas eu de paratonnerre que d'en avoir un de ce genre.

Il n'est donc pas surprenant que depuis trente ou quarante ans, il se soit fait une réaction. L'entrepreneur de constructions, l'architecte et le propriétaire ont perdu toute confiance au paratonnerre et l'on voit rarement une nouvelle construction en possédant un. De plus, les hommes de science eux-mêmes ne sont pas tout à fait sûrs de l'efficacité des paratonnerres même bien faits. Les théories sur l'électricité ont depuis 25 ans subi tant de modifications que même les expériences que l'on peut faire dans un laboratoire sont sujettes au doute. En ce qui concerne les marchands de paratonnerres et agents, leur réputation est faite et le public n'y a pas confiance.

Voici les principales objections contre les paratonnerres:

1. "Ils sont inutiles". Tant de constructions ont été détruites par la foudre que l'on ne croit plus à l'efficacité des paratonnerres.

2. "Au point de vue architectural ils ne sont pas beaux". Une maison possédant un paratonnerre comme il s'en faisait il y a quelques années perdait de sa beauté.

3. "Ils sont quelquefois très dangereux", du fait qu'ils attirent la foudre et sont souvent cause de dégâts matériels. Ceci est vrai, surtout lorsque les tiges ont été mal construites.

Bien que ces objections soient logiques pour un grand nombre de paratonnerres qui ont été posés depuis une vingtaine d'années, il n'est pas moins vrai que ces objections n'ont plus leur raison d'être lorsque l'on construit un paratonnerre d'après de véritables données scientifiques. En ce qui concerne la première objection, nous devons nous rappeler que l'on ne peut pas expérimenter avec l'éclair. Pour le feu, il nous est possible d'allumer un immense bûcher et faire des expériences pour son extinction ou pour empêcher qu'il se propage, tandis qu'il nous est impossible d'en faire autant pour l'éclair. La seule chose que nous puissions faire pour combattre ses effets désastreux, c'est de construire des paratonnerres sur des données absolument scientifiques. C'est une erreur de croire que la "foudre ne tombe jamais deux fois au même endroit". Cette croyance pouvait à la rigueur convenir aux idées des Anciens qui supposaient que la foudre était une boule lancée par Jupiter et qu'elle n'était soumise à aucune loi naturelle. Pour ceux qui croient que les mouvements de l'électricité sont aussi certains que ceux de la gravitation, il faut accepter le contraire. Si la foudre tombe sur une construction, il est bien possible qu'elle recommence une autre fois, car il est évident que les conditions concernant l'induction et la conduc-

BANQUE D'HOHELACA

1874-1909.
 Capital autorisé \$4,000,000
 Capital payé \$2,500,000
 Réserve \$2,300,000

DIRECTEURS:

F. X. ST. CHARLES, Ecr., Président
 ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M.P. Vice-Président
 Hon. J. D. HOLLAND,
 J. A. VAILLANCOURT, Ecr.,
 A. TURCOTTE, Ecr.
 E. H. LEMAY, Ecr. J. M. WILSON, Ecr.
 M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.
 F. G. LEDUC, Gérant.
 E. C. VIDRIOAIRE, Asst.-Gérant.
 O. E. DORAIS, Inspecteur.

Bureau Principal - Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS

AVE. MONT-ROYAL, (coin St-Denis)
 RUE STE-CATHERINE, EST
 RUE STE-CATHERINE, CENTRE
 RUE NOTRE-DAME, OUEST
 HOHELACA
 MAISONNEUVE
 POINTE ST-CHARLES
 ST-EDOUARD
 ST-HENRI
 VILLE ST-LOUIS
 VERDUN, près Montréal.
 VIAUVILLE, près Montréal.
 DeLORIMIER
 ST. EDOUARD, Ville Emard.

SUCOURSALES

BERTHIERVILLE, P.Q.
 EDMONTON, ALTA
 FARNHAM, P.Q.
 JOLETTE, P.Q.
 LAPRAIRIE, P.Q.
 L'ASSOMPTION, P.Q.
 LOUISEVILLE, P.Q.
 QUEBEC, P.Q.
 " ST-ROCH
 SOREL, P.Q.
 SHERBROOKE, P.Q.
 ST-BONIFACE, Man.
 ST-HYACINTHE, P.Q.
 ST-JACQUES L'ACHIGAN, P.Q.
 ST-JEROME, P.Q.
 ST-PIERRE, Man.
 TROIS-RIVIERES, P.Q.
 VALLEYFIELD, P.Q.
 VANLIEK HILL Ont.
 WINNIPEG, Man., Higgins Ave.

Envoi des Lettres de Crédit Circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des escomptes qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.
 Intérêts alloués sur dépôts d'épargne.

tibilité souterraine favorise le passage du courant des nuages à la terre. Conséquemment, nous avons des exemples de constructions qui ont été frappées par la foudre à plusieurs reprises et endommagées avant qu'on eût tenté de les munir d'un paratonnerre. Voici quelques cas remarquables où le paratonnerre a protégé complètement des constructions.

La cathédrale St-Pierre à Genève, bien qu'elle dépasse toutes les constructions environnantes, a été épargnée pendant trois siècles par la foudre, tandis que la tour St-Gervais, bien que plus basse, a souvent été frappée. La raison de l'immunité des tours de St-Pierre, est qu'elles sont munies de conducteurs parfaits. La grande colonne de Londres, érigée en 1677, en commémoration du grand incendie, malgré ses deux cents pieds de hauteur, n'a jamais été frappée, tandis que dans la même localité des édifices moins élevés n'ont pas échappé à la foudre. Le monument est protégé par un conducteur parfait, la partie supérieure se terminant en forme de vase d'où sortent de nombreuses plaques de métal imitant des langues de feu. Le vase communique par de fortes barres de fer avec un escalier en métal qui descend au milieu de la colonne et s'en va dans le sol. Un des exemples les plus frappants de la valeur des paratonnerres, c'est une église située sur le domaine du comté Orsini en Corinthe. Cet édifice situé sur une élévation fut si souvent frappé par la foudre qu'on jugea prudent de ne plus y célébrer le service divin. En 1730, un coup de foudre détruisit le clocher; après sa reconstruction, il fut frappé quatre ou cinq fois dans la même année, sans compter les orages extraordinaires où il fut frappé en moyenne quatre ou cinq fois en un seul jour.

En 1778, l'édifice fut reconstruit et on y plaça un paratonnerre; pendant les cinq années qui suivirent la foudre ne tomba qu'une fois émeussant la pointe métallique sans causer aucun dommage à l'édifice. Deux ou trois ans après son érection l'église St-Michel de Charlestown avait eu à subir des dommages fréquents causés par la foudre; on se décida finalement à la pourvoir d'un conducteur et quatorze ans après elle n'avait pas encore été touchée.

Le clocher St-Marc de Venise a une hauteur de 340 pieds et a souvent été frappé par la foudre; on s'est décidé à lui poser un conducteur et depuis, la foudre n'est plus tombée sur cet édifice.

BANQUE DE MONTREAL

(FONDEE EN 1817)

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé.....\$14,000,000.00
 Fonds de Réserve..... 12,000,000.00
 Profits non Partagés..... 600,700.00

SIEGE SOCIAL, MONTREAL

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire.
 Hon. Sir George Drummond, K.C.M.G., C.V.O., Président.

Sir Edward Clouston, Bart., Vice-Président.

E. B. Greenshields, James Ross, David Morrice,
 Sir William Macdonald, Hon. Robt Mackay,
 C. R. Hosmer, R. B. Angus,

Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., A. Baumgarten.

Sir Edward Clouston, Bart., Gérant-Général.
 A. Macnider, Insp. Chef et Surint. des Succursales.
 H. V. Meredith, Asst. Gér.-Gén. et Gér. à Montréal.
 C. Sweeny, Surintendant des Succursales de la Colombie Anglaise.

W. E. Stavert, Surintendant des Succursales des Provinces Maritimes

F. J. Hunter, Inspecteur Succursales N. O. et C. B.

E. P. Winslow, Inspecteur, Succursales Ontario.

D. R. Clarke, Inspecteur Succursales Provinces Maritimes et Terre-Neuve.

SUCOURSALES :

143 Succursales au Canada.
 Grande-Bretagne, Londres, Bank of Montreal—
 47 Threadneedle St., E. C., F. Williams Taylor, Gérant.
 Etats-Unis, New-York—51 Pine St., R. Y. Hedden
 W. A. Bog et J. T. Molineux, Agents.
 Chicago, Banque de Montréal—J. M. Groat, Gér.
 Spokane, Wash., Bank of Montreal
 Terre-Neuve: St. John's, Bank of Montreal
 Birchy Cove, Baie des Isles Bank of Montreal
 Mexique, D. F., Bank of Montreal.
 T. S. C. Saunders, Gérant

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital - - - \$2,000,000
 Réserve - - - 1,200,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

RUE BOUDREAU
 7, SQUARE DE L'OPERA

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

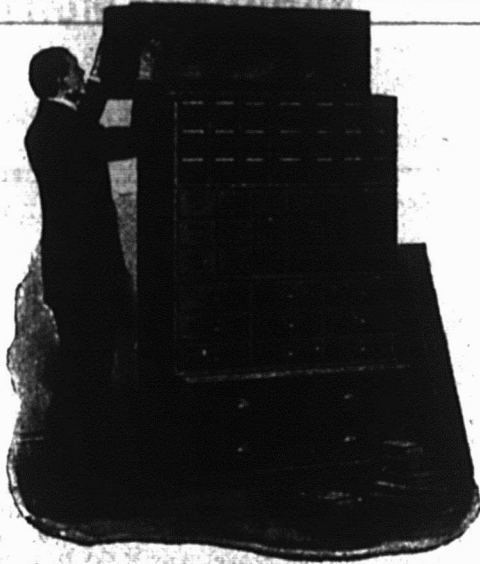
Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

Téléphone, Main 5069
W. H. D. MILLER
 АНГЛО-КАНАДСКИЙ
STEVENS & MILLER
 Membres du Montreal Board of Trade
GRAIN, MILL FEED, ETC.
 Chambres 436-437, Board of Trade, Montréal.

GEO. GONTHIER
 EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR
 103 Rue St-François-Xavier
 MONTREAL
 TEL. BUREAU, MAIN 5701

Arthur W. WILKS Alexander BURNETT
WILKS & BURNETT
 Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces
 Règlement d'affaires de Faillites
601 BATTISE BANQUE MARCHANDS
 Téléphones: BELL MAIN 5500 MONTREAL
 MARCHANDS 849

P. A. GAGNON
 COMPTABLE LICENCIÉ
 (Chartered Accountant)
 Chambres 215, 213, 217 Edifice New-York Life
 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Bell Main 4015



Spécialité de Mobilier et Accessoires pour Bureaux
PUPITRES (Desk)
 de tout genre pour Bureaux d'Affaires.
CLASSEURS (Filing Cabinets)
 en Bois et en Acier.
TABLES ET CHAISES
 pour Bureaux de Direction.
BANCS ET SIEGES pour Eglises, Maisons
 d'Education, Théâtres et Salles de Réunions.
 Correspondance Sollicitée
CANADA OFFICE FURNITURE CO., LIMITED
 221, rue St-Jacques, - MONTREAL

✻ 18 NUANCES ✻

LES TEINTES

KLEARTONE

A L'HUILE, A L'ALCOOL, A L'ACIDE,

ont été portées à un haut degré de perfection, qui développe et rehausse la beauté du bois auquel elles sont appliquées.

Elles ont une nuance uniforme et s'appliquent facilement. Elles n'affectent pas le séchage des couches successives de vernis.

Mettez-vous en stock cette ligne profitable?

✉ Ecrivez pour brochure et prix.

INTERNATIONAL VARNISH CO. LIMITED

(Manufacture Canadienne de Standard Varnish Works)

TORONTO

New-York, Chicago, Londres, Berlin, Bruxelles.

N. B. — Toutes les marchandises sont vendues en mesures impériales.

LA BARATTE "FAVORITE"

est bonne de quelque côté que vous la considérez. Le baril est en bois franc parfaitement séché, avec balance à tourillons boulonnés. Le support est en acier à cornières très léger, parfaitement rigide et très fort. Elle est actionnée le plus commodément à la main et au pied, et a des coussinets à cylindres pour fonctionner aisément. Elle

Bat facilement toutes les autres Barattes

au Canada comme article de vente. En fait, il se vend plus de barattes "Favorite" que de barattes de toutes les autres marques. C'est la baratte qui vous paie le mieux.

8 grandeurs, pour baratter de 1/2 à 30 gallons de crème.

DAVID MAXWELL & SONS, St. Mary's, Ont.

Agence à Montréal, 446-448 rue St-Paul



LES HACHES ADZE EN ACIER SHEFFIELD DE ALLAN HILLS

sont de la qualité qui plaît aux clients. Garanties d'une qualité, d'une forme et d'un fini irréprochables.

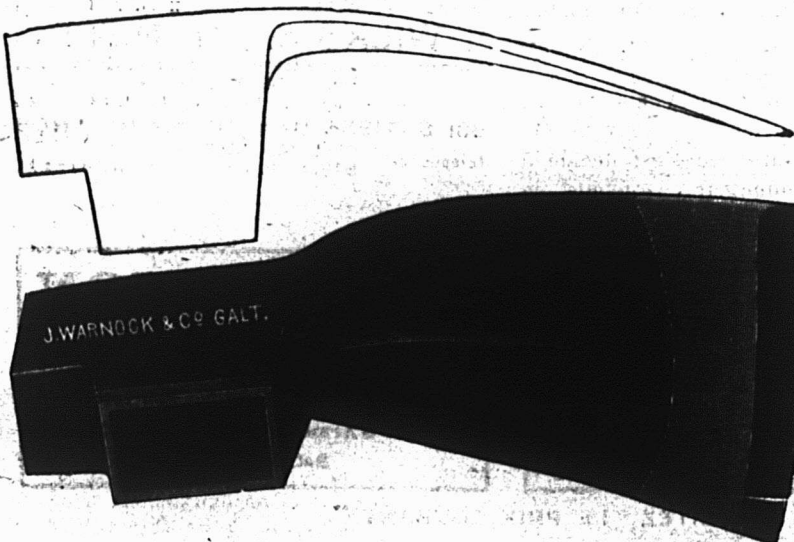
En vente chez tous les marchands en gros.

ALLAN HILLS EDGE TOOL CO.

LIMITED

GALT,

Ontario



LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

Bureau Principal, - - MONTREAL.

Capital payé - - \$3,500,000
Fonds de Réserve - \$3,850,000

JAMES ELLIOTT, Gérant Général.
A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et
Surintendant des Succursales.

Succursales dans la Province de Québec :

Arthabaska
Bedford, Qué.
Chicoutimi
Drummondville
Fraserville et Rivière du Loup Station.
Knowlton
Lachine Locks
Montréal—
Rue Saint Jacques—
Rue Sainte Catherine—
Maisonnette—
Market and Harbour—
Côte des Neiges
Saint Henri—
Pierreville
Québec
Richmond
Roberval
Sorel
Saint-Oésaire
Sainte-Flavie Station
Saint-Ours, Qué.
Sainte-Thérèse de Blainville
Victoriaville
Waterloo

78 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans
toutes les principales villes du monde.
Emission de Lettres de Crédit pour le com-
merce et lettres circulaires pour voyageurs.

Ces exemples sont une preuve réelle de
la grande valeur des paratonnerres.

On peut parfaitement bien éviter l'en-
laidissement des constructions par les
paratonnerres. Les principales causes
d'enlaidissement sont les pointes, les iso-
lateurs et les conducteurs métalliques.
Et bien, on peut facilement obvier à ce-
la ; d'abord, une pointe, au point de vue
mécanique est un terme comparatif. Un
édifice n'est donc qu'une pointe comparée
à l'étendue énorme des nuages chargés
d'électricité. Les crêtes d'un toit et les
arêtes fournissent assez de pointes et
sont aussi efficaces que les pointes
bayonnettes en métal dépassant le toit.
Les isolateurs sont plutôt nuisibles qu'u-
tiles et on devrait les supprimer. La tige
du paratonnerre devrait être directement
posée sur la construction et reliée électri-
quement avec toutes les masses métalli-
ques—toit, gouttières, conduites, etc., et
devrait être peinte de la couleur de la
maison. Sir Oliver Lodge dit: "Peindre
la surface d'une tige de paratonnerre
n'affecte en rien sa conductibilité."

En ce qui concerne les défauts de con-
struction des paratonnerres, le danger
n'est pas plus grand que pour les tuyaux
à eau et à gaz, ou les gouttières, etc. Il
est donc de toute nécessité que le public
sache qu'un paratonnerre bien construit
assure la protection dans 90 pour cent
au moins des cas.—(The Iron Age).

CHALUTAGE ET CHALUTIERS

Il n'est pas nécessaire d'être très versé
dans les choses de la mer pour savoir
que les quantités énormes de poissons qui
sont capturés en mer, et expédiés sur les
marchés des diverses villes ne sont pas
pour la plus grosse part pêchés à la li-
gne! Assurément, les lignes rendent
des services dans l'industrie de la pêche
maritime; lignes qui ne sont pas, comme
de juste, emmanchées au bout de la can-
ne à pêche classique, mais qui sont lan-
cées à l'eau en portant sur leur longueur
toute une série d'hameçons; parfois mê-
me, comme c'est le cas pour la pêche du
thon, les bateaux de pêche portent laté-
ralement de longues et robustes gaules
de bois, qui maintiennent à bonne dis-
tance de la coque les lignes où mordront
les poissons. Le plus ordinairement,
toutefois, c'est aux filets que l'on re-
court pour capturer rapidement de gran-
des quantités de poissons.

Parmi ces filets, celui qui rend le plus
de services et qui effectue, avec une cer-
taine brutalité d'ailleurs, les captures les
plus fructueuses, c'est le chalut; et il est
curieux, à ce titre, de bien se rendre
compte de son fonctionnement, d'autant
qu'il a été l'objet de perfectionnements
très importants qui se poursuivent en-
core à l'heure actuelle. C'est, de plus,
pour le chalutage qu'on a commencé d'in-

La Banque Provinciale du Canada

Siège Central; 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé \$1,000,000.00
Réserve et Surplus \$861,358.98

Conseil d'Administration :

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Co
Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. W. F. CARLETT, de la Maison en
Gros de Carley Sons & Co.
Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur G. M. BOBWHITE, Vice-Président "Canadian
Pacific Railway Co."
Monsieur ALPHONSE RACINE, de la Maison A. Racine
& Co, Marchands en gros, Montréal.
Docteur B. F. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.

TANOREDE BIENVENU, Directeur-Gérant
A. S. HAMELIN, Auditeur-Général; J. W. L.
FORGET, Inspecteur ALEX. BOYER, Secré-
taire.

Censeurs :

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE
Ex-Juge en Chef de la Cour d'Appel.
A. S. Hamelin, Auditeur.

Sir LOMER GOULIN, Premier Ministre Provincial de la
province de Québec.

Département d'Épargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'inté-
rêt s'élevant graduellement jusqu'à 3% p. c. l'an, suivant
termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande

37 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Correspondants à l'Étranger:

Etats-Unis: New-York, Boston, Buffalo, Chicago,
Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

Jardine Universal Ratchet Clamp Drill.

(Perceuse à Rochet Universelle de Jardine.)

Employée dans toutes sortes de manu-
factures pour les réparations urgentes
aux machines.

Tous les ateliers de machines et de
chemins de fer devraient l'employer.

Les constructeurs de ponts, les poseurs
de voies ferrées et les ouvriers en
constructions métalliques en ont be-
soin constamment.

A. B. JARDINE & CO.
HESPELER, ONT.

Téléphone Longue Distance No 89
Magnifiques Salles d'échantillons pour Commis-
Voyageurs, complètement détachées de l'Hôtel
HOTEL VICTORIA
J. L. PATRUAUDE, Prop.
Coin Labelle et Ste-Anne, - ST-JEROME, P.Q.

GARAND, TERROUX & CIE
BANQUIERS ET COURTIERS
116, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
EN FACE DU BUREAU DE POSTE

L. R. MONTBRIAND,
Architecte et Mesureur,
No 200 rue St-André,
Montréal.

R & O Navigation Intérieure

Excursions Idéales par Eau sur Vapeurs Élégants et Modernes

LIGNE MONTREAL-TORONTO
(via les Mille Iles et Rochester,
N. Y.). Départ des bateaux à 12.30
p.m. tous les jours, excepté le di-
manche.

LIGNE MONTREAL-TORONTO
HAMILTON (via les Mille Iles et
Bale de Quinte). Le vapeur Belle-
rive part tous les vendredis à 7
p.m., Taux bas spéciaux par ce
vapeur.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC —
Départ tous les jours à 7 p.m.

LIGNE QUEBEC-SAGUENAY —
Départ tous les jours de Québec à
8 a.m.

BUREAU DES TICKETS EN
VILLE, 126-128 rue St-Jacques, en
face de l'Hôtel des Postes.

Téléphones: Main 1908, 1909. Résidence: St-Louis, 403.
JOHN FINDLAY
IMMEUBLES
ASSURANCE
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
30, rue St-Jean, MONTREAL.

LA BALANCE TOLEDO

 Balance Calculatrice



Merchant's Side

NO SPRINGS

SANS RESSORTS

Une **TOLEDO**
POUR TOUT BESOIN



Customer's Side

102 Styles et Grandeurs

Spécialement destinés à chaque genre de pesée.

Prix \$45.00 à \$205.00

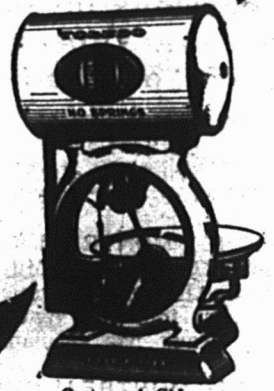
*TOUTES LES BALANCES VENDUES AU CANADA
SONT FABRIQUÉES DANS NOTRE
MANUFACTURE À*

WINDSOR, ONT.



Merchant's Side

NO SPRINGS



Customer's Side

Bureaux et Salles de Ventes:

Coin des rues **St-Gabriel et Notre-Dame,**
MONTREAL.

TEL. BELL ST. LOUIS 1302

A. PAQUETTE & FILS

ENTREPRENEURS GENERAUX

1230, rue St-Hubert, MONTREAL.

Tél. Bell Main 2735 Résidence: Ste-Thérèse

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Edifice St-Charles

43, rue St Gabriel.

MONTREAL.

Argent à prêter, Règlement de Successions

J. E. Gravel. E. A. Ouimet.

Gravel & Ouimet

Agents d'Immeubles

Prêts--Assurances--Successions

97 rue St-Jacques.

Tél. Bell Main, 3971 MONTREAL

Rés. : 437, St-Antoine Tél. Bell Uptown 2874

JOS. A. BRUNET, L. LB.

NOTAIRE

Edifice Banque d'Epargne, 2e Etage, Chambre 6

180, Rue St-Jacques, Montréal

Argent à prêter sur propriétés immobilières

Tél. Bell Main 79

TANGREDE PAGUELO

AVOCAT

COMMISSAIRE, COUR SUPERIEURE

Bureau: 72 Notre-Dame Est, Montréal.

Vis-à-vis le Palais de Justice

Collection de Comptes, Billets, etc., sans frais

Tél. Main 3061

Tél. Est 1899 Résidence: 1211a, rue St-Denis Tél St-Louis 1124

JOS. BINETTE

ENTREPRENEUR ET CONTRACTEUR

450, rue St-Charles-Borromée - Montréal

Résidence Privée: 635 rue Ontario.

AMEDEE ALLARD

Entrepreneur Général et Manufacturier de

Portes, Chassis, Escaliers, Découpage, Tournage Etc., Etc.

Coin Adam et Lasalle, Maisonneuve.

TEL. BELL

Les Commandes seront exécutées promptement et à prix modérés.

OCT. VAILLANCOURT

Entrepreneur et Manufacturier de

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, ETC.

1848, rue Sanguinet, Ville St-Louis.

roduire couramment la vapeur à bord des bateaux de pêche; et cette mise à contribution de la propulsion mécanique a révolutionné l'industrie des pêches maritimes. Elle est venue diminuer la fatigue des pêcheurs en même temps que les dangers qu'ils courent; elle permet de pêcher plus rapidement le poisson et, par suite, de le vendre meilleur marché, au grand bénéfice de tous les consommateurs; elle donne le moyen de regagner très vite le port d'où, grâce aux chemins de fer, le produit de la pêche est expédié aussitôt sur les lieux de consommation, qui reçoivent de la sorte du poisson en excellent état de fraîcheur.

Il faut bien se rendre compte tout d'abord de la disposition de ce filet qu'on appelle le chalut, de son mode d'action et de capture du poisson. Voici bien longtemps sans doute qu'il a été inventé, et on le rencontre en usage, dans des dimensions très modestes, à bord de petites barques à voiles travaillant suivant des procédés très primitifs. Ce chalut est, en somme, une poche en filet, une sorte de nasse; et il rappelle, une fois qu'il est à l'eau, ces poches en filet que l'on pousse devant soi, le long des plages pour pêcher la crevette, et c'est la traction qu'on exerce sur lui au moyen du câble auquel il est attaché, et aussi sa monture toute spéciale, qui l'oblige à s'ouvrir. Si on le traîne sur le fond de la mer, il va engouffrer, pour ainsi dire, tout ce qui se présentera sur sa route; les poissons rencontrés se trouveront brusquement pris dans le fond de sa poche, et ils ne sauront pas en sortir, étant donné que la poche continue constamment d'avancer tirée par le bateau. Le chalut primitif comporte une longue tige de bois, presque grosse comme un petit mât, et qui a souvent 39 à 49 pieds de long; il est muni, à chaque extrémité, d'une armature en fer de forme particulière, qu'on appelle un patin, et qui maintient la tige de bois et le haut de l'ouverture de la poche à une certaine distance du fond; le bas de cette ouverture est au contraire garni d'une chaîne de fer qui abaisse cette partie du filet au contact du sol. De cette manière, la bouche du chalut demeure constamment ouverte, prête à avaler, comme nous l'avons dit, tout ce qui se trouve sur sa route. Et cette bouche se maintient verticalement. Dans les toutes petites barques qui font du chalutage, la barre de bois, la perche du chalut, n'aura pas plus de 16 pieds de long; et les patins seront remplacés de la façon la plus primitive par des gros galets qui se maintiennent tant bien que mal verticaux. Dans ces conditions, le haut de l'ouverture du filet ne se trouve guère qu'à 12 pouces du fond, et il entre peu de poisson dans le chalut.

Il en est différemment avec le chalut de grandes dimensions et muni de patins métalliques. Il en est encore bien autrement du chalut tout à fait perfectionné



LA LIGNE ROYALE.

NOUVEAUX VAPEURS A TURBINE A TRIPLE HELICE.

Absolument les plus modernes.

Navires les plus rapides sur la route la plus courte.

DE MONTREAL, QUEBEC ET BRISTOL.

DEPARTS

De BRISTOL :	De MONTREAL :
21 juillet ROYAL GEORGE	4 août
1 août ROYAL EDWARD	18 août
18 août ROYAL GEORGE	1 septembre

et ensuite le jeudi, tous les quinze jours.

La Nouvelle Malle Royale entre le Canada et la Grande Bretagne.

Pour taux, fret et passages, s'adresser à un agent quelconque de la compagnie, ou à Wm Philips, faisant fonctions de Gérant du Traffic. Guy Tombs, faisant fonctions d'Agent Général du Fret et des Passagers, et A. H. Davis, Agent des Passagers, Edifice Imperial Bank, Montréal.

HORMIDAS CONTANT, Entrepreneur-Pâtisier, 609 Berri. Phone Bell Est-1177.

Maison Fondée en 1870.

Auguste Couillard

Importateur de

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

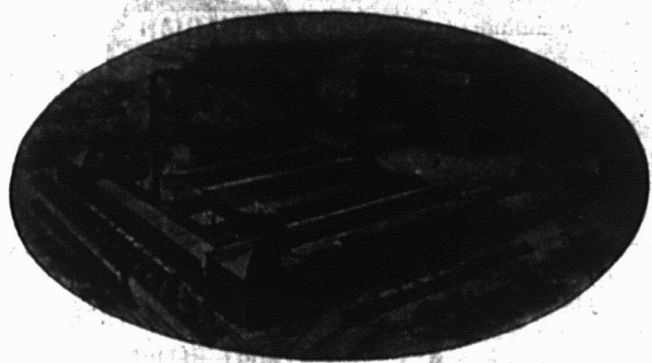
VERRES A VITRES, PEINTURES, ETC.

Spécialité: Papiers de toutes sortes.

Nos. 233 a 239 rue St-Paul

Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL.

La maison n'a pas de commis voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette dépense. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Toujours les marchandises de la compagnie seront toujours servies aux plus bas prix du marché.



Le seul établissement du genre au Canada.

The Asbestos Manufacturing Company,

LACHINE, P.Q. LIMITED. CANADA.

Manufacturiers de toutes sortes de Produits en Asbeste.

Avez-vous vu les **BARDEAUX** en ciment à l'Asbeste ?

Ils ne brûlent pas — n'ont pas besoin de Peinture.

DEMANDEZ ECHANTILLONS ET PRIX

MINES: Bell Asbestos Mines, Thetford Mines,

ADRESSEZ VOTRE CORRESPONDANCE A

The Asbestos Manufacturing Company, Limited.

705, Edifice de la Banque des Townships de l'Est,
MONTREAL, CANADA.

ESSAYEZ

nos Célèbres Peintures Préparées de Fabrication Anglaise,

Marque "FALCON,"

Blanc de Plomb, Minium, etc. Vernis pour Peintres de Bâtisses et Peintres de Voitures.

Notre EMAIL-FALCONITE Blanc, nos Emaux Oxydés FALCON,

Nos Peintures Vernis pour Voitures,

Nos Teintes Vernis LACKERITE, etc.

WILKINSON, HEYWOOD & CLARK

LIMITED

(de LONDRES, Angleterre)

SUCCESSALE CANADIENNE 300 Rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

FRANCIS C. REYNOLDS, Gérant.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED.

MANUFACTURIERS DE

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE & ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIMÉ POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pos de large, RAILS en "T" de 12, 16 et 21 lbs à la verge, MACHINES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORCE, UNE SPÉCIALITÉ

FER EN GUEUSE "FERRONA" POUR FONDERIE, "CHARBON OLD SYDNEY."

Aciérie, Trenton, N.E. Haute Fourneau, Ferrona, N.E.
Mines de Charbon, Sydney Mines, N.E. Mines de Fer, Wabana, Ter'n'vo
Bureau Principal: NEW GLASGOW, N.E.

JOSEPH RODGERS & SONS, Limited

Sheffield, Ang.

Evitez les imitations de notre

COUPELLERIE,

en vous assurant que cette MARQUE EXACTE se trouve sur chaque lame.

REGISTERED TRADE MARK



GRANTED 1682

Seuls agents pour le Canada:

JAMES HUTTON & CO., Montréal.

SCIES MAPLE LEAF

Nos Scies sont trempées au moyen d'un procédé secret.

Satisfaction garantie.



THE MAPLE LEAF SAW WORKS
SHURLY & DIETRICH, Propriétaires, Galt, Ont.

qu'on appelle de son nom anglais otter-trawl, ou souvent aussi chalut à plateau. Cette dernière désignation est caractéristique de la construction de ce type de chalut. Nous retrouvons toujours la poche de filet que l'on promène au fond de l'eau, la bouche largement ouverte; mais l'ouverture en est obtenue par des moyens particuliers. En haut, est une corde solide munie de lièges qui, naturellement, ont tendance à monter constamment et, par suite, à soulever la partie supérieure de la bouche du filet. Le bas, au contraire, est muni de ce qu'on appelle une corde de plomb, qui doit l'alourdir et l'obliger à frotter sur le sol. En fait, cette "corde de plomb" est construite d'un gros câble d'acier entouré de corde pour le préserver de l'usure. Quant aux plateaux, nous les trouvons sous la forme de grands rectangles de bois blanc, qui ont près de 10 pieds de long sur 6 1-2 de large, et qui sont disposés aux deux extrémités de l'ouverture du filet, et en bas de cette ouverture. En bas, ils sont dotés d'une lourde garniture en fer: cela a l'avantage de les protéger de l'usure, mais surtout de les faire se tenir verticalement dans l'eau, puisqu'ils sont lestés inférieurement. Des chaînes sont fixées aux quatre coins de chaque plateau, elles se relient au câble de traction qui permet au bateau de traîner le chalut une fois mis à l'eau et descendu au contact du fond. Et les choses

sont disposées de telle manière que les plateaux se mettent obliquement; la résistance de l'eau les maintient dans cette position, et ils obligent l'ouverture de la poche du chalut à demeurer largement béante.

Ces deux types de chalut doivent pêcher au contact du fond et en y traînant; c'est même un peu leur inconvénient, car ils détruisent les jeunes poissons qui sont immobiles à l'abri des herbes et des cailloux de ce fond, ils capturent beaucoup de poissons trop petits pour être consommés. Et cela d'autant plus que le chalut est traîné plusieurs heures durant sans être relevé. Quand on le ramène au jour avec ces captures accumulées dans la poche, les poissons les plus petits et les plus susceptibles ont été écrasés par la masse des autres, et il ne servirait guère alors de les rejeter à l'eau: ils sont incapables de revenir à la vie. C'est là l'explication des reproches de dévastation que l'on fait au chalutage et au chalut, et c'est pour cela qu'on en cherche en ce moment un autre type. On a inventé le chalut en forme de parapluie, qui a cet avantage considérable de pouvoir se traîner en pleine eau, et de capturer les poissons à une certaine distance du fond. Ce filet se replie tout à fait comme un parapluie, et tient fort peu de place alors. Toutefois, il est encore peu usité, et c'est au chalut classique, et principale-

ment au chalut à plateaux, que l'on recourt. Ce dernier assure des captures bien plus importantes, et on le voit à bord de tous les chalutiers qui sortent de Dieppe ou de Boulogne pour aller pêcher au large.

Nous avons fait comprendre sommairement le fonctionnement du chalut; la mise à l'eau est une opération déjà fatigante, mais le relevage l'est encore bien davantage. Il faut hâler sur le câble de remorque, ou "fune", au moyen d'un cabestan que les hommes de l'équipage "virent" à bras, si nous sommes sur un voilier; puis on remontera de même la poche suspendue au filet jusqu'à ce qu'elle commence de sortir de l'eau. Il faut alors que tous les hommes se penchent par-dessus bord et qu'ils ramènent soigneusement ladite poche sur le pont, et ce n'est pas mince besogne si elle est lourdement chargée. Souvent aussi, le temps est mauvais pendant cette opération, le bateau demeure immobilisé comme par une ancre par le chalut pendant à la fune; les paquets de mer s'abattent sur les matelots. Et quand on est dans la saison d'hiver, la manutention du filet glacé est particulièrement pénible. Lorsque le temps devient brusquement mauvais, comme il est impossible d'effectuer rapidement cette manœuvre du relevage du chalut, l'équipage, pour se sauver, est parfois obligé de couper la fune et d'a-

Ne vous faites pas "D'IDÉES" au sujet de

Floorglaze

Nous vous en prions, ne vous figurez pas que FLOORGLAZE est bon uniquement pour les planchers. FLOORGLAZE est un émail pour planchers, de couleur durable ayant toute l'élasticité de la bonne peinture, et plus encore; il a une douzaine d'emplois dans la maison, extérieurement et intérieurement. Il est annoncé de façon que vous ne pouvez faire autrement que de le vendre une fois, et sa propre qualité le fait vendre encore aux mêmes personnes et à leurs voisins.

FLOORGLAZE est la sorte de marchandise qui vous fait impression comme étant celle qui convient à votre magasin.

Imperial Varnish & Color Co.,

LIMITED

TORONTO

Une bonne chose à faire maintenant serait de demander à votre marchand un gros échantillon de FLOORGLAZE.

Demandez aussi ce beau et durable "Vernis Elastilite" que nous fabriquons. Bon pour l'intérieur et l'extérieur pour fini brillant ou imitation.

Le Gazogène "National"

Rpond à un besoin.

L'ACÉTYLÈNE est le moyen d'éclairage par excellence, sa lumière est celle qui se rapproche le plus des rayons du soleil. Il fallait trouver un moyen de produire l'acétylène sans qu'il se surchauffe. Il fallait aussi détruire les bulles de ce gaz afin de l'amener à une température uniforme, le sécher, parce qu'à son état primitif il est toujours humide, le laver et le filtrer. Le générateur "National" est le seul qui réponde à ce besoin, et d'une manière parfaite.

Sa construction est faite d'après des lois scientifiques, de manière à ce qu'il donne la meilleure lumière possible, et avec la plus grande économie.

Le carbure ne s'évapore pas. Il est placé dans le gazogène en quantité suffisante pour donner la lumière pendant plusieurs jours, il est dans un récipient fermant hermétiquement et il peut y demeurer tant qu'il n'est pas dépensé. C'est là un fait important.

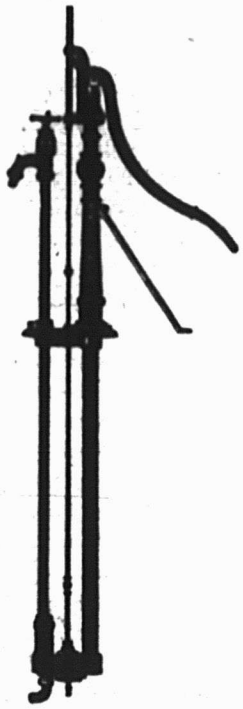
Le Gazogène "National" est certainement le système d'éclairage le plus sûr et le plus économique.

Manufacturé par la

National Acetylene Gas Co.

SHERBROOKE, QUÉ.

Toute personne visitant MONTREAL peut voir ce gazogène en fonction chez Mr. R. N. SEVIGNY, 510 rue St-Jacques, près de la gare Bonaventure.



"Maintenant il ne s'écoulera pas un long temps," avant que chacun se précipite sur les marchandises.

Les Pompes McDougall seront de nouveau le principal article demandé par beaucoup d'acheteurs. Nous ferons de notre mieux pour vous, mais nous vous prions de nous aider en spécifiant de bonne heure ce qu'il vous faut.

Vous connaissez la qualité, et si vous consentez à nous allouer un prix raisonnable, rien ne nous tiendra séparés.

Catalogue et prix sur demande.

The R. McDougall Co. Limited.

GALT, CANADA.

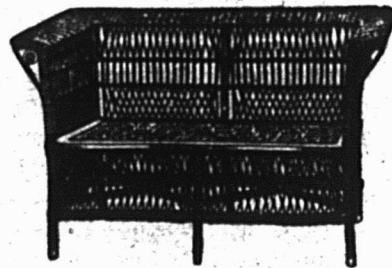
Meubles en Rotin

de toutes
sortes.



Voitures
de Bébés.

No. 6.—Voiturette pliante.



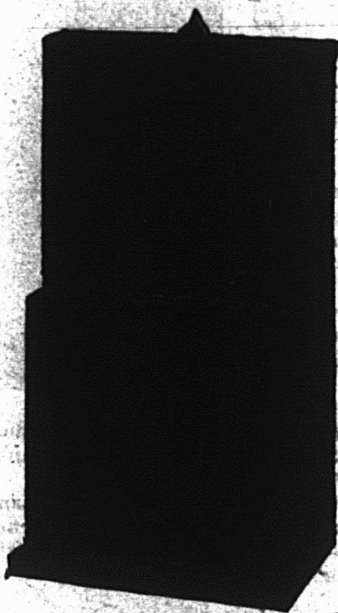
Catalogue envoyé aux
marchands.

Meubles de Véranda pour
Habitations d'Été.

**IMPERIAL
RATTAN CO.,
LIMITED**
STRATFORD, ONT.

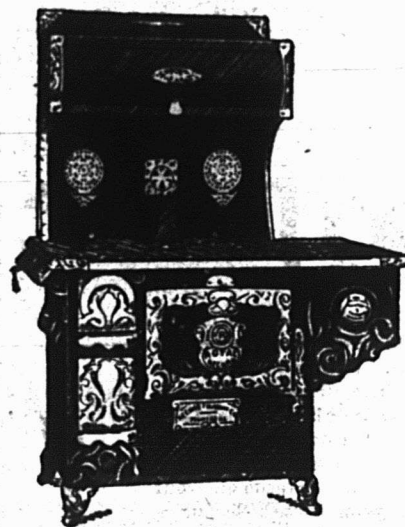
Mèches de Tarière

Demandez à votre Fournisseur les Mèches de Tarière
"RAPID" et "PARRY."



The Rapid Tool Company, Limited
PETERBOROUGH, CANADA.

Catalogue Envoyé sur Demande.



LE
Poêle
QUE
VOUS
DEVEZ
VENDRE

Bien annoncé Il est en grande demande.
Un Bon Profit Vous est Assuré

Ecrivez-nous pour termes et conditions
de vente.

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.,
MONTREAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-PORTLAND-OLD ORCHARD-KENNEBUNKPORT Me.

Route favorite pour aller au bord de la mer.

Les wagons-lits quittent Montréal à 8.15 p.m., tous les jours. Les wagons salons quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours. Le wagon-lit quittant Montréal les samedis soirs n'ira que jusqu'à Kennebunk.

FAMEUX PARC ALGONQUIN, PARRY SOUND, HIGHLANDS D'ONTARIO

Départ de Montréal à 8.30 a.m., les jours de semaine, arrivant au Parc Algonquin à 5.28 p.m., et à Depot Harbor à 9.20 p.m.. Wagon salon-buffet sur tout le trajet sur ces trains entre Montréal, Parc Algonquin et Depot Harbor.

EXCURSIONS DE COLONS

(Aller et Retour)

Dans l'OUEST DU CANADA via CHICAGO à très bon marché

Billets en vente les 26 juillet; 9 et 23 août; 6 et 20 septembre.

Bons pour 60 jours.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marlow & Marlow, Ingénieurs-Consultants. Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITÉE. ST. LAWRENCE LINE.

SS. "CASCAPEDIA"

1900 Tonnes.

PARTIRA DE MONTREAL (Section 23) Lundi, 18 Juillet à 4 heures p. m.

et de Québec le jour suivant à midi pour Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellentes commodités pour passagers. Aucune cargaison n'est reçue après midi, le jour du départ.

De NEW-YORK à QUÉBEC, par la Rivière Saguenay, renommée au loin, arrêts à Charlottetown et Halifax. Le SS. Trinidad, 2600 tonnes, part de Québec, les 22 juillet, 5 et 19 août, et 2 septembre à 5 p. m.

Pour fret, passage et salons, adressez-vous aux Agents des Tickets de la QUEBEC STEAMSHIP COMPANY: W. H. Henry, 285 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 150 rue St-Jacques, Thomas Cook & Son, 539 rue Ste Catherine Ouest, L. J. Rivet, 13 Boulevard St-Laurent, ou J. B. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal.

bandonner au fond et la pêche et le chalut, qui représente une somme ronde.

Avec l'emploi de la vapeur, ou même des moteurs à pétrole, des moteurs automobiles et tonnants (puisqu'il existe maintenant des chalutiers qui en sont munis), les choses changent étrangement. Tout d'abord, on est toujours en état de relever rapidement le chalut; tandis qu'avec le vent et une voilure, on est à la disposition de cet élément capricieux, et on s'arrêtera brusquement s'il vient à manquer: ce qui permettra à une bonne partie du poisson qui est dans la poche de trouver "la porte de sortie". Grâce à la force mécanique, le relevage du chalut n'est plus qu'un jeu; elle actionne le treuil ou le cabestan, et permettra de soulever le fond de la poche, de l'amener très vite et sans grande peine au-dessus du pont ou de l'ouverture de la cale. Et en défaisant un noeud qui ferme cette poche à son extrémité, on verra toute la prise tomber sur le pont ou dans la cale. Tout cela s'effectue avec une rapidité stupéfiante pour ceux qui étaient habitués au chalutage à la voile. Si la mer devient tout à coup mauvaise, on a toujours le temps d'effectuer le relevage, qui demandait couramment trois heures avec les anciens procédés.

La vapeur ou le moteur qui actionne l'hélice dont est doté le chalutier moderne et perfectionné, lui permet enfin, comme nous l'avons déjà dit, de regagner bien vite le port où il ira vendre son poisson. Celui-ci arrivera en parfait état de fraîcheur, et tout le monde y gagnera, à commencer par l'équipage, qui touche "une part", c'est-à-dire est payé proportionnellement aux bénéfices faits.

Il y a encore quelques années, bien des marins et aussi des gens intelligents et instruits qui auraient dû mieux comprendre les choses et avoir des vues moins courtes, affirmaient que les chalutiers à vapeur allaient amener la ruine des populations du bord de la mer. Ils pensaient qu'il suffirait de quelques chalutiers à vapeur pour fournir tout le poisson qu'on pourrait consommer, et que, par suite, une foule de pêcheurs ne trouveraient plus à employer leurs bras. Mais il s'est passé ce qui arrive toujours quand on recourt aux machines: comme le poisson revient moins cher, on en consomme davantage, et il faut "chaluter" bien plus que jadis. Les marins pêcheurs courent bien moins de dangers, sont payés plus cher, parce que la sortie et une journée d'un bateau rapportent bien plus, et tout le monde profite de cette transformation.

Il faut bien se figurer, du reste, que ce n'est pas la France qui a vu la première se développer le chalutage à vapeur, quoique, depuis nombre d'années, il se soit constitué une Société de pêcheries

Si vous n'avez jamais acheté de TOLES GALVANISEES GILBERTSON'S



Pourquoi ne les essayez-vous pas?

Ne prenez pas de tôles d'autres marques. Insistez pour avoir la marque "COMET".

Seul Agent pour le Canada: **ALEXANDER GIBB** 13 Rue St-Jean MONTREAL

C. D. SHELDON
COURTIER DE PLACEMENTS
Spécialité de placements dans les chemins de fer et stocks industriels.
Venez ou écrivez pour avoir des renseignements complets sur mon système de placements.
CHAMBRE 101, 180, rue St-Jacques MONTREAL

The John Morrow Screw, Limited.
Ingersoll Nut Co., Limited.
Ecrous comprimés à chaud. Ecrous comprimés à froid. Ecrous demi-finis. Ecrous finis. Ecrous en acier tourné. Ecrous en laiton carrés et hexagonaux. Ecrous en laiton molletés. Vis d'arrêt. Vis à Grosse Tête.
Spécifiez toujours la marque "MORROW," c'est la meilleure.
INGERSOLL, ONT.

Lithographie sur Fer-Blanc. Enseignes. Boîtes. Plateaux. Nouveautés. Enseignes sur Acier Emailé. Reproductions. Décalcomanie.
J. N. WARMINTON,
207 rue St-Jacques, - Montréal

RASOIR "RADIUM" de H. BOKER & CO.

Affilé par les ouvriers les plus habiles tous experts dans leur partie. La matière, la main d'œuvre et le fini de ces Rasoirs sont parfaits; chaque Rasoir est garanti durer la vie d'un homme. Demandez notre Brochure Gratuite "Some Pointers for Gentlemen who shave themselves."
(Quelques Indications pour les Hommes qui se rasent eux-mêmes.)
McGILL CUTLERY CO., Regd.
Boîte Postale, 206, - Montréal

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 16 juillet 1910.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 12			Montreal Loan & Mortgage Co.	Hugh M. Patton	St-Antoine	Obligation.
" 13			Capt. John McGrath	John D. Phelan	St-Anne	Prêt.
" 13			E. R. Décaré	Jas Robertson et al.	"	"
" 16			Mary Ann I. Peebles	Herbert S. Vipond	St-Antoine	"

BUREAU DE MONTREAL EST

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 8	\$ 2300	6	Succ. C. T. Viau	Nap. Deslauriers	Ste-Marie	Obligation.
" 9	18000	6	Crédit Foncier F.-C.	Jos Steinberg	St-Laurent	Prêt.
" 9	12000	6	The Syndic of Montreal	J. H. Demers	St-Marie	Obligation.
" 12	500	7	L. J. Peltier et al et esqual	Damas P. Perrin	St-Jacques	"
" 13	1000	7	Jean Renaud	A. N. T. Chamberland	Ste-Marie	"

BUREAU D'HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprunteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Juillet 7	\$ 2000	10	C. S. Wallace	Everett Potter Sawyer	Westmount	Prêt.
" 7	3420		The Standard Mutual Building Society	Geo. H. King	Rosemont	Obligation.
" 7	318	7	Jos. R. Mainville	Chs Lefebvre	Laurier	"
" 7	1000	7	Jos. Quintin	Dme Alex. Prieure	Sault-au-Recollet	"
" 7	5000	6	Elizabeth Lafrenière	John Keegan	St-Denis	"
" 7	800	6	Dme E. Villeneuve	Ed. Lapointe	Laurier	"
" 7	2100	6	Alph. Delorme et al	F. Demers	"	"
" 7	3500	6	Dme W. Viau	Paul Lalonde	Verdun	"
" 7	1000	6	Dme Yve Théo. Frédéric	T. Bleau	Laurier	"
" 7	1850	7	Jos. Quatrin dit Dubois	Nap. Paquin	St-Denis	"
" 7	1000	6	Ephrem Leduc	Zénon Legault	Emard	"
" 7	700	6	Dme Jules Massey	Arthur Joannette	Laurier	"
" 7	800	5	Geo. H. Butcher	Ant. Bissonnette	Sault-au-Recollet	"
" 7	621	7	Marie A. Lemay	R. St Jacques	Laurier	"
" 7	10500	8	A. Mignault	P. Thériault	St-Denis	"
" 7	5800	6	Léonard Ethier	Jos. Morel	Laurier	"
" 8	900	6	P. Cressier	H. Cressier	Duvernay	"
" 8	8000	6	Crédit Foncier F. C.	Marg. Lamoureux	Maisonneuve	Prêt.
" 8	2000	6	Chs Gurd	Alex. Deschamps	St-Denis	"
" 8	800	12	Gust. Destroismaisons	Alex. Groulx	Emard	Obligation.
" 8	1000	6	George Durnford	W. H. Christian	St-Denis	Prêt.
" 8	450	7 1/2	Elle Prénoveau	J. B. Latour	Laurier	Obligation.
" 8	5000	8	Adolphe Goldstein	Christopher Severs et al.	Pointe Claire	Prêt.
" 8	500	6	A. Boivin	Joseph Caron	Verdun	Obligation.
" 8	500	6	Calixte Corbell	F. Laysen	Maisonneuve	"
" 8	1000	7	Rév. V. R. Lavallée	Ed. Paquin	Mont-Royal	"
" 8	6800	6	O. Lorrain	Eug. Sauvageau	Duvernay	"
" 8	800	6	Louis Wisintainer	Adol.	"	"
" 8	350	6	Arthur Trudeau	Olivier Jasmin	Paroisse St Laurent	"
" 8	3500	6	Dme Phil. Blais, fils	Dme Vve Jos Prudhomme	Laurier	"
" 8	9000	6	Frank Upton	George Paquette	St-Henri	"
" 8	7500	6	John Williamson	Henry Upton	Westmount	Prêt.
" 8	1000	8	C. H. Laurier	Jas Bailie	N. Dame de Grâces	Obligation.
" 8	500	7	Jos. Prud'homme	Ovila Lacroix	Paroisse St-Laurent	Obligation.
" 8	1200	7	Eustache et Louis Prud'homme	Jos. Mathieu	Emard	"
" 8	3000	6	Montreal Loan & Mortgage Co.	J. P. et L. Dupuis	"	"
" 8	5000	5 1/2	Succ. D. Williamson	G. A. Normandin	Outremont	"
" 9	600	6	Nazaire Charette	Duncan McLennan	Westmount	Prêt.
" 9	6000	5 1/2	The Syndic of the Diocese of Montreal	O. Bourbonnais	Verdun	Obligation.
" 9	15000	6	Succ. A. F. Gault	Jas Kerr	Westmount	Prêt.
" 9	600	7	Dme F. C. Grant de Longueuil et al.	Jas Duncan et al.	Hochelaga	"
" 9	32 00	5 1/2	Succ. Wm Dow	Russell G. Bowie	Pointe Claire	"
" 9	4500	5 1/2	F. C. Grant de Longueuil et al.	T. P. Howard et al.	Westmount	"
" 9	5000	5 1/2	Annie Fawler	Jos. Ethier et al.	St-Denis	"
" 9	2000	7	Dme Vve H. Tétraut	Ed. Drouin	Hochelaga	Obligation.
" 9	3000	6	Dme F. Clermont	Henri Blais	Laurier	"
" 9	350	7	Léonidas Villeneuve	Jean Gras	St-Denis	"
" 9	1800	6	Henri Robert	Jos. Légaré	"	"
" 9	2000	6	Crédit Foncier F.-C.	Riphege Dagenais	Laurier	Prêt.
" 9	4500	6	W. F. Girras	Ferd. Lachapelle	Duvernay	Obligation.
" 9	2800	6	Dme Vve Alph. Perrault	J. G. Mousseau	St-Denis	"
" 9	1500	6	J. B. Lafortune	Albert Ingle	Maisonneuve	"
" 11	1400	6	Albertine Lemaitre et al.	L. de G. A. Charlebois	Pointe Claire	"
" 11	1500	8	Anatole Brien	Honoré Lachance et al.	Duvernay	"
" 11	1200	6	Edmond Lacombe	Louis Dupuis	Emard	"
" 11	2000	7	Adrien Michaud et al.	Dme S. Cartier	"	"
" 11	563	6	Cie Mutuelle d'Immeubles	Dme J. B. M. Dufresne	Laurier	Prêt.
" 11	2500	6	Jean Bourgoin	O. Hamel	Maisonneuve	"
" 11	500	7	Michel Henri Gaudet	J. E. Petit-Clair	Duvernay	Obligation.
" 12	500	8	Michel Déry	Albert Lafamme	Delormier	"
" 12	1500	7	Délma Sénécal	C. Bilodeau	Longue-Pointe	"
" 12	2000	6	Dme Vve Wm Bennett	J. H. Buisson	Maisonneuve	"
" 12	500	6	Montreal Loan & Mortgage Co	C. H. Pawell	Westmount	"
" 12	15000	7	do	L. G. Little et al.	"	"
" 12	175	6	Henry Watt	Wm Ed. Yorke	Lachine	"
" 12	3300	6	Jos. McArdle	Ernest Mireault	"	"
" 13	2000	6	Dme N. Lafricain	Dme J. B. McNab	Laurier	"
" 13	1582		E. R. Décaré	T. Décaré	N.-Dame de Grâces	"

A VENDRE

D'ici à quelques jours, une belle terre sur l'île de Montréal, avec installation pour l'élevage des volailles, en tout 23 bâtisses. Bon marché pour un prompt acheteur.

Aussi 6 logis et 2 magasins.
Prix, \$5,800 ; revenu \$7,200.

L. DENEAU,
1885, rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL.

DAVIS & VÉZINA.

Manufacturiers de
*Portes, Châssis, Fixtures,
Plainage, Embouvetage, Etc.*

TEL. Bell: BBT 5648
1290, Ontario Est, - Montréal.

Bell Téléphone, Est 3804

O. MASSICOTTE

Membre du Board of Trade, Membre de la
Chambre de Commerce, Commissaire de la
Cour Supérieure

Agent d'Immeubles. Chances d'Affaires.
Edifice "La Patrie."]

Seul propriétaire des terrains New Orchard.

BIRON & SAVIGNAC

NOTAIRES
97, rue St. Jacques, - Chambres 18 et 19.
Montréal.

Règlement de successions.
Argent à prêter sur titre et 3ème hypothèques.
Propriétés immobilières à vendre et à acheter.
TEL. MAIN 589

Henry N. Chauvin, Geo. Harold Baker,
Harold Barle Walker

CHAUVIN, BAKER & WALKER

AVOCATS
179 rue St-Jacques, Montréal

DAOUST REALTY Limited



COURTIERS D'IMMEUBLES

Edifice "La Presse" Montréal.
Tel. Main 4918.

Spécialité:
LOTS VACANTS.

Quincaillerie de tous genres.
Serrures Incrochetables, Etc

L. J. A. Surveyer,
Importateur Direct.
52, Boulevard St-Laurent,
MONTREAL.

à vapeur dont le port d'attache se trouve dans le bassin d'Arcachon. C'est en Grande-Bretagne que la pêche à vapeur a pris un développement vraiment extraordinaire, puisque le Royaume-Uni possède actuellement plus de 2000 vapeurs se livrant au chalutage. Le port de Grimsby, en particulier, voit affluer ces chalutiers, dont les captures sont tantôt conservées vivantes dans des viviers, tantôt entassées dans les cales avec de la glace qui les garde en parfait état de fraîcheur. Ce sont les chalutiers à vapeur qui fournissent à Londres la plus grosse part des 700 à 800 tonnes de poisson frais que reçoit quotidiennement la capitale. Ceux de nos lecteurs qui ont visité Londres savent l'excellent poisson qu'on y mange, et en abondance.

En Belgique aussi, on s'est mis à pratiquer régulièrement le chalutage à vapeur; et, tout comme les chalutiers anglais, ceux de Belgique ne craignent point d'aller fort au large poursuivre le poisson. En Allemagne, depuis une trentaine d'années, le chalutage s'est développé avec une rapidité extraordinaire également; à Geestemunde, il existe un port de débarquement de la marée qui est admirablement organisé; de même qu'à Grimsby et dans beaucoup d'autres ports anglais, des trains se forment plusieurs fois par jour qui emportent le poisson à peine débarqué sur tous les points de l'Empire. Il est très fréquent de voir rentrer un chalutier à vapeur avec 33 tonnes et plus de poisson; quelquefois, il sera chargé de 66 tonnes et même davantage.

La France s'est enfin lancée franchement dans le mouvement, en dépit des obstacles que trop de gens voulaient susciter à cette méthode de pêche perfectionnée. Et à Dieppe, que nous citons tout à l'heure, il n'est guère possible de fréquenter le port durant une ou deux heures, sans voir sortir ou rentrer un vapeur de pêche. L'important port de pêche de La Rochelle possède lui aussi des chalutiers à vapeur, en même temps que des chalutiers à voiles, qui sont encore bien plus nombreux. Mais c'est surtout à Boulogne qu'on peut juger du rôle que joue le chalutage à vapeur. Et ces chalutiers, de même que ceux de Dunkerque, ne craignent pas de pousser jusqu'en Islande pour pêcher la morue.

C'est grâce à eux et à cette application nouvelle de la machine à vapeur, que les gens de ressources modestes peuvent maintenant se procurer à bon compte cette excellente nourriture qu'est le poisson de mer.

Daniel Bellet.

Si vous ne pouvez rien dire en faveur des marchandises que vous vendez, il est inutile de les annoncer.

W. LAMARRE & CIE

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

Foin, Paille, Avoine, Etc.

242 AVENUE ATWATER

Près St-Jacques, ST-HENRI.

Correspondance sollicitée.

BELL TEL. MOUNT 609.

MARCHANDS 1824.

Ontario Silver Co., Limited,

NIAGARA FALLS, Canada.

MANUFACTURIERS DE

Cuillers, Fourchettes, Coutellerie,
et Articles en Plaqué.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ET NOS COTATIONS.

TEL. BELL, MAIN, 1859

LEANDRE BELANGER

Notaire, Comptable et Commissaire

NO 20 rue St-Jacques - MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$5 a year, postage prepaid. Sent by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 615 F St., Washington, D. C.

LIVRES DE RECOMPENSES

Nouvelles Séries Historiques.
Nouvelles Reliures en
divers formats.

LIVRES DE PRIERES

POUR RECOMPENSES

PREMIERE COMMUNION

Chapelets, Médailles,
Articles Religieux.

Assortiment le plus considérable.

La CIE J. B. ROLLAND & FILS,

8 à 14, rue St-Vincent,
MONTREAL.

Assurances

CONSEILS PRATIQUES AUX NOUVEAUX AGENTS

Le succès entraîne d'autres succès, et la première sollicitation que vous faites est un facteur très important de votre succès dans l'assurance. Vous pourrez continuer comme vous avez commencé, du moins pendant un certain temps.

En débutant, n'hésitez pas à vous adresser à l'homme le plus important de la ville; vous n'avez rien à redouter. Cet homme est important et vous vous adressez à lui parce que vous représentez une compagnie importante. Vous savez qu'étant un homme d'affaires actif, il doit s'en rendre compte, et vous pouvez être assuré que si cet homme cherche à s'assurer, votre compagnie est celle qu'il choisira, car il sait que les primes qu'il lui paiera seront en sûreté. Vous pouvez d'ailleurs lui prouver que les réclamations pour décès sont promptement réglées, que votre compagnie, grâce à une bonne administration, peut montrer un accroissement sans précédent de force et de placements profitables, en même temps qu'une diminution de dépenses.

Voilà ce qui attire les hommes d'affaires. Vous avez aussi des brochures décrivant toutes les polices qui peuvent lui plaire, particulièrement des polices d'un plan spécial, telles que polices à versements continus, polices entre associées, etc.

Si vous sollicitez l'homme important avec détermination et très convaincu de la force de votre compagnie, vous agirez avec un esprit irrésistible qui vous procurera une entrevue, et alors la bataille est à demi gagnée. Un homme dont les affaires sont importantes admire l'esprit de détermination, qui l'a placé dans la position qu'il occupe maintenant, et il aura de la sympathie pour un homme animé du même esprit. Agissez donc avec l'idée que vous réussirez, et vous verrez augmenter votre résolution et votre force, à mesure que l'entrevue progressera.

Il est tout aussi facile et même plus facile d'assurer un homme qui fait de grosses affaires qu'un homme de peu d'importance, une fois que vous avez trouvé l'occasion de le solliciter.

Quand vous arrivez à assurer le premier, il est facile d'en assurer d'autres comme lui, et les petits contrats d'assurances n'en sont que plus aisés à prendre, car tout le monde croit que ce que fait l'homme aux grosses affaires est la chose correcte à faire; tout le monde sait qu'il réussit dans ses entreprises et est prêt à le suivre.

Je me rappelle, dit l'auteur de cet ar-

tielle, que lorsque je débutai dans l'assurance, j'entraî dans une compagnie plutôt faible qui payait de fortes commissions; mais je prenais de petits contrats d'assurance parce que les hommes d'affaires importants ne voyaient pas ma compagnie d'un bon oeil, et j'éprouvais quelque appréhension à les solliciter à cause du peu d'importance de ma compagnie. Je ne restai pas longtemps à son emploi, car je m'aperçus que les fortes commissions sur de petites polices n'équivalaient pas aux affaires que faisaient d'autres agents travaillant pour de fortes compagnies.

Quand j'entraî dans ma compagnie, je ne me mis pas au travail dans l'état où je résidais. Je ne le pouvais pas, car cet état était sous le contrôle d'un autre agent, et il me fallut donc entrer dans un territoire nouveau situé à un millier de milles de l'endroit que j'habitais. Je n'y connaissais personne, mais je savais que si je voulais réussir, il fallait que je débute bien. Je découvris quel était l'homme le plus important de l'état et je partis pour la capitale de cet état pour le voir. Je savais que si je l'assurais, les affaires me

seraient faciles dans ce nouveau territoire. J'étais si convaincu de la force et de l'importance de ma compagnie que j'avais résolu de faire de l'assurance-vie ma carrière. Aussi, en route, je commençai à parler de ma compagnie à un homme et je l'assurai pour \$1,000 simplement par mon enthousiasme.

(A suivre).

En 1909, le Canada a reçu 184,281 émigrants. C'est 35,581 de plus qu'en 1908. Les Etats-Unis en ont fourni 90,996 en 1909 et 57,124 en 1908. On s'attend à ce que l'année 1910 batte le record.

Capital autorisé . . . \$1,000,000.00
Assurance en vigueur . . . 7 000,000.00
Dépôt au Gouvernement . . . 25,000.00

The Provincial Fire Insurance Co., of Canada

COMPAGNIE A FONDS SOCIAL

BUREAU-CHIEF

160, RUE ST-JACQUES

Edifice Guardian

MONTREAL

Agents demandés pour la ville
et la campagne.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne française et ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

London Guarantee & Accident Co. Limited.

Contrats de Garantie et de Fidélité.
Polices d'assurances contre les Accidents et la Maladie.

Polices Collectives contre les Accidents pour les Ouvriers.

D. W. Alexander, Gérant pour le Canada.

TORONTO.

W. M. McCombe, Gérant pour la Province de Québec,
Edifice Canada Life, MONTREAL.

TELEPHONE MAIN 553

ESINHART & EVANS

AGENTS PRINCIPAUX

SCOTTISH UNION & NATIONAL
INSURANCE COMPANY
OF EDINBURGH

GERMAN AMERICAN
INSURANCE COMPANY,
NEW YORK

ET COURTIERS GENERAUX
D'ASSURANCE.

Argent à Prêter sur Biens Fonciers, aux
taux courants les plus bas.
Demande directe
sollicitée.

BUREAU:
EDIFICE LAKE OF THE WOODS,
39 RUE ST-SACREMENT,
MONTREAL.